

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION DDC / BUREAU DE LA COOPÉRATION
SUISSE AU TCHAD

RAPPORT PROVISOIRE

Identification d'un portefeuille de projets pour le domaine « agriculture et sécurité alimentaire » du programme de la DDC au Tchad

C. Bénard
M. Remadji
F. Reounodji
C. Rigourd

Octobre 2012

• **iram Paris** (siège social)

49, rue de la Glacière 75013 Paris France

Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax : 33 (0)1 43 31 66 31

iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

• **iram Montpellier**

Parc scientifique Agropolis Bâtiment 3 •

34980 Montferrier sur Lez France

Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68

Sommaire

SOMMAIRE	3
1. PRINCIPAUX SIGLES UTILISES	5
2. RESUME EXECUTIF	6
3. INTRODUCTION	14
4. DIAGNOSTIC	16
4.1. Diversité et évolutions des systèmes de production au Tchad : « crises » et insécurité alimentaire des exploitations familiales	16
4.2. Présentation des six régions visées par l'intervention	25
4.3. Contexte institutionnel et organisationnel	30
4.4. <i>Les scénarios d'avenir</i>	37
5. PROCESSUS DE REFORMULATION DES AXES ET PROJETS	39
5.1. Pré identification des axes et projets par la DDC : bilan 2004-2011 et atelier de mars 2012	39
5.2. Observations sur les axes stratégiques pré-identifiés et proposition de reformulation des axes et projets	40
5.3. Décisions de la DDC lors de la restitution et commentaires de la mission	45
5.4. Synthèse de critères ayant guidé l'identification du portefeuille	49
6. AXES ET PROJETS RETENUS	51
6.1. Formulation des problématiques	51
6.2. Axe 1 : Aménagement et gestion de l'espace (ressources)	53
6.3. Axe 2 : Renforcements des capacités des acteurs du monde rural (multi-acteurs) / Renforcement des institutions et des organisations du monde rural	56

6.4. Axe 3 : Développement économique local (économie)	58
6.5. Mise en perspectives	62
<hr/>	
7. ANNEXE	65
7.1. Annexe 1 : Termes de Référence : Identification d'un portefeuille de projets pour le domaine "Agriculture & Sécurité Alimentaire" du programme de la DDC au Tchad	65
7.2. Annexe 2 : Programme de mission	73
7.3. Annexe 3 : Cartes des 6 régions concernées	77
7.4. Annexe 4 : Situation agro-climatique des régions d'intervention	83
7.5. Annexe 5 : Cartes relatives aux systèmes de production au Sud	84
7.6. Annexe 6 : attributions des CRA, CDA et CLA	86
7.7. Annexe 2 : Carte des interventions réalisées au Tchad dans le domaine de l'hydraulique pastorale	87
7.8. Annexe 8 : Mapping détaillé des PTF	89
7.9. Annexe 9 : Données de base des 6 régions d'intervention	94

1. Principaux sigles utilisés

A+SA	Stratégie agriculture et sécurité alimentaire de la DDC au Tchad
AFD	Agence française de développement
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
BNS	Bureau national semencier
BUCO	Bureau de la coopération Suisse au Tchad
CASAGC	Comité d’Action de Sécurité Alimentaire et de Gestion des Crises
CDA	Comités Départementaux d’Action
CLA	Comité Local d’Action
CRAAs	Comité Régional d’Action
DDC	Direction du développement et de la coopération
UE	Union européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
IMF	Institution de microfinance
IRAM	Institut de recherches et d’applications des méthodes de développement
ITRAD	Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement
LRVZ	Laboratoire des Recherches Vétérinaires et Zootechniques
ONASA	Office National de Sécurité Alimentaire
ONDР	Office National pour le Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONG ex-PDR	ONG issues de programmes de développement régionaux de la DDC
OP	Organisation de producteurs
OPA / OPE	Organisations professionnelles agricoles / ou d'éleveurs
OSC	Organisation de la société civile
PNDE	Plan national de développement de l'élevage
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROADEL	Programme d'Appui au Développement Local
SCRП	Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
SDA	Schéma directeur agricole
SG / SGA / DG	Secrétaire général / secrétaire général adjoint / directeur général
SNRP	Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté

2. Résumé exécutif

2.1.1. Objectifs et déroulé de la mission d'identification

L'objectif de la mission était d'identifier et d'étudier la préfaisabilité d'un portefeuille de nouveaux projets pour le domaine A+SA de la DDC au Tchad, tenant compte des nouvelles orientations 2013-2016 de la DDC au Tchad et des orientations spécifiques définies pour le domaine lors de l'atelier stratégique de mars 2012. Plusieurs éléments de stratégie en sont ressortis. Ils marquent une évolution importante (et non une continuité comme proposé par le bilan), de la logique d'intervention de la DDC :

- Evoluer d'une approche de développement intégré vers une approche sectorielle / thématique tout en conservant une approche systémique ;
- Augmenter ses collaborations avec l'Etat dans un souci de durabilité et d'impact des interventions tout en conservant une approche multi-acteurs ;
- Les ONG ex-PDR ne seront plus les partenaires exclusifs de la DDC (même si des liens forts seront conservés) ;
- Adopter une approche multi-niveaux (du local au national) avec malgré tout un focus fort sur le local, point fort des interventions de la DDC ;
- Une autre évolution importante concerne le choix de se concentrer sur 6 régions avec un équilibre Nord Sud indispensable.

Certains points restent en revanche inchangés : le focus reste toujours l'exploitation familiale. L'objectif global du programme A+SA est l'amélioration de la production et de la sécurité alimentaire des exploitations familiales, et plus largement des capacités de résilience aux crises des populations dans les zones d'intervention de la DDC.

La mission d'identification conduite par l'IRAM a inclus les étapes suivantes : une réunion de démarrage a eu lieu au BUCO, une trentaine d'entretiens ont été réalisés à Ndjamen, une réunion interne au BUCO à l'issue des entretiens en capitale a permis un échange à mi-parcours et la remise d'une note de compréhension. Des visites de terrain, incluant des réunions et des visites avec plus d'une cinquantaine de parties prenantes, ont alors été conduites par deux équipes au Nord et au Sud. Des entretiens complémentaires à la capitale ont ensuite été réalisés. Une réunion de restitution interne à la DDC a été organisée en fin de mission et un rapport provisoire (40p) a été remis à cette occasion. Les versions provisoires du rapport de cadrage et des fiches projets ont été envoyées. Suite aux commentaires de la DDC (BUCO et centrale), les versions finales ont été remises mi-novembre.

Les échanges avec le BUCO ont été très fréquents tout au long de la mission.

2.1.2. Diagnostic

Plutôt qu'une présentation exhaustive des problèmes de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire au Tchad, un diagnostic qui aide à la décision a été formulé.

a. Diversité et évolutions des systèmes de production au Tchad : « crises » et insécurité alimentaire des exploitations familiales

Le Tchad présente une grande diversité de systèmes de production et donc d'exploitations familiales. Une typologie simplifiée des systèmes de production est donnée dans le rapport. Les systèmes présentés sont très diversifiés dans les six régions d'intervention.

Des contraintes / problèmes multiples sont identifiées :

- Une très forte proportion des exploitations familiales reste confrontée à l'insécurité alimentaire. Les risques de crises sont élevés : sécheresse, inondation, conflits armés, troubles sociopolitiques (niveau national et sous-régional). Le Tchad semble continuellement « en transition entre urgence et développement » au cours des dernières années.
- Au Tchad sécurisation alimentaire ne signifie pas seulement production vivrière. De plus en plus d'exploitations familiales intègrent des stratégies de commercialisation de leurs produits et des stratégies d'exode.
- De nombreux producteurs/trices sont pris dans des cycles d'usures et de paupérisation et les IMF n'apportent qu'une réponse très partielle à ces problèmes.
- Le faible accès et la maîtrise de l'eau est un problème crucial en agriculture et en élevage.
- Globalement les producteurs/trices ont un très faible accès aux intrants. Dans le secteur agricole la non-disponibilité de la semence est particulièrement problématique.
- Les services de conseil aux exploitations familiales sont globalement défaillants qu'il s'agisse de l'ONDR ou des OP.

Au-delà de ces problèmes il faut aussi souligner l'importance des dynamiques et évolutions en cours. Les systèmes de production présentés ci-dessus ne sont pas figés mais en constante évolution : crise de la filière coton au Sud sans véritable alternative, augmentation de la densité de population et limite des systèmes de renouvellement de la fertilité des sols. La géographie des systèmes de production évolue aussi bien au Nord qu'au Sud.

Ces évolutions agraires sont simultanées à d'autres changements de fond au Tchad : forte croissance démographique (chaque année 300.000 jeunes arrivent sur le marché du travail) et opportunités d'emploi très faibles. L'exode rural est fort. Certains problèmes sociaux se développent au Sud, notamment lié à l'exploitation pétrolière.

On rapporte des tensions fréquentes, voire des conflits meurtriers, autour de l'accès et la gestion de certaines ressources points d'eau et pâturage entre agriculteurs et éleveurs ; accès à la terre entre agriculteur-agriculteur. De nombreux problèmes fonciers sont également rapportés par les acteurs.

b. Présentation des six régions d'interventions

	Batha	Wadi Fira	Ennedi
Socio-géographie	88.000 km ² / 527.031 hab. / 5,9 hab. au km ² . Plaine pastorale sur toute la région. Cultures autour des <i>ouaddis</i> et sur les « dunes ». Présence du Lac Fitri (réserve de biomasse)	51 000 km ² / 494.933 hab. / 9,6 hab. au km ² . Zone de transition : massifs montagneux et cultures à l'est, plaines pastorales au nord et à l'ouest	250 000 km ² / 173 606 hab. / moins de 1 hab. au km ² . Distinction forte zones pastorales et zone des oasis à palmeraies
Systèmes de productions	Systèmes pastoraux basés sur la mobilité (plus ou moins forte amplitude) Evolution des systèmes vers l'agropastoralisme (cultures de contre-saison)	Systèmes évoluant vers l'agro-pastoralisme. Importance du maraîchage en activité d'appoint	Systèmes oasiens intensifs très localisés (nord de l'Ennedi) : dattes, maraîchage, petit élevage combiné à l'élevage chameau transhumant.
Eléments importants	Enclavement en saison hivernale Montée du front agricole (expansion des cultures de contre-saison), problèmes de traversée du fleuve Batha, zone du lac Fitri de plus en plus conflictogène. Actions des nuisibles (criquets et oiseaux) sur les cultures	Rétention de l'eau de ruissellement (particulièrement dans les vallées) Erosion hydraulique « grenier à mil » du BET Exode important des hommes (cycle annuel)	Enclavement, Exode important des hommes Echanges économiques importants (Wadi Fira, voie commerciale historique...) Importance historique de la Libye dans l'approvisionnement en vivres, prise d'essors récente du Wadi Fira

	Logone Oriental	Mandoul	Moyen Chari
Socio-géographie	22.950 km ² / 796.453 hab. / 34,7 hab. au km ²	17.380 km ² / 637.086 hab. / 36,6 hab. au km ²	41.810 km ² / 598.284 hab. / 14,3 hab. au km ²
Systèmes de productions	Région agricole (vivrier et commercial). Omniprésence de la culture cotonnière, mais crise du secteur.	Agriculture pluviale très diversifiée. Importance de la culture attelée. Importance du Karité du Néré et du maraîchage.	Importance des cultures de décrue dans les bas-fonds (riz) et arachide (Dan-Madja). Associations de productions complexes basés sur les céréales
Eléments importants	Problématique de gestion des ressources naturelles / foncier (influence des activités pétrolières). Précarité des exploitations familiales (alcoolisme...). Effondrement de la filière coton : recherche d'alternatives : maraîchage et arboriculture en expansion	Saturation de l'espace agropastoral Conflits liés à l'accès aux ressources naturelles (accès aux bas-fonds pour le bétail notamment). Région d'accueil des pasteurs venant du Nord en saison sèche.	Expansion du nombre d'animaux (autochtones et transhumants) Augmentation du nombre de conflits. Région d'accueil des éleveurs transhumants en saison sèche.

c. Contexte institutionnel et organisationnel

Une très faible gouvernance sectorielle :

Il existe de nombreux documents stratégiques de référence (SCRP, SDA, PNDE, PNSA, etc) dont certains sont en cours d'actualisation. Il faut souligner l'écart entre ces documents et leur mise en œuvre sur le terrain. Dans certains cas on peut s'interroger sur le sens des initiatives engagées : vont vraiment dans le sens de l'intérêt général ?

Il y a une multiplicité des ministères en charge des questions de développement rural d'où des difficultés de coordination entre ministères. Le PNSA semble également avoir sa logique propre et une mise en œuvre découpée des stratégies nationales.

Les partenaires techniques et financiers soulignent les difficultés de collaborer avec les services de l'Etat. Les difficultés ne se trouvent pas tant au niveau des collaborations techniques qu'au niveau des procédures et du peu de moyens alloués par l'Etat à ses services.

Plusieurs processus institutionnels majeurs progressent très lentement (enlisés ?) : la décentralisation (mais les 1^{ère} élections municipales ont eu lieu en 2012), la restructuration de la filière coton.

Une instance hybride entre déconcentration et décentralisation, les CRA et plus particulièrement leurs comités techniques, semble constituer une bonne opportunité pour renforcer la gouvernance sectorielle locale.

Les autres acteurs :

On trouve une multitude de groupements de producteurs/trices sur l'ensemble du territoire. La grosse majorité de ces groupements n'est pas mature. Il n'existe pas actuellement de mouvement paysan au Tchad. Pour autant la mission a pu rencontrer un certain nombre d'OP qui présentent un bon potentiel.

En matière d'ONG et d'OSC, la différence de contexte est particulièrement marquée entre les régions du Nord et du Sud : très peu d'acteurs au Nord alors qu'on en trouve un nombre suffisant au Sud, certains étant très dynamiques.

La différence est nette aussi en termes d'IMF et de banques : quasi absentes au Nord alors qu'on en trouve au Sud.

2.1.3. Du diagnostic à la formulation de problématiques et de logiques d'interventions

Pour les systèmes d'élevage au Nord :

Pour les systèmes d'élevages pastoraux qui représentent 80% du cheptel national le principal enjeu est la sécurisation de la mobilité pastorale. Cela nécessite en priorité l'accès à l'eau : forages, puits pastoraux, mares temporaires. Sécuriser la mobilité suppose aussi d'aménager des couloirs de transhumance et des aires de repos. Ces aménagements nécessitent des accords sociaux. **Sécuriser la mobilité pastorale** grâce à un projet d'hydraulique pastorale (au sens large) constituera donc le point d'entrée du secteur élevage. → **Composante de sécurisation de la mobilité pastorale dans le projet élevage.** Dans ce domaine, des démarches éprouvées localement et acceptées par les acteurs existent. Par ailleurs la DDC pourra intervenir en cofinancement d'interventions d'autres bailleurs. Des résultats devraient donc pouvoir être atteints rapidement permettant d'ancrer le projet sur une réalité de terrain immédiatement.

Pour accompagner cette mobilité les **services aux éleveurs** seront renforcés. Ils couvriront les soins vétérinaires, l'alimentation, la commercialisation. Etant donnés les échecs passés de boutiques d'intrants (par exemple) et la faiblesse des OPE fournissant des services technico-économiques aux éleveurs, une réflexion spécifique devra être menée sur les modèles institutionnels et économiques de services aux éleveurs selon un processus de recherche action. Des modèles combinant OPE, secteur privé (individuel) et structures traditionnelles seront développés et testés. Il sera également intéressant de voir dans quelle mesure l'aval de la filière peut contribuer à la professionnalisation de l'amont pour améliorer le fonctionnement de l'ensemble de la filière. → **Composante de services à l'élevage du projet élevage.** Il s'agit là d'une composante d'innovation. Il faudra davantage de réflexion en amont sur les démarches et méthodes, puis tester des pilotes. Une telle composante exige une intervention dans la durée mais répond incontestablement à un besoin du secteur de l'élevage.

Bien que l'élevage concerne l'ensemble du pays (transhumance, mouvements commerciaux) les deux projets mentionnés ci-dessus cibleront spécifiquement la zone Nord. Les actions menées au Nord permettront de différer la descente saisonnière des animaux au Sud et réduiront ainsi les conflits agriculteurs-éleveurs (les animaux arriveront après les récoltes, dans les zones agricoles).

Par ailleurs des actions favorisant la gouvernance sectorielle locale seront menées dans le cadre de ce projet élevage : renforcement des CRA, renforcement des OPE.

Pour le secteur de l'agriculture au Sud

Les systèmes agricoles au Sud sont confrontés à une triple crise : d'une part crise de la fertilité, d'autre part crise de la filière coton, enfin le déplacement au Sud des isohyètes et les variations climatiques accentuent les problèmes d'absence de maîtrise de l'eau. Difficile donc de trouver le bon point d'entrée et c'est une réponse multiforme nécessaire. Plusieurs points d'entrées simultanés sont donc envisagés :

- La semence est souvent considérée comme l'intrant n°1 par les producteurs. Un appui à l'amélioration variétale de semences vivrières / vivrières-marchandes (en priorité céréales) devrait permettre de produire des variétés à cycles courts (ou intermédiaires) adaptées aux conditions locales de façon à minimiser les risques climatiques et à augmenter les rendements (moindre incidence de la baisse de fertilité des sols). → **Projet relance des filières semencières.** Ce projet sera construit sur la base d'un partenariat public-privé impliquant le BNS, l'ITRAD, l'ONDR, des OP multiplicatrices, des multiplicateurs privés individuels ainsi que des réseaux de commerçants. On pourrait dans un premier temps viser la production de semences de qualité et sa multiplication en quantité suffisante (pour maximiser l'impact en termes de sécurité alimentaire) puis dans un second temps aller jusqu'à la certification des semences.
- Plusieurs filières présentent un bon potentiel et on peut espérer une aspiration de la production par l'aval ce qui dynamisera la production, augmentera les revenus des producteurs, permettra à

l'OP de développer ses services autour de cette filière, voire contribuera au développement économique local. → **Projet de renforcement des OP dans les filières karité et arachide (zone Sud) et projet de développement des filières maraîchères périurbaines (zones Nord et Sud).** On travaillera avec des OP impliquées sur ces filières et ayant déjà atteint un certain niveau de développement. Avec ce point d'entrée d'appui à la commercialisation on développera ensuite un ensemble de services de l'OP à ses membres afin d'asseoir le modèle économique et institutionnel de l'OP (on pourra donc progressivement couvrir les aspects de conseil et d'approvisionnement). Une composante importante du projet concernera la formation / coaching des ONG d'accompagnement et des services de l'Etat dont les compétences sont pour le moment insuffisantes sur ces domaines (filières / chaînes de valeurs et dimension économique des OP). Une autre composante concernera l'appui à la gouvernance sectorielle locale : renforcement des CRA, renforcement des OPA sur leurs fonctions de plaidoyer, appui à des OSC. Il s'agira ainsi de s'assurer que les interventions en appui aux filières font sens pour le territoire et que l'on contribue bien ainsi au développement économique de la zone. Ces interventions permettront aussi de prendre un peu de hauteur et de s'attaquer à des problèmes qui dépassent les seules OP (foncier, exploitation pétrolière...). Dans des phases ultérieures on pourra s'attaquer à d'autres filières qui semblent porteuses également mais qui aujourd'hui ont un plus faible poids dans les systèmes de production (sésame, miel, anacarde, riz, etc).

Pour le secteur de l'agriculture au Nord et au Sud

La maîtrise de l'eau dans les systèmes agricoles est un autre levier essentiel. A la fois elle permet de sécuriser la production, mais aussi de l'augmenter (augmentation des rendements et augmentation du nombre de campagnes annuelles), et de la diversifier. On peut ainsi encourager une plus forte connexion aux marchés, notamment urbain. → **Projet de renforcement des filières maraîchage, notamment périurbaines.** Ce projet sera de dimension nationale (Nord et Sud) mais devra adapter ses démarches aux quatre grands systèmes rencontrés : oasis (au Nord), ouaddis (au Nord), bas-fond (au Sud), périurbain (au Nord et au Sud), le système périurbain concentrant le plus d'attention (et de financement). Ce projet adoptera une logique filière / chaîne de valeur et développement de l'économie local. C'est-à-dire qu'on ne travaillera pas seulement sur le maillon producteurs/trices. Au contraire on cherchera aussi à appuyer l'émergence d'entreprises rurales agricoles et para-agricoles : entreprises de transformation, commerçants, entreprises de services (approvisionnement en intrants), centres de conseils... L'appui aux dynamiques périurbaines sera le cœur du projet avec un focus fort sur l'emploi des jeunes. A travers ce projet on cherche donc à répondre à plusieurs enjeux : sécurité alimentaire, développement économique des villes secondaires, emploi des jeunes.

2.1.4. Identification des axes et projets du portefeuille de la DDC

Quatre axes ont été retenus à l'issue de la mission d'identification :

- Axe 1 : Aménagement et gestion de l'espace ;
- Axe 2 : Renforcement des capacités des acteurs du monde rural ;
- Axe 3 : Développement économique rural ;
- Axe 4 : Amélioration des capacités de résilience des populations face aux crises alimentaires.

Quatre projets ont été retenus à l'issue de la mission d'identification :

- Projet de renforcement de l'élevage pastoral (Nord) ;
- Projet de relance des filières semencières (national).
- Projet de renforcement des OP dans les filières karité et arachide (Sud) ;
- Projet de développement des filières maraîchères notamment périurbaines (Nord et Sud).

Les résumés des projets sont donnés pages suivantes.

Projet de « renforcement de l'élevage pastoral »	
Axe	Axe 1 « aménagement de l'espace » et axe 2 de « renforcement des capacités des acteurs du monde rural / Renforcement des institutions et des organisations du monde rural » du programme A+SA de la DDC au Tchad.
Durée	4 ans pour la phase 1
Montant	2,5 M CHF / an
Objectif global	Contribuer à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire par un renforcement de l'élevage pastoral.
Objectif spécifique	Renforcer la résilience des élevages pastoraux par une sécurisation de la mobilité pastorale et un meilleur accès aux services (santé animale, compléments alimentaires) dans un contexte de bonne gouvernance sectorielle locale.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement (réhabilitation et/ou construction) des infrastructures pour l'accès à l'eau et pour l'ouverture de nouveaux pâturages. Le maillage de points d'eau existants est maintenu. • Développement des services aux éleveurs par des modèles (institutionnels et économiques) de services innovants. Les services concernés sont l'accès aux intrants vétérinaires, le développement d'aliments alternatifs locaux, le conseil. • Renforcement de la gouvernance sectorielle locale.
Effets / impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Au niveau des familles de pasteurs, augmentation du niveau économique des unités familiales de pasteurs : augmentation / sécurisation des revenus et du capital, amélioration de la sécurité alimentaire des familles, sécurisation des noyaux d'élevages (jeunes femelles, laitières) face aux aléas. • Au niveau des familles et de la filière : limitation des pertes animales (mortalité mais aussi pertes de production) lors des déplacements et limitation de l'influence des épizooties et zoonoses sur les troupeaux. La filière dans son ensemble est plus productive. • Limitation des conflits liés à l'accès aux ressources pastorales : ralentir les départs vers les zones agricoles, modes de prévention et de gestion des conflits. • La structuration du milieu rural est renforcée en articulant bien les organisations socioprofessionnelles des transhumants, les organisations plus formelles d'éleveurs, le reste du secteur privé et les instances déconcentrées et décentralisées.
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> • Composante 1 : Sécurisation de la mobilité pastorale ; • Composante 2 : Amélioration de l'accès aux services selon des modèles institutionnels et économiques innovants ; • Composante 3 : Développement de la gouvernance sectorielle locale.
Régions	Batha, Wadi Fira, Ennedi.

Projet de renforcement des OP dans les filières karité et arachide	
Axe	Axe 3 de « développement économique rural » du programme A+SA de la DDC au Tchad.
Durée	4 ans (phase 1)
Montant	1.5 à 2 M CHF / an
Objectif global	L'objectif général du projet est la promotion économique et sociale des producteurs et productrices par un meilleur accès au marché et contribuer ainsi au développement économique des territoires du Sud.
Objectif spécifique	Les producteurs et productrices sont structurés au sein d'OP professionnelles renforcées, porteuses de projets économiques sur des filières, et évoluant dans un contexte de bonne gouvernance sectorielle locale.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs et productrices sont structurés au sein d'OP professionnelles. • Les OP portent des projets économiques axés sur des filières porteuses (arachides et karité dans un premier temps). • Les dispositifs d'appui conseil technique (ONG), financier (IMF) et politique (OSC) sont renforcés pour accompagner de manière professionnelle les OP et leurs membres. • La gouvernance sectorielle locale est renforcée pour permettre un développement économique et social des populations.

Effets / impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des revenus des producteurs membres des OP. Amélioration de la structuration du milieu rural : sur le plan économique via les OP et le développement de filières et sur le plan institutionnel via l'amélioration de la gouvernance sectorielle locale. Changements d'attitudes des acteurs qui se responsabilisent dans le processus de développement.
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> Composante 1 : Renforcement des OP dans la filière karité ; Composante 2 : Renforcement des OP dans la filière arachide ; Composante 3 : Formation / coaching / information / capitalisation des ONG et services de l'Etat ; Composante 4 : Renforcement des IMF et mise en place d'un dispositif vertueux de financement des OP ; Composante 5 : Développement de la gouvernance locale sectorielle.
Régions	Logone Oriental, Mandoul et Moyen Chari.

Projet de relance des filières semencières	
Axe	Axe 2 : Renforcement des capacités des acteurs du monde rural.
Durée	4 ans pour la phase 1
Montant	1 M CHF / an au minimum (possibilité d'augmenter lors de la formulation)
Objectif global	L'objectif général est la sécurisation et l'augmentation de la production agricole des exploitations familiales.
Objectif spécifique	L'objectif spécifique est la relance des filières semencières du Tchad.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Le cadre institutionnel est renforcé : existence d'une politique nationale semencière, des modèles institutionnels, techniques et économiques viables sont en place, le secteur est coordonné efficacement. Les acteurs institutionnels remplissent leurs mandats, l'Etat se concentrant sur ses fonctions régaliennes. Des opérateurs privés (individuels et / ou collectifs) produisent, stockent et distribuent des semences céréalières de qualité. Ils sont installés selon des bases économiques permettant leur pérennisation.
Effets et impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> Des filières semencières cogérées par l'Etat et le secteur privé fonctionnent selon des modèles institutionnels, techniques et économiques pérennes. Les exploitations familiales ont accès à des semences de qualité répondant à leurs besoins et augmentent / sécurisent ainsi leurs productions.
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> Composante 1 : Amélioration du cadre institutionnel national. Composante 2 : Renforcement des acteurs institutionnels (BNS, ITRAD, ONDR) pour remplir leurs mandats. Composante 3 : Renforcement des opérateurs privés (OP et individuels) de multiplication, de stockage et de distribution de semences.
Régions	Les 6 régions d'intervention de la DDC avec un focus plus fort sur les régions sahéliennes et soudanaises.

Projet de développement des filières maraîchères au Tchad.	
Axe	Axe 3 de « développement économique rural » du programme A+SA de la DDC au Tchad.
Durée	4 ans de la phase 1
Montant	1 à 1,5 M CHF / an (voire possibilité d'augmentation)
Objectif global	L'objectif général du projet est de lutter contre la vulnérabilité des ruraux et de lutter contre la pauvreté.
Objectif spécifique	Renforcer les filières maraîchages pour améliorer la sécurité alimentaire des producteurs/trices et contribuer au développement économique des zones rurales et périurbaines.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Des aménagements sont rénovés, modernisés ou mis en place et sont adaptés aux contextes de chacune des zones d'intervention du projet.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences des producteurs/trices sont renforcées et ils deviennent des « maraîchers experts » (itinéraires techniques, gestion de l'eau...). • Des dispositifs privés (individuels ou collectifs) sont testés pour l'approvisionnement en intrants, la transformation, la commercialisation des produits et le conseil. • Des référentiels technico-économiques sur les différents systèmes maraîchers et les filières sont capitalisés.
Effets / impacts attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Les revenus des producteurs/trices sont sécurisés et augmentés. • Les filières maraîchères se développent permettant de créer des emplois agricoles et para-agricoles (conseil, transformation, autres) notamment pour les jeunes. • La structuration du milieu rural (notamment sous forme d'OP et d'acteurs privés) se développe. • Des dynamiques de développement économique rural se renforcent, notamment en zones périurbaines.
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> • Composante opérationnelle 1 : appui aux filières maraîchères des régions du Logone oriental, Moyen Chari et Mandoul (composante « sud ») ; • Composante opérationnelle 2 : appui aux filières maraîchères des régions du Batha, de l'Ennedi et du Wadi Fira (composante « nord »); • Composante transversale 3 : coordination générale, suivi-évaluation, échanges croisés, appuis méthodologiques et capitalisation.
Régions	Six régions d'intervention DDC : Logone Oriental, Mandoul, Moyen Chari, Batha, Wadi Fira, Ennedi. La mission de formulation pourrait cependant proposer de restreindre les zones d'intervention pour éviter une trop grande dispersion.

3. Introduction

Une mission d'appui à l'identification d'un portefeuille de projet dans le domaine « agriculture et sécurité alimentaire » du programme de la DDC au Tchad a été conduite du 6 au 30 septembre 2012 par l'IRAM¹.

L'objectif de la mission était d'identifier et d'étudier la préfaisabilité d'un portefeuille de nouveaux projets pour le domaine A+SA de la DDC au Tchad, tenant compte des nouvelles orientations 2013-2016 de la DDC au Tchad et des orientations spécifiques définies pour le domaine lors de l'atelier stratégique de mars 2012. Les TDR de la mission sont donnés en annexe 1.

La mission s'est déroulée comme suit (le programme détaillé est donné en annexe 2) :

- Une réunion de démarrage a eu lieu au BUCO le 7/09.
- Des entretiens ont été réalisés à Ndjamen :
 - Avec les services de l'Etat : SG ou SGA ou DG des ministères suivants : agriculture, élevage, environnement, hydraulique, plan ; ONDR, ITRAD, LRVZ, Cellule permanente, BNS, ONASA ;
 - Avec des projets / programmes : PADL-GRN, PROADEL, PNSA, PRASAC ;
 - Avec des PTF : BAD, UE, AFD, PNUD, FAO, BM, Ambassade des USA ;
 - Avec OSC tchadiennes : Secadev, OANET, CASSET, CNCPRT ;
 - Avec d'autres parties prenantes : Oxfam, visite du Forum des ONG ex-PDR.
- Une réunion interne au BUCO a été organisée le 14/09 permettant des premiers échanges sur le cadrage général à l'issu des entretiens de Ndjamen. Une note intermédiaire (5p) avait été remise le 13/09 au BUCO.
- Des visites de terrain ont alors été conduites :
 - Au Nord du 15 au 23/09 dans les régions du Batha et du Wadi Fira par deux consultants IRAM accompagnés du chargé de programme économie rurale du BUCO.
 - Au Sud du 17 au 24/09 dans les régions du Logone Oriental, Mandoul et Moyen Chari (y compris visites à Moundou) de deux consultants IRAM et du représentant résident suppléant du BUCO.

Au cours des ces missions de terrains les acteurs suivants ont été rencontrés : les Gouverneurs de régions et/ou SG, des délégués régionaux des ministères de l'agriculture, l'élevage, l'environnement, l'hydraulique et le plan (sous forme de réunion du CRA ou non), l'ITRAD et l'ONDR, des chefs de cantons, des OPA et OPE (groupements, unions de groupements, coopératives), des ONG nationales, internationales et d'autres OSC, des ONG ex-PDR, des IMF, des personnes ressources.

- La dernière semaine de mission a été occupée par la rédaction, l'analyse et quelques entretiens complémentaires du 24 au 27/09. Une réunion de restitution interne à la DDC a été organisée le 28/09 au BUCO. Un rapport provisoire (40p) a été remis à cette occasion.

¹ Christophe Rigourd : agroéconomiste chef de mission, Christophe Bénard : zootechnicien spécialiste du pastoralisme, Mani Rémadji : agronome experte en genre, Frédéric Réounodji : géographe expert en gestion des ressources naturelles.

Les échanges avec le BUCO ont été très fréquents tout au long de la mission tant sur le fond que sur l'organisation de la mission. Par ailleurs on peut souligner la qualité de l'organisation de cette mission par le BUCO.

Les résultats suivants ont été atteints:

- Le potentiel des différents thèmes/axes pré identifiés par la DDC pour ses futures interventions dans le domaine A+SA a été analysé. Ces analyses ont permis de reformuler les axes pré-identifiés.
- En fonction du potentiel de chaque thème/axe retenu, cinq projets ont été identifiés, justifiés, et proposés à la DDC. Quatre projets ont finalement été retenus par la DDC lors de la réunion de restitution. Dans le court terme le 5^{ème} a été intégré de façon transversale aux 4 premiers projets ; il pourrait dans le moyen terme constituer un 5^{ème} projet à part entière.
- Une étude de préfaisabilité a été réalisée pour chaque projet sélectionné par la DDC. Cette étude servira de base pour l'élaboration par la DDC d'une entrée en matière. Les rapports sont donnés séparément.
- Le genre et la prévention / gestion des conflits ont été pris en compte de façon transversale dans l'analyse et les propositions.

Ce rapport constitue le produit « rapport intermédiaire » demandé par les TDR. Lors de la réunion de restitution les participants ayant souligné la qualité du diagnostic et du travail, nous n'avons pas cherché à réduire ce rapport pour le contenir dans les 20p demandées par les TDR. Il nous a semblé au contraire nécessaire de conserver le diagnostic ainsi que de décrire le processus participatif ayant conduit aux choix des axes et projets.

Quatre rapports d'études de préfaisabilité viennent compléter ce rapport.

4. Diagnostic

Un temps important a été consacré au diagnostic qui repose sur l'analyse de la bibliographie disponible (Cf. liste des documents consultés en annexe) - et notamment des documents de stratégie pays – et sur des entretiens à Ndjamenai puis sur le terrain. Le diagnostic présenté ici ne vise cependant pas l'exhaustivité. Plutôt qu'une présentation exhaustive des problèmes de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire au Tchad, nous avons cherché à formuler un diagnostic qui aide à la décision. Le diagnostic présenté ici est donc le fruit de nombreux aller-retour entre diagnostic et propositions d'axes et projets. Notre préoccupation essentielle a été, au-delà de la multitude de problèmes existants, de trouver les bons points d'entrées puis les cheminements nécessaires pour atteindre l'objectif d'amélioration de la production et de la sécurité alimentaire des exploitations familiales ainsi que leurs capacités de résilience des populations.

4.1. Diversité et évolutions des systèmes de production au Tchad : « crises » et insécurité alimentaire des exploitations familiales

Le Tchad présente une grande diversité de systèmes de production et donc d'exploitations familiales avec des stratégies (intérêts et moyens) diverses. Une typologie simplifiée des systèmes de production est donnée ci-dessous. Attention il ne s'agit que d'un travail rapide fait sur base bibliographique (on reprend notamment des éléments du PNSE et du PNDE) et qui devrait être approfondi. On présente ensuite les principales contraintes rencontrées et certaines tendances d'évolutions.

4.1.1. Une grande diversité des systèmes de production et des exploitations familiales

a. Les systèmes de production agricoles et systèmes d'élevage en zone soudanienne

Les systèmes de production agricoles et systèmes d'élevage ci-dessous présentés, ont été identifiés à partir des documents stratégiques (PNDE, Schéma directeur de l'Agriculture et schéma directeur de l'eau et de l'assainissement) et complété par nos connaissances de ces systèmes.

Les cellules apparaissant en grisé représentent les systèmes les plus touchés par les projets du portefeuille de la DDC.

Systèmes de production agricole

	Type de système	Sous-systèmes	Localisation
A. Systèmes de production agricoles	A.1. Système cotonnier	A.1.1 Coton « polyvalents » (coton, céréales, élevage sédentaire)	Ouest de la zone Soudanienne
		A.1.2 Coton-tubercule (coton, céréales, racines et tubercules)	Centre et Est de la zone Soudanienne
	A.2. Système rizicole	A.2.1 Monoculture du riz pluvial	Principalement plaine alluviale du Logone
	A.3. Système maraîcher	A.3.1 Maraîchage périurbain	Proximité zones urbaines (Moundou, Doba, Sarh, Koumra, Kélo et Pala)
	A.4. Système « vivriers »	A.4.1 Arachide, racines et tubercules (manioc et igname)	A l'Est de la zone Soudanienne
		A.4.2 Céréales pluviales et de décrue sur zones défrichées	Salamat

Systèmes d'élevages

	Type de système	Sous-systèmes	Localisation
B. Systèmes d'élevage	B.1. Système d'élevage périurbain		Proximité des grosses agglomérations (Moundou, Sahr, Doba...)
	B.2. Système généralisé « élevage villageois » et « culture attelée »		Anciens et nouveaux bassins cotonniers
	B.3. Système pastoral « fluvial »		Plaines alluviales du Logone et du Chari
	B.4. Système pastoral « étranger »		Ensemble zone soudanienne et limite zone sahélienne
	B.5. Système pastoral « peul »		Spécifique Chari Baguirmi

Des interrelations existent fréquemment entre les systèmes de production agricole et certains systèmes d'élevages. Ainsi en zone soudanienne, le système « élevage villageois et culture attelée » est à relier avec les systèmes cotonniers : les exploitants utilisent pour la plupart la traction animale et investissent dans l'élevage bovin. Ces troupeaux sont confiés à des bouviers. Ils utilisent les ressources fourragères aux alentours des villages et dans les plaines alluviales. Cette tendance est particulièrement vraie dans le Moyen Chari et le Mandoul (et en proportions plus modestes dans le Logone oriental).

b. Les systèmes de production en zone sahélienne

Systèmes de productions agricoles

	Type de système	Sous-systèmes	Localisation
C. Système de productions agricoles	C.1 Système oasien	C.1.1 Système complexe « Maraîchage, palmier dattier, petit élevage »	Kanem
	C.2 Système des ouaddis	C.2.1 Maraîchage et arboriculture	Toute la bande sahélienne, particulièrement à proximité des grands Barhs
	C.3 Système lié aux barrages	C.3.1 Maraîchage et arboriculture	Très localisés et liés à la présence d'aménagements hydro-agricole (barrages)
	C.4 Système dunaire	C.4.1 Mil pénicillaire, arachide	Batha, Bahr al Gazhal, partie du Wadi Fira
	C.5 Système lacustre	C.5.1 Système des polders (riz, maïs, blé, maraîchage, arboriculture)	Lac Tchad
		C.5.2 Système de décrue (canne à sucre, manioc, riz, maïs, maraîchage)	Lac Tchad, Lac Fitri

A noter certaines spécificités autour du Lac, dans le Salamat et surtout le Dar Sila et le Ouaddaï qui constituent avec le Wadi Fira les centres d'approvisionnement en céréales pour le BET.

Systèmes d'élevage

	Type de système	Sous-systèmes	Localisation
D. Système d'élevage	D.1 Systèmes pastoraux	D.1.2 Système pastoral du Kanem	Kanem
		D.1.5 Système pastoral « bouvier » grand transhumants	Toute la bande sahélienne (particulièrement Bahr Al Gazhal et Batha)
		D.1.6 Système pastoral Chamelier grands transhumants	Toute la bande sahélienne (particulièrement Bahr Al Gazhal et Batha et Wadi Fira)
		B.1.7 Système pastoral « bouvier » moyen et petit transhumant	Puits, ouaddis et mares présentes au Bahr al Gazhal, Batha et Wadi Fira (+ Kanem)
	D.2 Système agro-pastoral	D.2.1 Système agro-pastoral villageois	Guéra, Sud Bahr al Gazhal, Ouaddaï, Dar Sila, Salamat, Chari Baguirmi
		D.2.2 Système intégrant pastoralisme « petits et moyens transhumants » et agriculture	Batha, Guéra, Sud Bahr al Gazhal, Ouaddaï, Dar Sila, Chari Baguirmi

	D.3 Système d'élevage périurbain	D.3.1 Système intensif périurbain	Proximité des grandes agglomérations (N'Djamena, Abéché)
	D.4 Système pastoral du secteur lacustre	D.4.1 Système pastoral du secteur lacustre	Lac Tchad, lac Fitri

L'élevage représente en zones sahélienne, la première activité économique. Si les activités agricoles « pures » (basées sur la culture du mil essentiellement) ne sont pas à négliger, on assiste à une évolution des systèmes agricoles et des systèmes d'élevage vers l'agro-pastoralisme. Cette évolution ne concerne cependant pas tous les éleveurs. Les agriculteurs les plus riches investissent dans l'élevage dont les animaux sont confiés à des gardiens. Le phénomène inverse est plus marqué encore : de nombreux pasteurs se mettent à cultiver, dans leurs zones d'attache y compris dans les endroits les plus septentrionaux mais aussi dans les zones de mobilité. La culture de contre-saison est alors privilégiée. Cette tendance est particulièrement marquée au Batha et au Wadi-Fira.

c. Les systèmes de production en zone Saharienne

Systèmes de production agricole

Type de système	Sous-systèmes	Localisation
C.1 Système oasien	C.1.1 Système oasien complexe	Oasis du B.E.T.

Systèmes d'élevage

C.2 Système transhumant	C.2.1 Système Chamelier grand transhumant « de piémont »	Pâturages Sahariens du B.E.T.
	C.2.2 Système pastoral du Kanem occidental	Kanem occidental

Les systèmes agricoles oasiens ne peuvent être isolés des systèmes transhumants chameliers. La plupart des oasiens possèdent à la fois des palmeraies, parfois des jardins maraîchers, mais surtout, font l'élevage de dromadaires selon un système transhumant (même si les troupeaux ne sortent que très rarement de la région).

4.1.2. Des contraintes multiples et la nécessité de trouver les bons points d'entrée et les bons leviers d'intervention

Une très forte proportion des exploitations familiales reste confrontée à l'insécurité alimentaire (chronique ou temporaire). Pour l'ensemble de la population tchadienne 44.2% de la population est affectée par une insécurité alimentaire, et ce chiffre est certainement plus élevé pour les producteurs/trices². Sécurisation alimentaire ne signifie pas seulement production vivrière. Par exemple en zone soudanienne le coton faisait partie intégrante de la stratégie de sécurisation alimentaire (vente de coton et achat de céréales) des ménages. Certains préfèrent ainsi parler de sécurisation économique des ménages. Ainsi de plus en plus d'exploitations familiales intègrent des stratégies de commercialisation de leurs produits. Avec la crise du coton des spéculations de vivrier-marchand se développent, au premier rang desquelles est l'arachide aujourd'hui. Cette tendance offre de bonnes perspectives de développement et de structuration du milieu qu'il serait très pertinent d'accompagner. Par ailleurs la sécurisation économique des ménages passe aussi par d'autres mécanismes : migrations plus ou moins longues des hommes et surtout des jeunes abandonnant des

² Source : PNSA 2006-2015, 1^{ère} phase quinquennale (2006-2010), juin 2005.

études suivis aujourd’hui par les femmes et les jeunes filles à l’intersaison, accords de réciprocités entre familles ou dépravation des mœurs) etc.

De nombreux producteurs/trices sont pris dans des cycles d’usures aux périodes de soudures ou pour faire face à des besoins sociaux (santé, scolarisation des enfants, décès). Ils sont parfois contraints de vendre leurs productions sur pied à des commerçants usuriers. Dans d’autres cas une grande quantité de céréale (sorgho) peut être vendue pour la fabrication de la boisson traditionnelle par les femmes dans le but d’avoir de l’argent et répondre aux besoins pressant. Les IMF n’apportent qu’une réponse très partielle à ces problèmes : quelques dispositifs d’épargne (dépôts à vue immédiatement disponible pour l’épargnant), mais pas de crédit social disponible. Par ailleurs s’il existe des réseaux d’IMF actifs au Sud ils sont quasiment absents au Nord (où il n’existe des banques commerciales qu’à Abéché et Mongo). Rompre ces cycles d’usure sera certainement difficile et pourtant ce serait un moyen rapide et efficace pour améliorer la sécurisation économique, et donc alimentaire, des ménages.

Le faible accès et maîtrise de l’eau est un problème crucial aussi bien en agriculture qu’en élevage et devraient donc être une préoccupation essentielle du portefeuille de la DDC. Cela revêt bien sûr différentes réalités suivant que l’on soit agriculteur ou éleveur, au Nord ou au Sud. Il peut par ailleurs s’agir de gérer le manque d’eau mais aussi l’excès.

Globalement les producteurs/trices ont un très faible accès aux intrants : semences de qualité (certifiées ou non), engrains minéraux, produits phytosanitaires, produits vétérinaires, équipements... sont rarement disponibles. Il s’agit d’ailleurs bien plus d’un problème de disponibilité (absence de produits sur les marchés) que d’accessibilité (capacité des paysans à payer ces produits). Dans le secteur agricole la non disponibilité de la semence est particulièrement problématique, or la semence est souvent considérée comme l’intrant n°1 par les producteurs/trices. Améliorer l’accès et la disponibilité de la semence (qualité et quantité) semble une bonne porte d’entrée pour accroître la production. La question des autres intrants pourrait alors être traitée dans un second temps.

Les services de conseil aux exploitations familiales sont globalement défaillants. L’ONDR qui a pu être active à la grande époque du coton manque aujourd’hui de moyens financiers même si elle reste la structure la plus présente sur le terrain. Les OP, à part de très rares exceptions, ne fournissent pas aujourd’hui de conseil ni de services technico-économiques appropriés à leurs membres.

Enfin en zone sahélienne les acteurs ont souligné le problème crucial des prédateurs des cultures (oiseaux granivores, criquets, chenilles...) qui peuvent parfois dévastés la totalité d’un champ. Ce problème n’a pas été rapporté au Sud. Pour les agriculteurs sahéliens ce problème serait aussi important que celui de la faible maîtrise de l’eau (problème n°1 ex-æquo). Pourtant ce problème ne sera pas traité par le portefeuille DDC. Il semble qu’il faille en effet plutôt rechercher des solutions au niveau sous-régional.

4.1.3. Des systèmes agraires en évolution et qui subissent aussi les évolutions de fonds du Tchad

Les systèmes de production présentés ci-dessus ne sont pas figés mais en évolution. Ils sont affectés par certaines dynamiques agraires ainsi que des évolutions plus générales au Tchad.

La crise de la filière coton au Sud est certainement le changement le plus important pour les systèmes soudanais qui doivent dorénavant trouver une autre base au système. Or force est de constater qu’il n’existe pas aujourd’hui d’alternative unique au coton³. L’arachide semble offrir de bonnes opportunités, mais ne constitue qu’un élément de réponse partielle parmi d’autres. Par ailleurs le fait

³ Par ailleurs avec la crise de la filière coton c’est tout le « système coton » qui s’effondre, c’est à dire un dispositif de conseil, d’alphabétisation, d’approvisionnement en intrants, de structuration du milieu (OP, marchés autogérés), de mise en place d’infrastructures, etc.

qu'il s'agisse d'une culture vivrière fait que le mode de récolte est différent : ainsi le propriétaire doit en céder une grande partie aux personnes venant l'aider au champ ce qui n'est pas le cas pour le coton. Les systèmes de production sont ainsi de plus en plus diversifiés.

L'augmentation de la population fait que l'on arrive aujourd'hui à la limite des fronts pionniers au Sud (sauf au Salamat) et réduit l'espace disponible pour les exploitations. Le renouvellement de la fertilité des sols par un système de rotation et de friches n'est plus possible (diminution des temps de friche). Combiné à l'absence d'engrais coton (crise de la filière) cela engendre une baisse de la fertilité des sols.

La géographie des systèmes de production évolue aussi au Nord comme au Sud. Les éleveurs transhumants descendent au Sud plus tôt ce qui augmente les tensions agriculteurs-éleveurs lorsque les récoltes ne sont pas terminées. Les agriculteurs au Sud développent aussi certaines cultures plus pérennes : manioc ou petit périmètre irrigués rendant difficile l'accès aux points d'eau pour les éleveurs. L'agriculture « se déplace aussi vers le Nord » avec de plus en plus d'éleveurs pratiquant des cultures en marge de leur activité d'élevage (cultures de berbéré en contre saison par exemple). Des éleveurs (une partie de la famille) s'installent au Sud. Les aires de présence des différents cheptels (petits ruminants, bovins, camelins) mais aussi des cultures évoluent : les dromadaires descendent plus au Sud par exemple.

Enfin les OPA et OPE se développent bien qu'encore faiblement structurées.

Ces évolutions agraires sont simultanées d'autres changements de fond au Tchad. En 2009 le Tchad comptait environ 11 millions d'habitants, en 2025 (date d'échéance du portefeuille DDC sur 10-12 ans) il en compterait 20 millions. Chaque année 300.000 jeunes arrivent sur le marché du travail et les opportunités d'emploi sont très faibles.

L'exode rural est fort : vers les pays voisins (Tchad Nigeria pour le sud et Soudan pour le nord notamment), vers Ndjamen, mais aussi vers les villes secondaires. L'exode peut-être pluriannuel (émigration) ou saisonnier (vers les villes). Un enjeu important est d'ailleurs de développer ces villes secondaires.

Les moyens de communication (routes, téléphone) se développent.

Enfin les acteurs ont soulignés l'ampleur d'un problème social qui se développe au Sud : l'alcoolisme. Dans la zone pétrolière ce problème serait combiné à un phénomène d'attentisme lié à l'économie pétrolière.

4.1.4. Prédominance marquée de l'insécurité alimentaire et risques de crises : le Tchad entre urgence et développement

La population rurale tchadienne est confrontée à une insécurité alimentaire chronique et à une forte pauvreté, tout particulièrement les producteurs/trices en milieu rural. Les chiffres suivants, bien que certains soient anciens, sont particulièrement évocateurs : 87% des pauvres vivent en milieu rural, le taux de pauvreté étant de 50.6% pour les zones rurales Nord et 70.3% pour les zones rurales Sud⁴. 44.2% de la population est affectée par une insécurité alimentaire temporaire ou chronique et 28.3% des enfants souffraient de malnutrition aiguë en 2000⁵. L'apport moyen par habitant est estimé à 1.720 calorie/jour alors que cette moyenne est à 2.160 pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne⁶.

⁴ Source : Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, avril 2008, les chiffres quant à eux datent de 2003/2004.

⁵ Source : PNSA 2006-2015, 1^{ère} phase quinquennale (2006-2010), juin 2005.

⁶ Source : PNSA 2006-2015, 1^{ère} phase quinquennale (2006-2010), juin 2005.

Les risques de crises sont élevés : sécheresse, inondation, conflits armés, troubles sociopolitiques (national et sous-régional). Le Tchad semble continuellement « en transition entre urgence et développement » au cours des dernières années. Il y a donc cohabitation de stratégies d'urgence et de développement au niveau des partenaires techniques et financiers et de l'Etat. Beaucoup de partenaires réfléchissent à mieux articuler ces deux aspects. En formulant le portefeuille il faut donc garder à l'esprit que le risque de crise est élevé (sécheresses, inondations, autres). Des interventions simples, avec des impacts directs sont donc privilégiées.

4.1.5. Accès aux ressources naturelles et leur gestion : nécessité de prévenir et de gérer les conflits

On rapporte des tensions fréquentes, voire conflits meurtriers, autour de l'accès et la gestion de certaines ressources points d'eau et pâturage entre agriculteurs et éleveurs ; terre entre agriculteur-agriculteur dû au morcellement de terre entre les frères à l'âge avancé et/ou décès du père, entre homme et femme en cas de divorce et/ou décès du mari. Les sources de tensions sont multiples : augmentation de la population entraînant une pression plus forte sur les ressources et une diminution des espaces « libres », arrivée plus précoce des éleveurs transhumants dans les zones de cultures à cause du changement climatique, un nombre très important de bétails confiés aux très jeunes gardiens salariés, développement de cultures ayant une emprise plus longue sur l'espace telle-que le manioc, développement du maraîchage et autres cultures en bordure des points d'eau rendant l'accès à l'eau difficile pour les éleveurs, etc. Les voies de gestion des conflits sont surtout traditionnelles : cette approche semble effectivement la meilleure et la plus courante actuellement. Une différenciation devrait être apportée entre la prévention (mécanismes pluri-acteurs possibles) et la gestion des conflits (mécanismes impliquant surtout les autorités traditionnelles). Par ailleurs on assiste à l'émergence de nouveaux acteurs et à la multiplication des acteurs qui rendent caducs certains modes de gestion des ressources et de gestion des conflits. Ces conflits agriculteurs-éleveurs sont mentionnés dans la plupart des documents stratégiques du pays ainsi que par les acteurs, il ne s'agit donc pas d'anecdotes isolées.

De nombreux problèmes fonciers sont également rapportés par les acteurs : des processus d'accaparement foncier ont lieu autour des villes (et pas seulement Ndjamen, mais aussi les villes secondaires), confrontés aux problèmes de la pauvreté (usure notamment) des agriculteurs sont contraints de brader leurs terres, la mise en valeur de certains espaces (par des aménagements) peut créer des conflits fonciers et exclure certaines catégories de population (pasteurs), au Sud certaines femmes chassées par leurs maris ou dont leurs maris décèdent se retrouvent sans terre même si elles ont contribué à l'acquérir.

Les problèmes fonciers et environnementaux sont encore plus importants en zone pétrolière (région du Logone Oriental). Pour certains « *ces zones sont tout simplement invivables* »⁷ or des populations tentent d'y subsister: les superficies de culture sont diminuées voire arrachées, les terres sont dégradées lors des forages, des émanations toxiques ont lieu entraînant la perte du bétail⁸, des comportements attentistes se développent avec l'économie pétrolière, le paysage est quadrillé de forages, pipelines, lignes électriques, stations.

Ces problèmes de gestion des ressources naturelles rejoignent les problèmes de gouvernance qui sont saillants dans le document de SCRP⁹. « *Promouvoir la bonne gouvernance pour renforcer la cohésion sociale et l'efficacité des politiques* » est en effet affiché comme la priorité n°1 du document de SCRP. On parle de prévenir et résoudre les conflits, de consolider la paix, de mettre fin aux conflits intercommunautaires,

⁷ Voir notamment l'association de Ngaoubourandi.

⁸ On devrait d'ailleurs sérieusement s'interroger sur les conséquences possibles en termes de santé publique.

⁹ Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, avril 2008.

parmi lesquels figurent les conflits agriculteurs-éleveurs. Il s'agit aussi de lutte contre l'impunité et la corruption. Pour rappel en 2011 le Tchad était l'un des pays les plus corrompu au Monde : Transparency International le positionnait au rang 168 sur 183 pays étudiés avec une note de 2/10.

Il nous semble que ces aspects étaient initialement peu couverts par les grandes lignes du futur portefeuille (Cf. TDR et note conceptuelle) mais qu'ils devraient l'être. Or la DDC a une certaine expérience dans ce domaine dans d'autres pays (et légitimité).

4.1.6. Quelles exploitations familiales dans le contexte tchadien ?

Le terme « exploitation familiale » recouvre une grande diversité de situations au travers le Monde. On définit « l'agriculture familiale » comme une forme de production marquée par le lien structurel existant entre les activités économiques et la structure familiale¹⁰. Cette relation influe le processus de décision, notamment sur le choix des activités, de l'organisation du travail familiale, ainsi que la gestion des facteurs de production et la transmission du patrimoine¹¹.

L'agriculture familiale est souvent associée à des qualificatifs tels que petit, archaïque, non-moderne, improductif, autosubsistance, du passé, incapacité d'innovation, résistance au changement, fixisme, antiéconomique, non compétitif, non adapté au marché, pauvreté...¹²

Pourtant s'il est vrai que la pauvreté frappe durement les exploitations familiales du Sud, ces qualificatifs peuvent / doivent être démentis. Des études montrent que les agricultures familiales peuvent maintenir et créer des emplois et ralentir l'exode rural, que le développement des agricultures familiales contribue à lutter contre la pauvreté et les inégalités, que les agricultures familiales peuvent nourrir les populations et que les agricultures familiales gèrent durablement les ressources naturelles, l'environnement et les territoires. Enfin les agricultures familiales démontrent une forte résilience.¹³

La pertinence du concept de l'agriculture familiale se trouve aussi dans l'opposition à l'agriculture capitaliste qui cherche à rémunérer le capital investi et non le travail investi comme dans l'agriculture familiale. Attention cependant, car opposer ces deux formes d'agricultures ne veut pas dire que l'agriculture familiale n'est pas moderne, ou n'est pas capable de se moderniser.

Qu'en est-t-il au Tchad ?

Le Tchad est l'un pays pauvres d'Afrique subsaharienne où les exploitations familiales sont prédominantes sur l'ensemble du territoire national (99% environ). D'abord il faut souligner que la très vaste majorité de la production agricole et d'élevage (99% ?), y compris celle exportée, est le fruit des exploitations familiales. Plus de 80%¹⁴ du bétail commercialisé provient par exemple des systèmes pastoraux, qui sont une des formes d'agriculture familiale. Il y a très peu d'autres formes de production agricole. Il y a certes le domaine sucrier au Sud de Sarh mais c'est quasiment la seule exploitation capitaliste. En revanche il y a bien un nombre croissant de nantis (fonctionnaires, commerçants...) qui acquièrent des terres pour y planter des grands domaines (ranching et autres), mais à ce stade il semble plutôt s'agir de processus d'acquisition du foncier que de véritables entreprises agricoles. En réalité ces modèles sont très loin d'avoir démontré, sur le terrain, leur viabilité économique. A l'inverse les systèmes pastoraux ont démontré leur forte résilience mais aussi qu'il s'agit probablement de la façon la plus économique et rationnelle d'exploiter l'espace et les

¹⁰ Source : Défendre les agricultures familiales : lesquelles, pourquoi ? Coordination Sud, 2007.

¹¹ Source : Bélier et al, Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ? CIRAD-TERA, 2002

¹² Source : Grain de sel, n°23, juin 2003, Inter-Réseaux.

¹³ Source : Ibid.

¹⁴ Dans la mesure où le dernier recensement de l'élevage date de 1976 et où les décomptes de la commercialisation sont très difficiles ces chiffres sont seulement indicatifs. Le chiffre réel est peut-être même plus élevé.

ressources naturelles (dans le contexte agro-climatique tchadien). Depuis quelques années on note aussi le développement d'exploitations familiales de plus en plus connectées aux marchés, notamment en zone périurbaines.

La main d'œuvre familiale reste forte (5 et 7 personnes/famille) et favorise le développement de l'exploitation familiale. Chacun a une tâche qui lui est dévolue. Les enfants s'occupent de faire paître les animaux, le père chef de famille s'occupe des grands champs (céréaliers, oléagineux etc.) et la mère des cultures de case, légumes en général et de leur transformation (séchage) mais aide aussi le père dans les champs. Tous sont complémentaires.

Un point particulier au Tchad est la très grande diversité des systèmes de production et donc des exploitations familiales avec des logiques très différentes (Cf. la typologie présentée plus haut)

Un autre point particulier est aussi certainement le fait que, encore plus qu'ailleurs, les exploitations familiales – notamment pastorales – reposent sur des systèmes complexes d'entraide et de réciprocité qui vont bien au-delà de la famille.

Si les modèles d'exploitations familiales sont actuellement les seuls à avoir démontré leur viabilité aujourd'hui¹⁵, ils n'en traversent pas moins des situations difficiles et sont aussi mis à mal. Au Sud la crise du coton vient bouleverser le modèle. La pression démographique entraîne un morcellement des exploitations et de nombreux jeunes se retrouvent contraints à l'exode. Les causes de l'exode sont d'ailleurs multiples. Les aspirations des jeunes ne se retrouvent pas toujours dans le modèle d'exploitation (modèle de vie) de leurs parents. Au Sud l'alcoolisme semble se développer partout mais être beaucoup plus marqué en zone pétrolière : cela devient un problème important de santé publique, ainsi qu'un problème social (avec toutes les dérives possibles) et économique. Les relations hommes-femmes sont elles aussi en évolution : les femmes recherchent « *leurs parcelles d'autonomie* », c'est-à-dire davantage d'autonomie économique et donc d'avantage de pouvoir (permis par exemple par une parcelle d'arachide qu'elles cultivent en propre ou par la transformation et commercialisation du karité). Cela change l'économie du ménage. Pour l'essentiel les effets en sont très bénéfiques (éducation, santé, meilleure alimentation...) mais dans certains cas ce changement s'accompagne aussi de tensions au sein de la famille pouvant aller jusqu'au rejet de la femme par son mari.

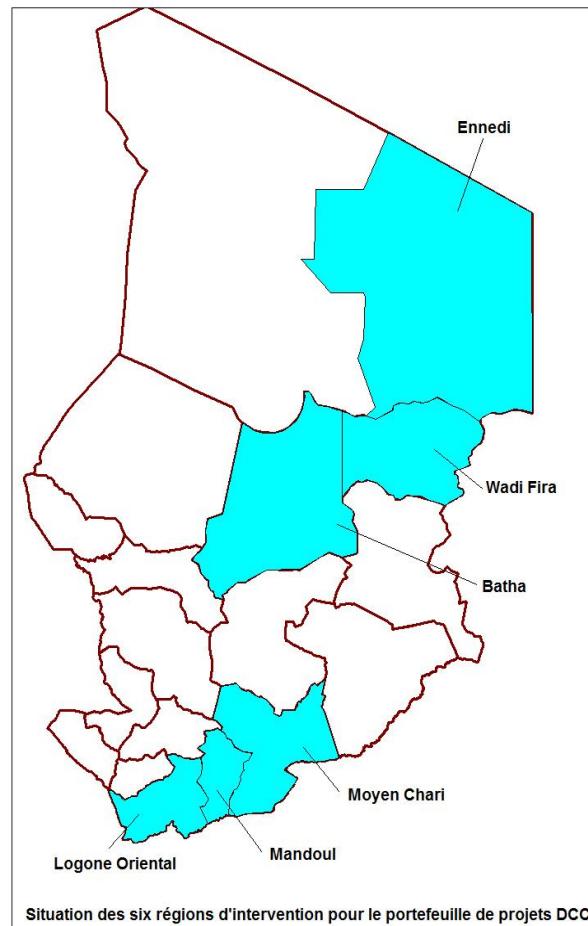
Les problèmes fonciers sont nombreux. La terre a pris une valeur marchande très importante faisant d'elle l'objet de conflits permanents ; mais aussi l'objet d'investissement et de placement le plus sûr. Les plus riches s'approprient le foncier au détriment des plus pauvres dont beaucoup sont aujourd'hui réduits à une simple main d'œuvre agricole et pastorale. La terre devenant rare, les aînés désignés pour assurer la gestion des terres de la famille le font quelques fois au détriment des autres membres. C'est le cas lorsque les terres de la famille sont mises en location à chaque campagne agricole par le père ou l'aîné de la famille en charge de la gestion, privant les autres de leur exploitation. Cela crée des mécontentements dans la famille et est source évidente de conflit au sein d'une même famille. Les tissus familiaux et amicaux s'effritent. L'accès à la terre était gratuit pour tous ceux qui étaient jugés utiles pour la communauté locale de part leurs compétences (faiseur de pluies, forge, etc.) ou leurs aptitudes physiques à défendre le territoire. Ceux-ci se marient et font des enfants qui grandissent malheureusement « sans terre ». A l'heure actuelle, ces terres qui ont été acquises hier par affinité font l'objet de réclamation par les parents des donateurs ce qui occasionne des conflits. Certains propriétaires terriens louent une même terre à plusieurs personnes créant alors des conflits entre, non seulement le propriétaire et les locataires mais aussi entre les locataires eux-mêmes. Ces différents cas de conflits évoqués montrent que l'exploitation familiale vit régulièrement dans une situation foncière conflictuelle.

Malgré ces multiples problèmes dont font face les exploitations familiales, des efforts sont fournis et continus d'être fournis par les exploitants pour joindre les deux bouts :

¹⁵ Mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de place pour d'autres modèles : il faut juste que ces autres modèles démontrent aussi leur intérêt au-delà des discours politiques et des mythes de la modernisation rapide.

- Certains exploitants, en dehors des cultures pour l'autosuffisance alimentaire (céréales), produisent des cultures marchandes (arachide, sésame) pour vendre aussitôt la récolte et répondre à d'autres besoins de la famille (scolarisation des enfants, santé, habillement, décès) ;
- D'autres exploitants s'en donnent aux autres activités non agricoles (petites boutiques, forge, menuiserie, etc.) ;
- D'autres encore, pratiquent l'exode temporaire (après avoir semé et reviennent en période de récolte), ils confient leur champ le souvent à madame ou un frère. Malheureusement, nombre d'entre eux y reste longtemps voire définitivement.
- Telles sont les différentes solutions que les exploitants trouvent pour résister aux différentes crises que traversent leurs exploitations.

4.2. Présentation des six régions visées par l'intervention



Les données de base (superficie, population, climat, etc...) des six régions sont données en annexe.

4.2.1. L'Ennedi : Entre enclavement et commerce transfrontalier

Situé à l'extrême nord-est du Tchad, cette très vaste région (approx 250.000 km²), extrêmement enclavée et très peu peuplée (173 000 hab. pour une densité de moins de 1 hab/km²) perpétue ses dynamiques historiques de commerce : il s'agit d'une zone de passage située à l'intersection entre le Tchad et la Libye. Son climat saharien et ses vastes massifs rocheux en font une zone ultra aride, ponctuée de rares oasis. Le pastoralisme basé sur l'élevage de dromadaire est indéniablement, avec la phoeniciculture¹⁶, la première ressource économique de cette région. L'Ennedi fournit aussi une partie de l'est du Tchad en natron. Ce phénomène constitue une ressource économique complémentaire importante. L'élevage de dromadaires suit un système basé sur une mobilité interne : les troupeaux se déplacent pour des besoins d'accès aux ressources au sein de l'Ennedi. Les produits de cet élevage sont plutôt écoulés vers le nord : la Libye et le Nord du Soudan constituent les principaux débouchés. Le marché de Kalaït, premier marché de dromadaires au Tchad, génère des ressources importantes.

Ces rares atouts économiques ne parviennent pas à endiguer l'exode des hommes : il est fréquent que les hommes s'en aillent pour plusieurs années, particulièrement en Libye et au Soudan.

L'eau, mis à part les exceptions oasiennes où les nappes affleurantes permettent des systèmes agricoles très intensifs, constitue plus qu'ailleurs la problématique majeure : limitation de la mobilité des élevages, limitation et dangerosité des routes commerciales... L'Ennedi dépend à 100 % de ses voisins pour l'accès aux céréales. Jusqu'à une période récente, l'approvisionnement était massivement tourné vers la Libye (céréales brutes, pâtes alimentaires subventionnées...) et les échanges avec le Wadi Fira voisin. Actuellement le Wadi Fira est le principal fournisseur. Les dattes et le natron, constituent la base de ces trocs.

Les deux leviers de développement de cette région sont, d'une part un renforcement du pastoralisme, notamment par un accès à l'eau sécurisé et, d'autre part, une meilleure valorisation du système intensif oasien (limitation des pertes en eau, également dans la durée des productions maraîchères, intégration du petit élevage dans le système) qui constitue une véritable alternative de sécurité alimentaire.

4.2.2. Le Wadi Fira : l'échange interrégional, base de l'économie

Le Wadi Fira peut être considéré comme une zone de transition entre la zone agro-pastorale du Ouaddaï et les zones pastorales du nord Batha et de l'Ennedi. Ses potentialités sont doubles : constituées par les plaines pastorales au nord et le relief escarpé, à l'Est et au Sud qui laisse place à des vallées à potentiel agricole élevé (malgré une érosion de grande ampleur...). Cette particularité en fait une région polyvalente : l'élevage pastoral est un socle important qui, combiné à l'agriculture (mil pénicillaire et, depuis peu, le maraîchage) constitue un gage de sécurité alimentaire et d'échange avec les régions voisines. Le Wadi Fira serait le « grenier à céréales du BET » avec des relations anciennes de transactions natron-céréales ou dattes-céréales. Le maraîchage, dont l'essor est plus récent, trouverait plutôt des débouchés sur Abéché (2^{ème} ville du pays) ou N'Djamena. Cette activité, disposant d'avantages comparatifs importants pourrait contribuer à palier en partie un exode économique important : faute d'activités en saison sèche, la plupart des hommes, principalement des jeunes vont prêter leurs bras valides dans les régions (Ouaddaï) ou pays limitrophes (Libye, Soudan).

L'élevage pastoral, première ressource économique de la région, répond à des dynamiques de mobilités variable, allant de la petite mobilité (simple éloignement des champs pendant la saison de culture), pratiquée essentiellement par les agro-pasteurs, à une mobilité plus importante (transhumances vers le Ouaddaï) voire extrême (départ vers le Salamat et le nord de la Centrafrique). On constate peu de contraintes sociales concernant l'accès au pâturage. L'accès à l'eau d'abreuvement

¹⁶ Culture de dattes.

pour le bétail reste le problème majeur : faute d'eau, il est très souvent impossible pour les troupeaux d'exploiter ces vastes zones.

L'eau constitue aussi un problème pour les activités agricoles de cette région : il pleut rarement (une bonne année sur quatre selon les paysans, pour des quantités assez réduites : 200 à 300 mm). Lorsque l'eau est au rendez-vous, elle disparaît très rapidement, par des phénomènes de ruissellement et d'infiltrations.

Le Wadi Fira est donc à la fois une zone d'élevage (près de 200 000 bovins et 70 000 Camelins) et d'agriculture (la production de mil et le maraîchage sont en développement). Ses relations commerciales historiques avec le BET (céréales) et plus récemment Abéché (maraîchage) en fait une région stratégique où l'eau constitue un problème important, tant pour le pastoralisme que pour la valorisation de l'espace agricole.

4.2.3. Batha : La région pastorale du Tchad

Le Batha est une région vaste à faible pluviométrie (200 à 400 mm de pluies par an) dont les ressources, notamment pastorales, sont extrêmement prisées. Son positionnement central à l'échelle nationale ne l'exclut pas des contraintes d'enclavement : confiné entre le Fitri et sa zone d'épandage, le Bahr Batha et sa traversée dangereuse, la région est inaccessible en saison des pluies. Son seul lien avec le reste du pays, en saison des pluies, tient à la présence du pont d'Oum Hadjer.

L'élevage est l'activité la plus importante de la région (le Batha abriterait environ 1 042 000 bovins et plus de 200 000 camelins) : le Batha est inconditionnellement la première région d'élevage au Tchad. Le pastoralisme et la mobilité qui régissent cette activité sont liés à l'accès à la ressource : le pâturage, mais aussi et surtout l'eau. Les transhumants quittent tôt leurs zones d'ancrage, particulièrement lorsque les trop rares points d'eau de surface sont épuisés, et se trouvent rapidement, souvent avant que les premières récoltes ne soient réalisées au milieu des champs (Guéra, Dababa...). D'autres se replient vers les points d'eau pérennes (puits profonds, souvent dégradés car sur-utilisés). Le retour, dès les premières pluies, s'avère extrêmement périlleux, avec la crainte de rester coincé au sud du Bahr Batha faute d'avoir pu anticiper sa crue, de plus en plus imprévisible.

Le Batha est aussi caractérisé par une formidable réserve de biomasse et de biosphère, certes très localisée et unique au Sahel, avec la présence du lac Fitri. Les troupeaux y affluent massivement, non sans générer des problèmes liés à l'accès aux ressources naturelles et au foncier.

Que ce soit à proximité du Fitri, le long des Bahrs ou des Ouaddis, l'agriculture est de plus en plus pratiquée : les systèmes de productions évoluent ainsi vers l'agro-pastoralisme. La plupart des éleveurs, même les plus grands transhumants mettent en culture des zones plus ou moins importantes (culture de contre saison). La pratique de l'agriculture y est particulièrement aléatoire au vu des nombreuses problématiques : pluviométrie, attaques récurrentes des nuisibles... Quelques alternatives avec la prolifération du Bérébéré, à moindre échelle, le maraîchage (revenus tirés des produits) permettent une augmentation de la disponibilité en céréales.

L'enjeu du Batha reste donc l'accès à l'eau et le développement de systèmes particulièrement imbriqués oscillant entre pastoralisme et cultures pluviales.

4.2.4. Le Mandoul : Forte densité humaine et systèmes agricoles complexes

Le Mandoul est la région la plus densément peuplée des 6 régions d'intervention de la DDC (36,6 hab/km²)¹⁷. Cette zone bénéficie d'une pluviométrie satisfaisante pour l'agriculture, variant entre 900

¹⁷ C'est avec la région du Logone Orientale (34.7 hab/km²) la région la plus densément peuplée parmi les 6 régions d'intervention de la DDC. La région du Moyen Chari arrive ensuite avec seulement 14.3 hab/km².

et 1200 mm de précipitations par an. La végétation est de type savane arborée à espèces utiles (néré, karité, khaya). Il existe quelques rônères, les plantations de manguiers y sont nombreuses. Le relief est très peu marqué par des bas plateaux de type argilo sableux, faiblement ondulés (nommés « koros ») et des plaines alluviales. Les parcs agro forestiers de karité et de néré évoluent en peuplement mono spécifique relativement dense, où la question de la valorisation de noix de karité retient l'attention des acteurs de développement rural.

Les systèmes de production sont centrés sur l'agriculture pluviale très diversifiées (coton, céréales, oléagineux et tubercules) auxquels s'ajoutent le petit élevage, l'élevage des bœufs de culture attelée et, depuis quelques décennies, l'élevage bovin. Depuis plus de deux décennies environ, le Mandoul fait face à une concentration du bétail transhumant en provenance du nord du pays. Les effectifs du cheptel augmentent d'année en année. A cela s'ajoute le fait que les agriculteurs locaux, certains commerçants ou administrateurs capitalisent dans le bétail confiés à des bouviers.

Une des problématiques essentielles qui conditionne les productions agricoles semble être la saturation de l'espace agropastoral et la pression accrue sur les ressources disponibles. Les problèmes de fertilités des sols sont marqués.

Par exemple, le développement récent du maraîchage dans la vallée du Mandoul par les populations autochtones pose de sérieux problèmes à l'élevage à cause de la fermeture des voies d'accès à l'eau. La cohabitation entre agriculteurs et éleveurs est de plus de plus difficile.

4.2.5. Moyen Chari : Evolutions de l'utilisation des espaces

La Moyen Chari est une zone à densité de population moyenne (14.3 hab/km²).

Le climat soudanien permet d'enregistrer une forte pluviométrie (entre 800 et 1300 mm de précipitations par an). Cela contribue au fort potentiel naturel et à la richesse de son réseau hydrographique caractérisée par de larges plaines alluviales. Les eaux de surface et du lac Iro fournissent autant de potentiel de surfaces irrigables potentiellement très productives (riz). Une pratique diversifiée de l'élevage caractérise la région : il s'agit d'une dynamique récente. C'est aussi une région de pêche par excellence.

L'agriculture est très diversifiée : les modes de culture en sec (pluviales) offrent de nombreuses variations autour d'une trame sorgho/mil, coton, arachide, complétée par niébé, sésame... avec de fréquentes associations sorgho/mil/arachide... Mais les problèmes de fertilité organique des sols de terroirs anciens sont importants et constituent une contrainte majeure.

Comme dans le Mandoul, les pratiques pastorales tendent également à augmenter étant donné les effectifs d'animaux provenant du nord, qui séjournent dans la zone. Ce phénomène doit pouvoir s'articuler avec une agriculture en extension (riziculture). Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont aussi un des problèmes importants de la région.

4.2.6. Logone Oriental : Potentiels agricoles importants entravés par une baisse de la fertilité des sols et l'impact des activités pétrolières

Le Logone oriental est une région à vocation traditionnellement agricole, fortement peuplée (796.453 habitants en 2009), avec une densité très élevée (34,5 hab./km²). Le régime climatique y est caractérisé par une pluviométrie annuelle variant de 800 à 1200 mm selon les années.

L'agriculture demeure la principale activité des populations de la région qui leur assure à la fois alimentation et revenu. Le système assez diversifié est centré sur la « coton culture » (secteur en crise), les céréales (mil, sorgho, pénicillaire, riz, maïs), les oléagineux (arachide, sésame) et, dans une moindre mesure, les tubercules et racines. Le maraîchage et l'arboriculture y occupent une place de choix en expansion. A côté de l'élevage traditionnel de petits ruminants et des bœufs de trait coexistent des

troupeaux de bovins appartenant aux pasteurs en transhumance dans la région. La région est particulièrement touchée par la crise du coton. La région est aussi marquée par les conflits agriculteurs – éleveurs.

Enfin, les activités pétrolières (bassin de Doba) y ont introduit de nouvelles conditions de vies et de nouveaux comportements, ainsi que des incidences négatives sur l'environnement. Comme certains le proclament : « *il est impossible de vivre en zone pétrolière !* ». A noter aussi l'existence d'un « comité des 5% » pour la gestion des revenus pétroliers, mais avec des problèmes de gouvernance.

4.2.7. Synthèse comparative des différentes particularités entre régions

a. Régions « nord »

	Batha	Wadi Fira	Ennedi
Socio-géographie	88.000 km ² / 527.031 hab ¹⁸ . / 5,9 hab. au km ² . Plaine pastorale sur toute la région. Cultures autour des ouaddis et sur les « dunes ». Présence du Lac Fitri (réserve de biomasse)	51 000 km ² / 494.933 hab. / 9,6 hab. au km ² . Zone de transition : massifs montagneux et cultures à l'est, plaines pastorales au nord et à l'ouest	250 000 km ² / 173 606 hab. / moins de 1 hab. au km ² . Distinction forte zones pastorales et zone des oasis à palmeraies
Systèmes de productions	Systèmes pastoraux basés sur la mobilité (plus ou moins forte amplitude) Evolution des systèmes vers l'agropastoralisme (cultures de contre-saison)	Systèmes évoluant vers l'agro-pastoralisme. Importance du maraîchage en activité d'appoint	Systèmes oasiens intensifs très localisés (nord de l'Ennedi) : dattes, maraîchage, petit élevage combiné à l'élevage chameau transhumant.
Eléments importants	Enclavement en saison hivernale Montée du front agricole (expansion des cultures de contre-saison), problèmes de traversée du fleuve Batha, zone du lac Fitri de plus en plus conflictogène. Actions des nuisibles (criquets et oiseaux) sur les cultures	Rétention de l'eau de ruissellement (particulièrement dans les vallées) Erosion hydraulique « grenier à mil » du BET Exode important des hommes (cycle annuel)	Enclavement, Exode important des hommes (pluri-annuel) Echanges économiques importants (Wadi Fira, voie commerciale historique...) Importance historique de la Libye dans l'approvisionnement en vivres, prise d'essors récente du Wadi Fira

b.

¹⁸ Données du recensement de 2009.

c. Régions « sud »

	Logone Oriental	Mandoul	Moyen Chari
Socio-géographie	22.950 km ² / 796.453 hab. / 34,7 hab. au km ²	17.380 km ² / 637.086 hab. / 36,6 hab. au km ²	41.810 km ² / 598.284 hab. / 14,3 hab. au km ²
Systèmes de productions	Région agricole (vivrier et commercial). Omniprésence de la culture cotonnière, mais crise du secteur.	Agriculture pluviale très diversifiée. Importance de la culture attelée. Importance du Karité du Néré et du maraîchage.	Importance des cultures de décrue dans les bas-fonds (riz) et arachide (Dan-Madja). Associations de productions complexes basés sur les céréales
Eléments importants	Problématique de gestion des ressources naturelles / foncier (influence des activités pétrolières). Précarité des exploitations familiales (alcoolisme...). Effondrement de la filière coton : recherche d'alternatives : maraîchage et arboriculture en expansion	Saturation de l'espace agropastoral Conflits liés à l'accès aux ressources naturelles (accès aux bas-fonds pour le bétail notamment). Région d'accueil des pasteurs venant du Nord en saison sèche.	Expansion du nombre d'animaux (autochtones et transhumants) Augmentation du nombre de conflits. Région d'accueil des éleveurs transhumants en saison sèche.

4.3. Contexte institutionnel et organisationnel

4.3.1. Les services et le rôle de l'Etat : faiblesse de la gouvernance et pas toujours porteur de l'intérêt général

Les principaux documents stratégiques servants de référence sont les suivants :

- Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement du Tchad 2003-2020, avril 2003 ;
- Programme national de sécurité alimentaire PNSA 2006-2015, 1^{ère} phase quinquennale (2006-2010), juin 2005. Ce document est en cours d'actualisation pour la seconde phase du PNSA ;
- Schéma directeur agricole (2006-2015) et plan d'action, juin 2005 ;
- Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, avril 2008 ;
- Plan national de développement de l'élevage (2009-2016), juin 2008 ;
- Et aussi les Actes du forum sur le développement du monde rural, février 2012, qui n'a bien sûr pas la même valeur stratégique que les documents précédents, mais qui a malgré tout une forte valeur politique.

Il faut cependant noter l'écart entre ces documents stratégiques (SCRP, SDA, PNDE, PNSA) et la position affichée (déclarations, actions) du Gouvernement. Alors que les documents stratégiques mettent la priorité sur les exploitations familiales (tout en indiquant que d'autres formes « plus modernes » sont aussi possibles) les actions actuelles du Gouvernement semblent placer d'avantage le curseur sur la modernisation rapide de l'agriculture à des fins politiques (grands périmètres irrigués, embouche bovine, tracteurs). Au sein des ministères, y compris à haut niveau (SG, SGA), certains prônent pourtant le soutien à l'exploitation familiale comme meilleur moyen d'augmenter la sécurité alimentaire de façon durable. Eux-mêmes sont alors en contradiction avec la volonté politique du Gouvernement.

Dans certains cas on peut s'interroger en quoi les initiatives engagées vont vraiment dans le sens de l'intérêt général. Le cas du PNSA est particulièrement emblématique : nombre des tracteurs distribués sont déjà en panne, les tracteuristes sont insuffisamment formés, les semences distribuées comme semences de qualité seraient parfois des semences tout venant, etc.

Il y a une multiplicité des ministères en charge des questions de développement rural : agriculture, élevage/développement pastoral, hydraulique, environnement, plan... d'où des difficultés de coordination entre ministères. De plus le PNSA semble également avoir sa logique propre et une mise en œuvre découpée des stratégies nationales. Certains estiment que le PNSA fragilisent les autres institutions / organisations (fragilise l'ONDР sur le terrain par exemple). Ces difficultés de coordination se retrouvent au niveau national et local (régional, départemental, cantonal).

La mission n'a pas réalisé un diagnostic approfondi des services de l'Etat, mais il semble que la faiblesse des services de l'Etat soit essentiellement sur le plan financier : manque de moyens financiers alloués aux services et donc manque de motivation des agents. Dans certains cas les compétences font défaut. Le problème serait peut-être plutôt au niveau du middle management et de la base que du top management. Les interlocuteurs rencontrés (SG, SGA, DG, Délégués régionaux) étaient globalement d'un bon niveau. En revanche nous n'avons pas rencontrés de cadres et techniciens aux niveaux inférieurs (conseiller de base...).

Les partenaires techniques et financiers soulignent les difficultés de collaborer avec les services de l'Etat. Les difficultés ne se trouvent pas tant au niveau des collaborations techniques (qui peuvent être bonnes) mais surtout au niveau des procédures (marchés publics, retards de financement...).

Plusieurs processus institutionnels majeurs progressent très lentement (enlisés ?) : la décentralisation (mais les 1^{ère} élections municipales ont eu lieu en 2012), la restructuration de la filière coton.

Une série de questions a donc sous-tendue notre réflexion : Etant donnée la faiblesse de gouvernance et le fait que l'Etat ne semble pas toujours promouvoir l'intérêt général faut-il nécessairement augmenter les collaborations avec l'Etat ? Si oui, quelles collaborations rechercher avec l'Etat ? Quels niveaux renforcer ?

4.3.2. Décentralisation, déconcentration et autorités traditionnelles au niveau local : Les CRA une opportunité pour renforcer la gouvernance sectorielle locale ?

Le processus de décentralisation amorcée en 1996 avance au ralenti. A noter que les premières élections municipales ont eu lieu en 2012 pour certaines villes (dans les chefs lieux des régions). A ce stade le Tchad connaît très peu de décentralisation.

Il y a en revanche une certaine déconcentration des services dans les régions et départements, même si tous les ministères ne sont pas encore représentés sur le terrain.

Une initiative intéressante concerne la concertation multi-acteurs autour des questions de sécurité alimentaire aux différents niveaux. Le CASAGC comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises est mis en place au niveau national. L'article 27 prévoit la mise en place de démembrements sur le terrain depuis 2003 : des CRA (comités régionaux d'action), CDA (comités départementaux d'action) et CLA (comités locaux d'action). Les CLA semblent complètement inactifs au jour d'aujourd'hui. Le niveau de fonctionnalité des CDA serait très variable d'un département à un autre (de pas fonctionnel à un peu fonctionnel). A ce jour les CRA seraient donc les instances les plus actives.

Les CRA ont les charges suivantes : i) dresser les priorités régionales en terme d'objectifs et d'interventions ii) valider la programmation des interventions au niveau régional iii) vérifier l'adéquation des interventions avec les priorités et proposer les mesures nécessaires iv) suivre l'exécution des intervenants et des projets v) établir les plans d'orientation et de programmation. On donne en annexe plus de détails sur leurs attributions.

Les CRA regroupent sous la présidence du Gouverneur de région : les délégués régionaux des services déconcentrés de l'Etat (plan, élevage, agriculture, environnement, hydraulique), des OSC et représentants des producteurs, les maires. Il s'agit donc d'instances hybrides entre déconcentration et décentralisation.

Le niveau de fonctionnalité des CRA serait très dépendant de l'animation politique. Des comités techniques sont mis en place également. Dans plusieurs des régions visitées nous avons trouvés des CRA assez dynamiques (tenue de réunions de concertation régulières...) même si surtout en position de réponse que proactifs et disposant de peu de moyens pour exécuter leurs missions.

Etant donnée la faiblesse de la gouvernance au Tchad, renforcer les capacités de CRA, et notamment de leurs comités techniques, semble pertinent pour améliorer la concertation entre acteurs au niveau régional et renforcer une gouvernance sectorielle au niveau des territoires. Cela semble un bon moyen d'articuler les logiques sectorielles et territoriales et de s'assurer que les processus de développement (par exemple développement d'une filière) fassent sens pour les territoires. Par ailleurs c'est un bon moyen de préparer et se préparer à l'arrivée de la décentralisation. Dans un si faible contexte de gouvernance, il est impératif de ne pas faire l'impasse sur cet aspect.

La place de la chefferie traditionnelle, surtout dans les trois régions du nord, n'est pas à sous-estimer, en particulier celle des Chefs de Canton. Les Chefs de Canton assurent un rôle de régulation sociale au sein de leurs communautés, de transmission de l'information. Il s'agit d'une structuration à la fois basée sur des bases anciennes et reconnues par tous (usagers, état...).

4.3.3. Emergence d'organisations paysannes (agriculture et élevage) avec quelques cas prometteurs mais absence de mouvement paysan

On trouve une multitude de groupements de producteurs/trices sur l'ensemble du territoire. Le PNSA mentionne plus de 35.000 groupements de base¹⁹. Pour autant la maturité de la grosse majorité de ces groupements est très faible et nombre d'entre eux sont des groupements opportunistes / attentistes créés pour accéder à des financements de projets ou pour répondre aux sollicitations des projets sans véritable vision propre ni activités.

On trouve malgré tout des groupements de base et des embryons de faitières qui font sens :

- C'est notamment le cas de nombreux groupements de femmes qui pratiquent des activités de tontines (microcrédit rotatif au sein du groupement). Bien que de petite ampleur il s'agit d'initiatives endogènes qui peuvent constituer des embryons intéressants.
- La mission a aussi pu rencontrer quelques groupements et unions de groupements qui présentent un potentiel intéressant et qui sont déjà actifs depuis plusieurs années (certains ayant déjà une quinzaine d'années d'existence) : UGAMAK sur le maraîchage à Koumra, UGCD sur la filière arachide à Koumra, quelques groupements de maraîchers non fédérés.
- Il existe aussi des coopératives. La structuration en coopérative plutôt qu'en groupement ou union de groupement (enregistrement auprès du Ministère du Commerce plutôt qu'aujourd'hui du Ministère de l'Intérieur) reflète d'ailleurs une vocation économique et commerciale plus affirmée et la volonté de se distinguer des groupements attentistes. La coopérative de femmes COFEMAK sur la filière karité en est un bon exemple.
- Des plateformes nationales à vocation de représentation et plaidoyer existent aussi tant dans le secteur de l'élevage que de l'agriculture : CNCPRT pour l'agriculture et CASSET pour l'élevage.

¹⁹ PNSA 2006-2015, 1^{ère} phase quinquennale, juin 2005.

Malgré ces dynamiques intéressantes on ne peut pas encore parler de véritable mouvement paysan. Un mouvement paysan se reconnaît en effet par cinq critères²⁰ :

- (1) Une autonomie intellectuelle et financière ;
- (2) Des objectifs conscients et explicites ;
- (3) Des rapports significatifs avec l'Etat et/ou le reste de la société civile ;
- (4) Une taille ou un poids économique/politique « suffisant »
- (5) Une organisation interne déjà établie.

Des progrès semblent en effet nécessaires sur les 5 critères.

Globalement la structuration et l'organisation de la profession (agricole / élevage) est donc plutôt moins avancée que dans d'autres pays de la sous-région mais des initiatives prometteuses sont en cours.

Par ailleurs il convient de souligner la différence de structuration et d'organisation entre le secteur de l'élevage et de l'agriculture²¹ :

- Alors que les OPA sont classiquement impliquées sur un panel assez vaste de services (approvisionnement, commercialisation, conseil), les OPE semblent plus concentrées sur des aspects de représentations (faitières régionales / nationales assez actives).
- De plus le modèle de services dans le domaine de l'élevage pourrait faire appel à un panel plus vaste d'acteurs : OPE, privé, organisations traditionnelles.

4.3.4. Société civile, ONG sectorielles, IMF et secteur privé : une forte différence Nord-Sud

La différence de contexte est particulièrement marquée entre les régions du Nord et du Sud.

Les organisations de la société civile semblent particulièrement dynamiques au Sud : organisations de défense des droits, organisations de femmes, organisations religieuses à vocation de développement (BELACD notamment)... Elles jouent un rôle non négligeable de représentation et de plaidoyer. Par ailleurs elles peuvent également accompagner l'émergence de véritables syndicats agricoles. Elle semble pouvoir être un bon levier d'action politique en attendant l'émergence de véritables syndicats agricoles au Sud.

Au Nord le rôle des autorités traditionnelles semble plus important qu'au Sud, notamment pour tout ce qui concerne la prévention et la gestion des conflits (notamment agriculteurs-éleveurs). En revanche on y trouve très peu d'OSC et d'ONG.

On trouve au Sud de nombreuses ONG nationales intervenant dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage : Inades Formation, ASAILD, Baobab, Atader, les ONG ex-PDR, etc. Elles sont beaucoup plus rares au Nord. Ces ONG semblent disposer de bonnes compétences en animation rurale et sur des aspects techniques. En revanche leurs compétences dans les domaines filières / chaînes de valeurs et en accompagnement des logiques économiques / entrepreneuriales des OP (approche plan d'affaire) sont trop faibles. Par manque d'expérience plusieurs tentatives de commercialisation et de warrantage (arachide) se sont transformées en échecs pour les OP.

Il existe aussi une nette différence Nord-Sud en matière d'accès aux organismes de financement. Si l'on trouve plusieurs réseaux d'IMF au Sud et des branches de banques commerciales, les IMF sont virtuellement absentes des régions Nord et seule Abéché et Mongo dispose de banques commerciales

²⁰ Gentil Dominique, Mercoiret Marie-Rose. Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique Noire ?? In : Tiers-Monde. 1991, tome 32 n° 128. pp. 867-886

²¹ Diagnostic rapide qu'il conviendrait d'approfondir.

(3). Dans ces réseaux d'IMF les exploitations familiales restent cependant un client minoritaire (10% pour le réseau PARSEC). De plus les IMF n'ont pas de réponses alternatives évidentes aux processus d'usures pratiqués par les commerçants.

Enfin il faut souligner le pouvoir des commerçants face aux producteurs (y compris capacités de blocage des initiatives de commercialisation des groupements et unions de groupements).

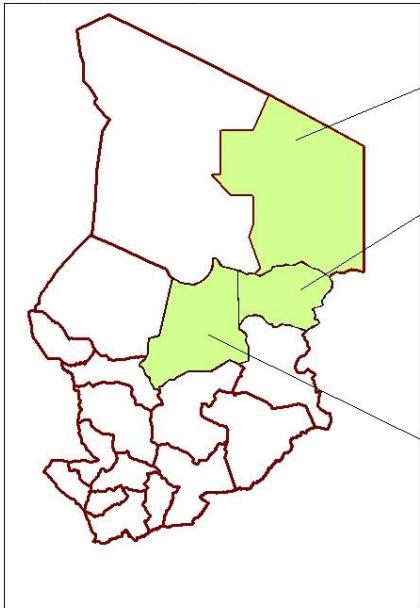
4.3.5. Mapping des PTF

Le tableau ci-dessous reprend les principales interventions en cours de PTF. NB : cette analyse est détaillée en annexe.

Projets	Bailleur	Thématique	Sud			Nord		
			Logone Oriental	Mandoul	Moyen chari	Batha	Wadi Fira	Ennedi
PAFIB	UE	Filières bétail						
PAFGA	UE	Filières gomme arabique						
PNSA II	Tchad	Sécurité alimentaire						
CASA	BM	Sécurité alimentaire						
CCSRCNPT	AFD	Appui institutionnel						
PHPTC II	AFD	Hydraulique pastorale						
ProHyPa	FIDA	Hydraulique pastorale						
Soutien Gestion Ressources Est	GIZ	Gestion ressources naturelles						
PROADEL	BM	Développement local						
PADL II	UE	Développement local						
PADL-GRN	UE	Développement local						
PTSA	UE	Système alerte précoce						
P-SIDRAT	UE	Développement local						
AT DR/SC	GIZ	Renforcement capacités						
Recensement Elevage	FAO / BAD	Collecte données / recensement						

On donne en annexe un mapping plus détaillé des interventions des PTF sous formes de tableaux ainsi que deux cartes listant les interventions dans les trois régions du Nord et du Sud.

Projets / actions de développement intervenant dans les trois régions du Nord couvertes par le portefeuille DDC

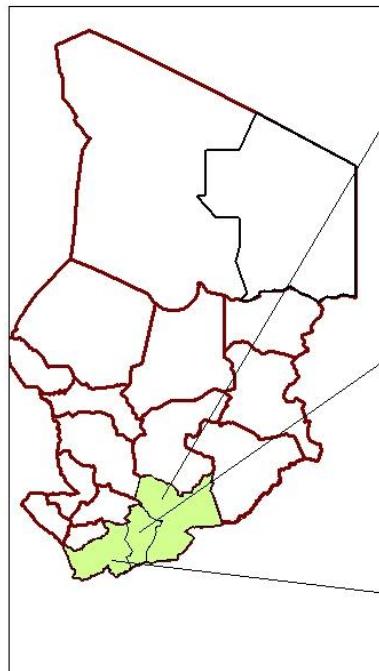


Ennedi :
 PNSAII-Sécurité Alimentaire
 CCSRCNPT-AFD-Appui institutionnel
 PROADEL-BM-Développement Local
 PADL-GRN-UE-Développement Local
 PTSU-UE-Système Alerte Précoce
 Recensement Elevage-BAD/FAO-Recensement

Wadi-fira :
 PAFIB-UE-Filières bétail
 PAFGA-UE-Gomme Arabique
 PNSAII-Sécurité Alimentaire
 CCSRCNPT-AFD-Appui institutionnel
 Soutien Gestion Ressources Est-GIZ-GRN
 PROADEL-BM-Développement Local
 PADLII-UE-Développement Local
 PADL-GRN-UE-Développement Local
 PTSU-UE-Système Alerte Précoce
 Recensement Elevage-FAO/BAD-Recensement

Batha :
 PAFIB-UE-Filière bétail
 PAFGA-UE-Gomme Arabique
 PNSAII-Sécurité Alimentaire
 CCSRCNPT-AFD-Appui institutionnel
 PHPTCII-AFD-Hydraulique Pastorale
 ProHyPa-FIDA-Hydraulique Pastorale
 PROADEL-BM-Développement Local
 PADL-GRN-UE-Développement Local
 PTSU-UE-Système Alerte Précoce
 P-SIDRAT-UE-Développement Local
 Recensement Elevage-FAO/BAD-Recensement

Actions de développement intervenant dans les régions du Sud du portefeuille de la DDC



PNSAII-Sécurité Alimentaire
 CCSRCNPT-AFD-Appui institutionnel
 PROADEL-BM-Développement Local
 PADLII-UE-Développement Local
 PADL-GRN-UE-Développement Local
 PTSU-UE-Alerte Précoce
 Recensement Elevage-FAO/BAD-Recensement

PNSAII-Sécurité Alimentaire
 CASA-BM-Sécurité Alimentaire
 CCSRCNPT-AFD-Appui institutionnel
 PROADEL-BM-Développement Local
 PADL-GRN-UE-Développement Local
 PTSU-UE-Système Alerte Précoce
 AT DR/SC-GIZ-Renforcement capacités
 Recensement Elevage-FAO/BAD-Recensement

PNSAII-Sécurité Alimentaire
 CCSRCNPT-AFD-Appui institutionnel
 PROADEL-BM-Développement Local
 PADL-GRN-UE-Développement Local
 PTSU-UE-Système Alerte Précoce
 Recensement Elevage-FAO/BAD-Recensement

4.3.6. Un positionnement particulier de la DDC, envié par certains

Au cours des dernières années, le positionnement de la DDC semblait plus proche de celui d'une grosse ONG internationale que d'une coopération bilatérale classique. Etant données les difficultés de collaboration avec l'Etat certains bilatéraux envient d'ailleurs ce positionnement particulier de la DDC.

La DDC est reconnue pour sa présence sur le terrain, notamment au Nord où elle est très seule. Son ancrage terrain, son ancienneté au Tchad, ainsi que ses expériences dans d'autres pays, la rendrait légitime (à nos yeux) à intervenir sur des questions plus sensibles : prévention et gestion des conflits autour des ressources naturelles, foncier, concertation.

Malgré les difficultés de collaborations avec les services de l'Etat soulignées par les autres PTF, l'envie de la DDC d'augmenter ses collaborations avec l'Etat est pertinente, notamment pour augmenter l'impact des interventions (capitaliser, répliquer, aller du local au national). La question est donc : A quel niveau faut-il renforcer ces collaborations ? et pour faire quoi ? Plusieurs pistes semblent intéressantes :

- L'appui à la concertation entre acteurs notamment au travers d'un renforcement des CRA (mais pas seulement) ;
- L'appui à certains services pour des actions très ciblées : ITRAD, bureau national semencier, ONDR pour relancer les filières semencières par exemple. Mais un appui plus large à des ministères est exclu ;
- Dialogue politique basé sur les expériences de terrains : la DDC peut rechercher une plus grande visibilité (en trouvant le juste milieu entre sa position actuelle trop peu visible et celle d'autres bailleurs trop visibles).

Tout en augmentant ses collaborations avec l'Etat (bien ciblées et de façon progressive), l'appui à la société civile (ONG, OP) et au privé resterait un élément fort du portefeuille de la DDC.

4.4. Les scénarios d'avenir

Au regard de ces éléments de diagnostic, il est possible d'entrevoir l'avenir du développement rural de manière générale et en particulier celui de la sécurité alimentaire par l'accroissement des productions agro-sylvo-pastorales. Pour la DCC, un des scénarios positif en matière du développement socio-économique et partant de la sécurité alimentaire est celui qui correspondrait à une meilleure utilisation des revenus pétroliers permettant de renforcer les systèmes sociaux au sens large (santé, éducation, agriculture et élevage). Mais le scénario le probable selon elle serait que le maintien de la production et l'accroissement des cours mondiaux permettraient de maintenir de forts revenus du pétrole. L'effet sur la réduction de la pauvreté resterait faible et la dépendance à l'égard du pétrole augmenterait. Une telle vision rejoins en partie celle exprimée par Magrin et al., 2011 qui estimaient que la dépendance du Tchad à l'économie pétrolière comporte de grands risques en matière de sécurité alimentaire (modèle rentier importateur). Pour ces auteurs, les perspectives du développement rural au Tchad sont placées sous des auspices contradictoires (plusieurs scénarios ébauchés). D'un côté, les marchés sont plus favorables qu'ils ne le furent jamais : la croissance démographique et urbaine ainsi que la probable hausse des coûts de l'alimentation et de l'énergie à moyen terme au niveau mondial créent des conditions propices pour développer des systèmes agricoles orientés vers les réseaux urbains, nationaux et sous-nationaux. Dans le même temps, le risque climatique, la pression sur les ressources et la hausse du prix des intrants laissent un mince espace pour réussir une modernisation agricole qui passe par une intensification soutenable des systèmes de production. L'avenir dépendra largement de la manière dont les politiques agricoles seront mises en œuvre, en lien étroit avec les politiques

nationales de développement dans des secteurs connexes (eau, environnement, foncier, infrastructures et aménagement du territoire, etc.).

L'option (scénario) envisagée, qui cadre avec la vision de la DCC, est celle qui vise à sécuriser les exploitations familiales existantes en renforçant leurs capacités d'adaptation aux changements de l'environnement (écologique et des marchés), par l'amélioration de leurs liens aux marchés, en recourant notamment à une large gamme de formes de mobilisation de l'eau. Cette politique devrait s'inscrire dans la durée, à travers des plans ou des programmes régulièrement évalués et ajustés. À l'amont de la production, l'amélioration de l'environnement implique un renforcement des services d'appui à l'agriculture pour favoriser une hausse de la productivité. Cela comprend des appuis à l'organisation des producteurs, au système de crédit et de microcrédit, au système d'approvisionnement en intrants, la combinaison des efforts de formation avec la mise en place d'un système de conseil, la révision du système de soins vétérinaires, etc. La sécurisation de l'agriculture serait permise par le recours à des formes variées de mobilisation de l'eau, suivant les conditions écologiques, privilégiant les aménagements légers (constitution de réserves d'eau pour la petite irrigation à partir des eaux de surface ou des bas fonds; poursuite des efforts en matière d'hydraulique pastorale, etc.). Les cultures vivrières pluviales, qui disposent de marges significatives d'accroissement de leur productivité ne seraient pas négligées. Une attention particulière devrait être réservée à l'aval des filières, qui constitue souvent le point d'achoppement des politiques agricoles. Cela nécessite d'appuyer le stockage, la transformation, la qualité des produits ; de valoriser la distribution et la consommation de produits nationaux.

5. Processus de reformulation des axes et projets

Ce chapitre présente le cheminement de réflexion depuis le bilan 2004-2011, l'atelier de mars 2012, l'analyse des axes pré-identifiés, la proposition de reformulation des axes lors de l'atelier de restitution, puis la décision de la DDC lors de cet atelier.

5.1. Pré identification des axes et projets par la DDC : bilan 2004-2011 et atelier de mars 2012

Un bilan des activités du domaine « économie rurale » pour la période 2004 - 2011 a été réalisé en décembre 2011. L'étude n'a toutefois pas permis d'approfondir de manière suffisante les perspectives se présentant à la DDC pour la définition de son futur portefeuille de programmes et projets dans le domaine. Par ailleurs les recommandations de ce bilan s'inscrivent dans une parfaite continuité de ce qui a été fait par le passé par la DDC.

En mars 2012 s'est tenu un atelier de planification des nouvelles orientations stratégiques de la DDC au Tchad pour les années 2013 à 2016. Plusieurs éléments de stratégie en sont ressortis qui marquent une évolution importante, et non une continuité comme proposé par le bilan, de la logique d'intervention de la DDC :

- Evoluer d'une approche de développement intégré vers une approche sectorielle / thématique tout en conservant une approche systémique. Il est à noté que si cette nouvelle orientation stratégique fait parfaitement sens au Sud, au Nord, et notamment pour les populations nomades, il faudra malgré tout veiller à une forte articulation entre les trois domaines d'intervention de la DDC (santé, éducation et A+SA).
- Augmenter ses collaborations avec l'Etat dans un souci de durabilité et d'impact des interventions tout en conservant une approche multi-acteurs. Un questionnement important pour la mission a été de trouver le juste niveau de collaboration avec l'Etat. Des appuis à la gouvernance sectorielle locale font ainsi tout à fait sens.
- Par ailleurs les ONG ex-PDR ne seront plus les partenaires exclusifs de la DDC. Ces ONG seront considérées comme partenaire possible au même titre que d'autres ONG. A noter cependant que la DDC poursuit une subvention dégressive à ces ONG pour encore deux ans.
- Adopter une approche multi-niveaux (du local au national) avec malgré tout un focus fort sur le local, point fort des interventions de la DDC. Au niveau national le BUCO entretiendra un dialogue politique avec le Gouvernement Tchadien.
- Une autre évolution importante est le choix de se concentrer sur 6 régions avec un équilibre Nord Sud indispensable : Ennedi, Wadi Fira et Batha au Nord, Logone Oriental, Mandoul et Moyen Chari au Sud.

Certaines choses restent en revanche inchangées : notamment le focus est toujours l'exploitation familiale. L'objectif global du programme A+SA est l'amélioration de la production et de la sécurité alimentaire des exploitations familiales, et plus largement des capacités de résilience aux crises des populations dans les zones d'intervention de la DDC.

Pour atteindre cet objectif, quatre axes d'interventions principaux ont été pré identifiés:

- Amélioration des conditions-cadre des exploitations familiales, notamment (i) dispositifs d'appui-conseil, d'information et de formation ; (ii) accès aux intrants ; (iii) améliorations variétales et de races animales ; (iv) aménagement des espaces : établissement de bases de données, construction de seuils d'épandage, lutte contre l'ensablement des oasis, irrigation/hydraulique pastorale.
- Organisation et structuration du monde rural (organisations paysannes, fédérations, etc.)
- Soutien aux filières karité et cameline
- Amélioration des capacités de résilience des populations face aux crises alimentaires, notamment (i) soutien aux dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires et à la coordination (ii) distributions de biens/vivres ou de cash (iii) renforcement des capacités de stockage des ménages et des communautés.

5.2. Observations sur les axes stratégiques pré-identifiés et proposition de reformulation des axes et projets

5.2.1. Observations sur l'axe 1 : Amélioration des conditions cadres des exploitations familiales

Descriptif de l'axe dans les TDR : amélioration des conditions-cadre des exploitations familiales, notamment (i) dispositifs d'appui-conseil, d'information et de formation ; (ii) accès aux intrants ; (iii) améliorations variétales et de races animales ; (iv) aménagement des espaces : établissement de bases de données, construction de seuils d'épandage, lutte contre l'ensablement des oasis, irrigation/hydraulique pastorale.

Cet axe est trop englobant : d'une part il faut éviter la shopping liste et d'autre part il nous semble réunir des interventions de natures trop diverses.

Etant donnée la multitude des difficultés auxquelles font face les exploitations familiales on serait tenté de vouloir tout traiter ce qui résulte souvent en une shopping liste. Or il convient d'identifier les leviers principaux / les points d'entrées principaux. Ce choix de point d'entrée résulte en premier lieu d'une analyse des systèmes de productions.

En second lieu il résulte aussi d'une analyse du contexte institutionnel et organisationnel et notamment du partage des responsabilités entre acteurs : qu'est-ce qui relève des services de l'Etat (fonctions régaliennes, services publics) et qu'est-ce qui relève du secteur privé et / ou associatif ? Le positionnement des acteurs a été un critère important pour la reformulation des axes.

Ainsi parmi les interventions pré-identifiées pour cet axe l'aménagement de l'espace pour un meilleur accès à l'eau semble un levier prioritaire de développement aussi bien au Nord qu'au Sud : seuils d'épandage, irrigation (petits périmètres irrigués villageois ou individuel), hydraulique pastorale, lutte contre l'ensablement des oasis. Il est donc proposé que l'axe 1 se limite à cet aspect d'**aménagement et de gestion de l'espace**. Le projet seuil et, dans une moindre mesure, le projet cartographie, rentreraient alors dans cet axe. Un nouveau projet (en cofinancement) en hydraulique pastorale visant à sécuriser la mobilité serait alors formulé.

Les autres interventions pré-identifiées relèveraient alors de l'axe 2 reformulé. Parmi celles-ci la relance de la filière semencière est prioritaire et constituerait un projet à part entière. Les activités liées au conseil et aux intrants seraient quant à elles regroupées dans un projet de services à l'élevage et à l'agriculture.

Enfin l'aspect d'amélioration des races animales suggéré dans les TDR ne semble pas prioritaire.

5.2.2. Observations sur l'axe 2 : Organisation et structuration du monde rural (OP)

Descriptif de l'axe dans les TDR : Organisation et structuration du monde rural (organisations paysannes, fédérations, etc.). Les TDR posent par ailleurs la question suivante : « Est-il pertinent de considérer la structuration du monde rural comme un objectif en soi ? Dans l'affirmative quels sont les déterminants essentiels sur lesquels intervenir pour favoriser cette structuration ? »

Oui il est pertinent de considérer la structuration du monde rural comme un objectif en soi. Cependant il ne semble pas pertinent de limiter cela aux OP, bien que les appuis aux OPA et OPE seront des éléments majeurs de cet axe. De plus le terme structuration doit être manié avec précaution : pour certain il signifie seulement la mise en place (création) d'OP de la base au sommet en se concentrant sur les aspects institutionnels et organisationnels ce qui est une vision étroite du renforcement des OP.

Cet axe devrait plutôt s'intéresser à l'ensemble des acteurs du milieu rural et à leurs collaborations (comment faciliter ces collaborations ?). Il comprendra notamment de nombreuses activités tournant autour des partenariats publics-privés, de la concertation, du partage des responsabilités entre acteurs, de la formulation de stratégie / politiques de développement. Des interventions en appui aux services à l'élevage et services à l'agriculture, de relance des filières semencière et en appui à la gouvernance sectorielle locale sont ainsi proposés. Les actuels soutiens aux ONG ex-PDR rentreraient ainsi dans cet axe. Certes cet axe peut alors sembler englobant (car regroupant certaines pistes pré-identifiées dans les axes 1 et 2 des TDR), mais tous les projets comporteront un dénominateur commun : réfléchir au partage des responsabilités au service du monde rural et ainsi contribuer à l'amélioration du panorama institutionnel et opérationnel du monde rural. On rejoint donc là bien la préoccupation de structuration du monde rural, mais sans pour autant se limiter aux OP.

On préfère alors parler de **renforcement des capacités des acteurs du monde rural**.

5.2.3. Observations sur l'axe 3 : Soutien aux filières karité et cameline

Description de l'axe dans les TDR : Soutien aux filières karité et cameline. Les questions essentielles étant : Les appuis aux filières karité et cameline sont-ils pertinents ? Faut-il se concentrer sur une seule filière ? Intervenir sur toute la filière ou uniquement sur certains maillons ? Soutenir d'autres filières (p.ex. apivole, anacarde) ?

L'appui aux filières est certainement pertinent mais l'axe devrait être plus englobant :

- D'une part il ne semble pas opportun de se limiter à ces deux seules filières sur une durée aussi longue (10 – 12 ans pour la stratégie globale). D'autres filières semblent également, voire plus, prometteuses.
- D'autre part on préfère parler de **développement économique rural** que de filières, ce qui constituerait alors le nouvel intitulé de l'axe 3.

On propose les critères suivant pour sélectionner les filières d'intervention :

- Place de la spéculation dans le système de production existant : On choisira dans le court terme des spéculations importantes, puis on pourrait dans les phases ultérieures élargir à d'autres spéculations.
- Contribution de la spéculation à la sécurité alimentaire de l'exploitation familiale (et sous quelle forme) : On choisira des spéculations contribuant fortement à la sécurisation économique des exploitations familiales avec une considération spécifique genre (pour les jeunes et les femmes).
- Possibilités de capitalisation (en termes méthodologique) pour d'autres filières : Il s'agirait de choisir des filières « faciles » dans le court terme pour permettre d'élaborer et tester des méthodologies d'intervention qui seraient ensuite capitalisées et étendues à d'autres filières. Commencer par des filières « faciles » permettra aussi aux ONG d'accompagnement de développer leurs capacités.
- Existence d'un marché (local, sous-régional, international) : On évitera les micromarchés ou filières de niches dans un premier temps.
- Risques associés à ce marché / possible maîtrise ou non de la filière par les producteurs/trices / complexité de la filière : Là aussi il s'agira de choisir des filières « faciles » présentant moins de risques (risques de marchés, risques de pertes au stockage, existence de lobby forts...).
- Existence d'OP sur cette filière : Le projet n'appuiera pas la création de nouvelles OP mais accompagnera les OP existantes et qui ont déjà atteint un niveau minimum d'expérience.
- Rôle des femmes, des jeunes, des hommes dans cette spéculation : On choisira des spéculations permettant aux femmes et aux jeunes d'acquérir une certaine autonomie économique.
- Filière jugée prioritaire ou non par l'Etat : Le SCRP a identifié des filières porteuses et a proposé une typologie : filières de première génération, de seconde génération et de troisième génération en suggérant de commencer par les filières de première génération. On choisira des filières de première génération pour démarrer.
- Facilité de conservation et de transport : Là aussi il s'agira de choisir des filières « faciles » avec des produits pas trop pondéreux, avec moins de risque de perte au transport.

En première analyse les filières arachide, karité et maraîchage (y compris fruitier) se positionnent très bien selon ces critères et pourraient donc être les premières filières appuyées par le portefeuille 2013-2016. L'appui à des systèmes de production périurbain (notamment pour les jeunes et les femmes) pour créer des filières courtes d'approvisionnement (maraîchage notamment) semble également intéressant. Des projets sont donc proposés sur ces filières.

On doute que la filière cameline soit véritablement prioritaire en tant que filière. A ce stade trop peu de données existent pour justifier une intervention sur cette filière. En revanche les éleveurs camelins bénéficieront d'appui dans le cadre du projet de services à l'élevage.

La stratégie d'intervention dépendra de la filière.

- Pour la filière karité, étant donnée l'implication actuelle des productrices et la structuration de la filière il semble préférable de renforcer l'intégration verticale des OP dans la filière et de se concentrer (en premier temps) sur le maillon productrices (OP).
- Concernant le maraîchage il faut distinguer les cas oasiens (au Nord), ouadis (au Nord), bas fonds (au Sud) et périurbain (au Nord et au Sud). Dans le cas du maraîchage périurbain il faudra vraisemblablement travailler sur l'amont et l'aval et notamment permettre l'émergence à l'aval d'unités de transformation pouvant absorber la production. Ces unités de transformation ne seront pas nécessairement prises en charge par les producteurs / productrices. Au contraire on viserait plutôt l'émergence de nouveaux métiers accessibles aux jeunes et aux femmes notamment.

- Concernant la filière arachide, la stratégie d'intégration dans la filière (verticale Vs horizontale) n'est pas très claire à ce stade et devra donc être affinée lors de la formulation du projet.

Dans un second temps (à partir de 2016) d'autres filières pourraient être traitées : sésame, anacarde, miel, petit élevage, soja.

5.2.4. Observations sur l'axe 4 : Amélioration des capacités de résilience des populations face aux crises alimentaires

Descriptif de l'axe dans les TDR : Amélioration des capacités de résilience des populations face aux crises alimentaires, notamment (i) soutien aux dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires et à la coordination (ii) distributions de biens/vivres ou de cash (iii) renforcement des capacités de stockage des ménages et des communautés.

Il nous semble que la résilience des exploitations familiales devrait être renforcée de façon transversale par le portefeuille, au même titre que le genre et la prévention / gestion des conflits. On propose donc de supprimer cet axe et d'en faire une thématique transversale.

Parmi les pistes d'intervention pré-identifiées la distribution de biens / vivres ou de cash n'a pas été retenue dans le cadre de ce portefeuille. Il nous semble que cela relève de l'aide humanitaire et non de la DDC et qu'il vaut mieux éviter la confusion des genres.

Enfin une piste non pré-identifiée et pourtant essentielle concerne l'appui au financement des exploitations familiales. Il s'agirait notamment de mettre en place des dispositifs de financement permettant aux producteurs/trices de sortir des mécanismes d'usures très fréquents. C'est certainement un levier essentiel et des activités (cofinancement) sont ainsi proposées dans le projet services à l'agriculture de l'axe 2.

A noter que cette proposition de convertir cet axe 4 en thème transversal n'a pas été retenue lors de l'atelier de restitution.

5.2.5. Observations générales sur les axes pré-identifiés et sur les projets

Un élément essentiel dans le contexte tchadien est la prévention et la gestion des conflits (surtout agriculteurs / éleveurs, mais aussi éleveurs / éleveurs et fonciers). Les causes multiples de conflits risquent d'augmenter à l'avenir (augmentation de la population, plus forte pressions sur les ressources...) or ces conflits sont déjà nombreux aujourd'hui. Cet aspect n'est pas couvert par les axes pré-identifiés mais doit impérativement l'être. Etant donné l'importance du sujet, la mission s'est interrogée sur la nécessité de considérer les activités de prévention / gestion de conflits comme transversales, ou au sein d'un axe existant (1, 2 ou 4), ou comme un axe à part entière ? La mission a finalement préféré recommander une prise en compte transversale de ce thème.

Les aspects de financement (IMF notamment) ne sont pas couverts dans les axes pré-identifiés or des outils financiers seront indispensables pour :

- Permettre aux producteurs/trices de sortir des cycles d'usures dans lesquels ils sont pris. Il s'agirait alors de développer des produits sociaux pour contrecarrer la paupérisation des exploitations familiales (usure, vente des terres, vente des produits lorsque le prix est au plus bas...).
- Appuyer les OP et les filières. L'accès à des produits financiers adapté permettra aux OP d'adopter des logiques économiques et d'accomplir une transition plus entrepreneuriale.
- Améliorer la sécurisation alimentaire notamment via des dispositifs de warrantage par exemple.

Il faut pour chacun de ces axes trouver le point d'entrée le plus pertinent, puis à partir de ce point d'entrée, il faut dérouler une démarche qui permette d'élargir et de couvrir un ensemble de

contraintes plus vaste. Etant donné le contexte (« transition urgence développement », risque de crises) on choisira des activités très ciblés, en privilégiant le portage par les acteurs (OP notamment), relativement simples en allant progressivement vers des niveaux de complexité plus importants.

5.2.6. Propositions d'axes et projets à l'issue de la mission d'identification

Suite aux observations précédentes la mission a donc recommandé (lors de l'atelier de restitution) la formulation de trois axes, de trois thèmes transversaux et de 6 nouveaux projets.

Axes d'intervention proposés à l'atelier de restitution	Thèmes transversaux proposés à l'atelier de restitution
<ul style="list-style-type: none"> • Axe 1 : Aménagement et gestion de l'espace • Axe 2 : Renforcement des capacités des acteurs du monde rural • Axe 3 : Développement économique rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Thème 1 : Genre • Thème 2 : Prévention et gestion des conflits • Thème 3 : Résilience des exploitations familiales

Les trois axes d'intervention articulent assez bien les trois piliers du développement durable : Ressources pour les aspects environnementaux, acteurs (hommes, femmes, jeunes et leurs organisations), et développement économique rural pour l'économie.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des axes proposés, des 6 nouveaux projets avec une indication de budget annuel et positionne également les interventions déjà en cours.

Axes et projets (nouveaux et existants)	Budget annuel nouveaux projets
Axe 1 : Aménagement et gestion de l'espace : <u>RESSOURCES</u>	
→ <u>Nouveau projet 1</u> : Sécurisation de la mobilité pastorale (zone Nord)	1,5 MFCH
• <i>Projet existant : Seuil d'épandage</i>	
• <i>Projet existant : Cartographie des ressources en eau</i>	
Axe 2 : Renforcement des capacités des acteurs du monde rural <u>MULTI-ACTEURS</u>	
→ <u>Nouveau projet 2</u> : Services à l'élevage (zone Nord) (projet d'innovation)	1 MFCH
→ <u>Nouveau projet 3</u> : Renforcement de la gouvernance sectorielle locale (6 régions) (projet d'innovation)	1 MFCH
→ <u>Nouveau projet 4</u> : Relance des filières semencières (zones Nord et Sud)	1 MFCH
• <i>Subventions existantes : Soutien aux ONG ex-PDR</i>	
Axe 3 : Développement économique rural <u>ECONOMIQUE</u>	
→ <u>Nouveau projet 5</u> : Renforcement des OP dans les filières karité et arachide (y compris services, formation des ONG et IMF) (zone Sud)	1,5 MFCH
→ <u>Nouveau projet 6</u> : Développement des filières maraîchères, notamment périurbaines (zones Nord et Sud) (projet d'innovation)	1 MFCH

Thèmes transversaux :	
→ Genre	
→ Prévention et gestion des conflits	
→ Résilience des exploitations familiales	
TOTAL pour six nouveaux projets	7 MFCH

Soit :

- 2,5 MFCH / an destinés spécifiquement à l'élevage au Nord ;
- 1,5 MFCH / an destinés spécifiquement à l'agriculture au Sud ;
- 2 MFCH / an destinés à l'agriculture des zones Nord et Sud ;
- 1 MFCH / an destinés aux deux secteurs des zones Nord et Sud ;

3 MFCH / an concernent des projets d'innovations (3 projets : services à l'élevage, gouvernance sectorielle locale, maraîchage périurbain), les trois autres projets (pour 4 MFCH/an) vont dérouler des méthodologies éprouvées.

5.3. Décisions de la DDC lors de la restitution et commentaires de la mission

5.3.1. Rappel des principales décisions de la DDC lors de la réunion de restitution

a. Choix des axes

La réunion de restitution a validé la reformulation des axes 1, 2 et 3 tels qu'énoncés dans la partie précédente.

En revanche la DDC n'a pas validé la proposition de convertir l'axe 4 « résilience » en un thème transversal. En effet la DDC a réaffirmé sa volonté de renforcer la mise en œuvre coordonnée des trois instruments de politique extérieure de la Suisse (coopération régionale, aide humanitaire, politique de paix). Conserver l'axe 4 comme axe à part entière devrait permettre de mieux coordonner les interventions de la coopération régionale et celles de l'aide humanitaire. En revanche l'absence de proposition de projet spécifique à l'axe 4 à ce stade n'est pas un problème ; des projets pourraient toujours venir s'y insérer ultérieurement. Par ailleurs les interventions de l'aide humanitaire viendraient s'insérer dans cet axe.

Ainsi les 4 axes retenus sont les suivants :

- **Axe 1 (ressources)** : Aménagement et gestion de l'espace.
- **Axe 2 (multi-acteurs)** : Renforcement des capacités des acteurs du monde rural.
- **Axe 3 (économique)** : Développement économique rural.
- **Axe 4 (résilience)** : Amélioration des capacités de résilience des populations face aux crises alimentaires.

b. Sélection des projets du portefeuille 2013-2016

En plus des critères techniques (pertinence des projets, cohérence de l'ensemble de la proposition...), un critère administratif a joué un rôle très (trop ?) prépondérant dans le choix des projets. Alors que certains étaient « *prêts à acheter toute la proposition* », c'est-à-dire les 6 projets, il est apparu difficilement faisable de pouvoir engager 6 projets en année 2013, ce qui aurait supposé de rédiger 6 entrées en matière dans des délais assez courts, puis de gérer tout le processus qui s'en suit : appels d'offres pour les formulations, missions de formulation, appels d'offres pour les projets, suivi des 6 projets...

Plusieurs options ont alors été discutées :

1. Rejeter un ou plusieurs projets suivant leur pertinence (« *des projets moins convaincants* ») ;
2. Fusionner certains projets ;
3. Mettre en place un calendrier permettant un démarrage échelonné des 6 projets sur 2013 et 2014 (4 entrées en matière en 2013 et 2 en 2014).

Passant l'ensemble des projets en revue, le processus de choix s'est finalement réalisé avec un mix des approches 1 et 2.

Ainsi le projet 1 (sécurisation de la mobilité pastorale) et le projet 2 (services à l'élevage) ont été fusionnés car traitant tous les deux de l'élevage au Nord. Les deux aspects d'hydraulique et de services seront alors traités par deux composantes distinctes, le projet restant bien à cheval sur les axes 1 et 2. Les deux composantes pourront malgré tout avoir des modalités de gestion autonomes, et le devront car ces deux projets ont des degrés d'innovation différents.

Le projet 4 (relance filières semencières) a été sélectionné tel quel avec deux recommandations. D'abord il faudrait se concentrer sur les filières céréalières. Ensuite la formulation devra identifier le type de semences à produire : s'agit-il de semences certifiées, ou bien parle-t-on de semences de qualité ? Le modèle institutionnel et économique de filière en serait alors différent. Il est par ailleurs envisageable que la première phase du projet permette d'abord la production de semences de qualité (un premier bond qualitatif tout en permettant de produire de gros volumes rapidement et donc d'avoir un impact rapide sur la sécurité alimentaire), puis qu'une seconde phase du projet permette d'aller vers des semences certifiées (un second bond qualitatif).

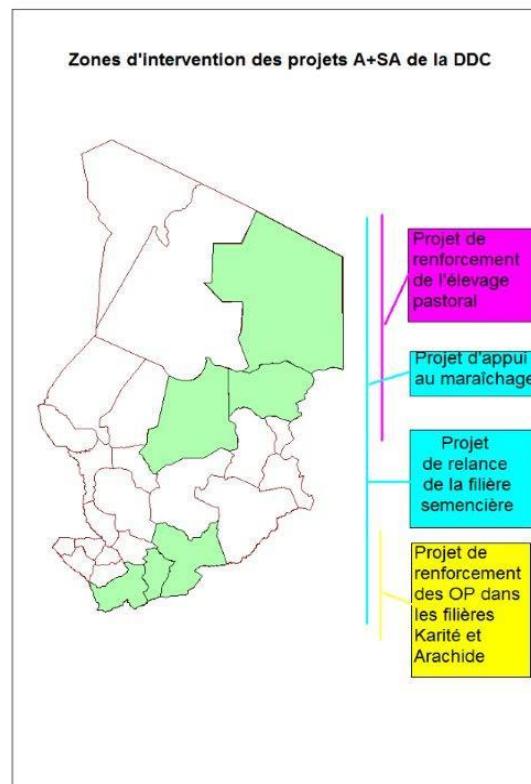
Le projet 5 (renforcement des OP dans les filières karité et arachide) a été sélectionné tel quel en notant bien que ce projet, en plus d'appuis aux OP dans les filières, allait dans un second temps aborder la question plus large des services aux agriculteurs (dans le cadre de ces deux filières). Une composante formation des ONG / services de l'Etat (ONDR notamment) est également retenue. Ce projet comportera également une composante financement : il s'agira de mettre en place des produits financiers spécifiques à ces deux filières, la composante financement venant donc en appui aux filières karité et arachide (par exemple pour du warrantage).

Le projet 6 (développement des filières maraîchage, notamment périurbaine) a également été retenu tel quel, mais en dernière priorité. Un démarrage plus tardif est donc envisageable si toutes les entrées en matière ne peuvent être gérées sur 2013.

Le projet 3 (renforcement de la gouvernance sectorielle locale) a quant à lui suscité plus de débats car ne faisant pas l'unanimité. Ce projet a été jugé « *trop processuel* ». Par ailleurs il semblait plus difficile d'apprécier les impacts possibles après quatre ans. Enfin il a été suggéré que les aspects de gouvernance étaient en réalité transversaux aux 3 domaines d'intervention de la DDC (santé, éducation et A+SA). Un traitement particulier était alors envisageable avec la mise en place d'un point focal gouvernance au BUCO. Pour rester sur de la gouvernance sectorielle il a aussi été envisagé que ce point focal constitue une unité de politique agricole au BUCO. Au final il a été décidé que les différentes actions prévues dans ce projet 3 (appuis aux CRA, appuis aux OP de plaidoyer, appuis aux OSC) devraient être incluses dans les autres projets déjà sélectionnés.

Ainsi lors de la réunion de restitution la DDC a sélectionné les projets suivants :

- Projet d'appui à l'élevage au Nord avec deux composantes distinctes (sécurisation de la mobilité pastorale et appui aux services à l'élevage). Ce projet intégrera aussi des actions en appui à la gouvernance sectorielle locale.
- Projet de relance des filières semencières céréalières (national).
- Projet de renforcement des OP dans les filières karité et arachide au Sud. Ce projet contenant également des appuis aux services, au financement (IMF) et à la concertation sectorielle locale.
- Projet de développement des filières maraîchères notamment périurbaines.



5.3.2. Commentaires post mission

Au cours du processus de sélection des projets plusieurs critères administratifs semblent avoir pesé particulièrement sur la décision : le nombre d'entrées en matière que l'on peut raisonnablement gérer en un an et le budget de chaque projet (préférence étant donnée à des gros projets : minimum de 1.5 M CHF/an).

A posteriori on s'interroge s'il n'aurait pas mieux valu échelonner le démarrage des projets que de les fusionner comme cela a été fait. On aurait pu envisager alors deux échéancements possibles : 4 projets en 2013 et 2 en 2014, ou 3 projets en 2013 et 3 en 2014. Dans ces deux cas les projets prioritaires auraient été le projet de sécurisation de la mobilité pastorale, le projet de relance des filières semencières et le projet de renforcement des OP dans les filières karité et arachide. C'est-à-dire un projet Nord, un projet Sud et un projet national, ou encore un projet pour chacun des axes.

Ce questionnement concerne essentiellement le projet élevage et le projet gouvernance sectorielle locale.

Le projet élevage, fusion du projet d'hydraulique pastorale et du projet services à l'élevage semble maintenant un « très gros morceau », d'autant plus qu'on y rajoute des aspects de gouvernance sectorielle locale. Si les activités d'hydraulique et de services sont toutes en appui à l'élevage, elles relèvent de logiques d'interventions assez différentes. En hydraulique pastorale il existe au Tchad d'importants référentiels : des démarches éprouvées et appropriées par les acteurs existent. Un tel projet pourrait donc démarrer assez rapidement et produire des résultats rapidement. A l'inverse le projet services à l'élevage est considéré comme un projet d'innovation. Les différents modèles de services technico-économiques à l'élevage ont été des « échecs » à ce stade : OPE, privatisation des services vétérinaires, boutiques d'intrants... Une réflexion sur des modèles mixtes de services (OPE-privés-autorités traditionnelles) devra donc être engagée. La production de résultats sera certainement plus lente. Pour autant, la possibilité de s'engager sur une action longue permise par la DDC (projet en plusieurs phases sur 10-12 ans) offre une unique opportunité de s'engager sur ce terrain.

Le projet gouvernance sectorielle locale : Initialement la structuration du monde rural figurait comme axe à part entière. La mission a indiqué qu'il était pertinent de considérer la structuration du milieu comme une finalité en soi mais sans pour autant se limiter aux OP, d'où la reformulation de cet axe. L'idée était de travailler avec l'ensemble des acteurs et notamment sur des processus multi-acteurs, les OP étant l'acteur privilégié mais non unique de cette structuration du milieu. Par ailleurs ce qui frappe particulièrement au Tchad c'est d'une part la défaillance de gouvernance à tous les niveaux (Etat, local) et, d'autre part, la faible articulation gouvernance locale / gouvernance sectorielle. Le projet de renforcement de la gouvernance sectorielle locale devait s'attaquer à ces problèmes. Plusieurs activités étaient envisagées :

- Renforcement des CRA, instances hybrides entre déconcentration et décentralisation, donc parfaitement à l'articulation approche sectorielle / approche territoriale. L'intervention se serait à la fois située au niveau des CRA et au niveau national, permettant ainsi une approche multi-niveaux (voir éventuellement au niveau des CDA).
- Renforcement des OPA et OPE sur leurs fonctions de représentation et de plaidoyer. Là-aussi les appuis seraient intervenus au niveau régional (les faîtières régionales) et au niveau national (les plateformes nationales).
- Renforcement des OSC jouant un rôle important dans l'amélioration de la gouvernance locale, notamment au Sud. Ces organisations auraient pu jouer un rôle directement de représentation et de plaidoyer (par exemple sur les questions liées au pétrole au Sud), mais auraient aussi pu accompagner l'émergence de syndicats de producteurs/trices.

Le portefeuille validé en réunion n'abandonne pas ces activités mais il les dilue dans les autres projets avec un double risque : D'une part une moins bonne prise en compte des aspects de gouvernance et de structuration (dilution du projet gouvernance dans les autres projets). D'autre part les autres projets deviennent un peu fourre tout et perdent un peu de leur logique propre, de leur cohérence interne (dilution des autres projets).

Enfin ce projet de gouvernance sectorielle locale permettait de donner plus de sens à l'ensemble des autres projets (augmentation de la cohérence du portefeuille) et permettait de préparer l'arrivée de la décentralisation. La crainte d'un « *projet très processuel* » ne doit cependant pas être écartée : mais plutôt qu'y voire une crainte il faut y voir un projet d'innovation.

5.4. Synthèse de critères ayant guidé l'identification du portefeuille

Les critères suivants ont été utilisés pour identifier le portefeuille de projets puis pour le sélectionner :

- Projets en appui aux exploitations familiales et en priorité au renforcement de leur sécurité alimentaire. Cette sécurité alimentaire est attente de plusieurs façons : augmentation de la production, diminution des pertes, meilleure maîtrise de la commercialisation, augmentation de la résilience des exploitations. L'appui à l'exploitation familiale doit par ailleurs prendre en compte l'aspect genre (certains projets spécifiquement pour les femmes et d'autres projets mixtes).
- Projets sectoriels. L'aspect sectoriel doit cependant être nuancé dans le cadre de l'appui aux systèmes d'élevages pastoraux et nomades qui exigent une intégration plus forte de différentes composantes du développement ; il ne s'agit pas pour autant d'un retour à une approche intégrée pour ces zones. Par ailleurs l'articulation sectoriel – territorial est dans certains cas un niveau d'intervention très pertinent.
- Projets multi-acteurs : La DDC a notamment affirmé sa volonté d'augmenter ses collaborations avec les services de l'Etat, se rapprochant ainsi d'un positionnement de bailleur bilatéral plus classique. On a donc recherché une augmentation progressive (lente), raisonnée et ciblée des collaborations avec l'Etat. Un questionnement essentiel a d'ailleurs été de trouver le juste niveau de collaboration avec les services de l'Etat. Les appuis aux organisations de la société civile (OP, ONG) restent cependant encore majoritaires. Par ailleurs les aspects de prévention et gestion des conflits sont aussi pris en compte de façon transversale.
- Projet multi-niveaux en cherchant notamment une articulation micro – méso – macro. Le niveau local reste cependant plus important.
- Projets fortement ancrés dans les systèmes de production et répondant à une forte demande exprimée.
- Projets partant de l'existant. Il doit y avoir une base à renforcer, un portage par les acteurs locaux : on ne crée pas de nouveaux acteurs.

D'autres éléments ont également été pris en compte dans le choix des projets :

- Avoir un juste équilibre entre le Nord et le Sud ;
- Se rapprocher autant que possible d'un équilibre entre les axes ;
- L'enveloppe budgétaire indicative en prenant en compte la volonté / possibilité d'une augmentation de cette enveloppe.
- Projets cohérents avec la stratégie nationale et les interventions des autres bailleurs de fonds.
- Projets valorisant bien les avantages comparatifs de la DDC, ou lorsque ce n'est pas le cas recherche de montages en cofinancement.
- On distingue également deux types de projets suivant leur degré d'innovation :
 - Des projets sur lesquels des référentiels existent déjà et qui doivent donc permettre d'atteindre des impacts rapidement et assez « facilement » ;
 - Des projets avec un contenu innovation plus important : l'élaboration d'une stratégie de long terme (10-12 ans) permet d'envisager sereinement ces innovations en étant certains de pouvoir les capitaliser et les diffuser.

Ces critères servent de bases principales à l'argumentation des axes et projets.

Enfin deux critères administratifs semblent avoir pesé particulièrement sur la décision : le nombre d'entrées en matière que l'on peut raisonnablement gérer en un an et le budget de chaque projet (préférence étant donnée à des gros projets : minimum de 1.5 M CHF/an).

6. Axes et projets retenus

6.1. Formulation des problématiques

6.1.1. Identifier les leviers d'intervention, les points d'entrées et les logiques d'intervention

a. Pour le secteur élevage au Nord

Pour les systèmes d'élevages pastoraux qui représentent 80% du cheptel national le principal enjeu est la sécurisation de la mobilité pastorale. Cela nécessite en priorité l'accès à l'eau : forages, puits pastoraux, mares temporaires. En condition normale l'eau est le facteur limitant et non le pâturage. Sécuriser la mobilité suppose aussi d'aménager des couloirs de transhumance et des aires de repos, ceci nécessitant des accords sociaux. **Sécuriser la mobilité pastorale** grâce à un projet d'hydraulique pastorale (au sens large) constituera donc le point d'entrée du secteur élevage. → **Composante de sécurisation de la mobilité pastorale dans le projet élevage.** Dans ce domaine des démarches éprouvées localement et acceptées par les acteurs existent. Par ailleurs la DDC pourra intervenir en cofinancement d'interventions d'autres bailleurs. Des résultats devraient donc pouvoir être atteints rapidement permettant d'ancrer le projet sur une réalité de terrain immédiatement.

Pour accompagner cette mobilité les **services aux éleveurs** seront renforcés couvrant les soins vétérinaires, l'alimentation, la commercialisation. Etant donnés les échecs passés de boutiques d'intrants (par exemple) et la faiblesse des OPE fournissant des services technico-économiques aux éleveurs, une réflexion spécifique devra être menée sur les modèles institutionnels et économiques de services aux éleveurs selon un processus de recherche action. Des modèles combinant OPE, secteur privé (individuel) et structures traditionnels seront développés et testés. Il sera également intéressant de voir dans quelle mesure l'aval de la filière peut contribuer à la professionnalisation de l'amont pour améliorer le fonctionnement de l'ensemble de la filière. → **Composante de services à l'élevage du projet élevage.** Il s'agit là d'une composante d'innovation. Il faudra davantage de réflexion en amont sur les démarches et méthodes, puis tester des pilotes. Une telle composante exige une intervention dans la durée mais répond incontestablement à un besoin du secteur de l'élevage.

Bien que la filière bovine soit fortement contributrice au PIB un appui à la filière par l'aval n'est pas retenu ici : l'impact direct sur la sécurité alimentaire des éleveurs semble en effet trop dilué si l'on intervient par l'aval. On priviliege donc une entrée par l'amont avec quelques activités en appui à la commercialisation.

Bien que l'élevage concerne l'ensemble du pays (transhumance, mouvements commerciaux) les deux projets mentionnés ci-dessus cibleront spécifiquement la zone Nord. Les actions menées au Nord permettront de retarder la descente saisonnière des animaux au Sud et réduiront ainsi les conflits agriculteurs-éleveurs. Par ailleurs des actions favorisant la gouvernance sectorielle locale seront menées dans le cadre de ce projet élevage : renforcement des CRA, renforcement des OPE

Des actions visant à une forte intensification de l'élevage (ranching, amélioration génétique) ne sont pas retenues ici.

b. Pour le secteur de l'agriculture au Sud

Les systèmes agricoles au Sud sont confrontés à une triple crise : D'une part crise de la fertilité liée à l'augmentation démographique entraînant la réduction de la friche (voire sa disparition) et l'impossibilité, dans le système de culture actuel, de renouveler la fertilité du sol. D'autre part crise de la filière coton : suppression d'une source importante de revenus pour les producteurs, des services d'accompagnement et des engrains ; l'absence d'engrais venant amplifier la première crise. Enfin le déplacement au Sud des isohyètes et les variations climatiques accentuent les problèmes d'absence de maîtrise de l'eau. Difficile donc de trouver le bon point d'entrée et c'est une réponse multiforme qui sera nécessaire. Plusieurs points d'entrées simultanés sont donc envisagés :

- La semence est souvent considérée comme l'intrant n°1 par les producteurs. Un appui à l'amélioration variétale de semences vivrières / vivrières-marchandes (en priorité céréales) devrait permettre de produire des variétés à cycles courts (ou intermédiaires) adaptées aux conditions locales de façon à minimiser les risques climatiques et à augmenter les rendements (moindre incidence de la baisse de fertilité des sols). → **Projet relance des filières semencières.** Ce projet sera construit sur la base d'un partenariat public-privé impliquant le BNS, l'ITRAD, l'ONDR, des OP multiplicatrices, des multiplicateurs privés individuels ainsi que des réseaux de commerçants. On pourrait dans un premier temps viser la production de semences de qualité en quantité suffisante (pour maximiser l'impact en termes de sécurité alimentaire) puis dans un second temps aller jusqu'à la certification des semences.
- Plusieurs filières présentent un bon potentiel et on peut espérer une aspiration de la production par l'aval ce qui dynamisera la production, augmentera les revenus des producteurs, permettra à l'OP de développer ses services autour de cette filière, voire contribuera au développement économique local. → **Projet de renforcement des OP dans les filières karité et arachide (zone Sud) et projet de développement des filières maraîchères périurbaines (zones Nord et Sud).** On travaillera avec des OP impliquées sur ces filières et ayant déjà atteint un certain niveau de développement. Avec ce point d'entrée d'appui à la commercialisation on développera ensuite un ensemble de services de l'OP à ses membres afin d'asseoir le modèle économique et institutionnel de l'OP (on pourra donc progressivement couvrir les aspects de conseil et d'approvisionnement). Une composante importante du projet concernera la formation / coaching des ONG d'accompagnement et des services de l'Etat dont les compétences sont pour le moment insuffisantes sur ces domaines (filières / chaînes de valeurs et dimension économique des OP). Une autre composante concernera l'appui à la gouvernance sectorielle locale : renforcement des CRA, renforcement des OPA sur leurs fonctions de plaidoyer, appui à des OSC. Il s'agira ainsi notamment de s'assurer que les interventions en appui aux filières font sens pour le territoire et que l'on contribue bien ainsi au développement économique de la zone. Ces interventions permettront aussi de prendre un peu de hauteur et de s'attaquer à des problèmes qui dépassent les seules OP (foncier, exploitation pétrolière...). Dans des phases ultérieures on pourra s'attaquer à d'autres filières qui semblent porteuses également mais qui aujourd'hui ont un plus faible poids dans les systèmes de production (sésame, miel, anacarde, riz, etc).

c. Pour le secteur de l'agriculture au Nord et au Sud

La maîtrise de l'eau dans les systèmes agricoles est un autre levier essentiel. A la fois elle permet de sécuriser la production, mais aussi de l'augmenter (augmentation des rendements et augmentation du nombre de campagnes annuelles), ainsi que de la diversifier. On peut ainsi encourager une plus forte connexion aux marchés, notamment urbain. → **Projet de renforcement des filières maraîchage, notamment périurbaines.**

Ce projet sera de dimension nationale (Nord et Sud) mais devra adapter ses démarches aux quatre grands systèmes rencontrés : oasis (au Nord), ouaddis (au Nord), bas-fond (au Sud), périurbain (au Nord et au Sud), le système périurbain concentrant le plus d'attention (et de financement).

Ce projet adoptera une logique filière / chaîne de valeur et développement de l'économie local. C'est-à-dire qu'on ne travaillera pas seulement sur le maillon producteurs/trices. Au contraire on cherchera aussi à appuyer l'émergence d'entreprises rurales agricoles et para-agricoles : entreprises de transformation, commerçants, entreprises de services (approvisionnement en intrants), centres de conseils... L'appui aux dynamiques périurbaines sera le cœur du projet avec un focus fort sur l'emploi des jeunes. A travers ce projet on cherche donc à répondre à plusieurs enjeux : sécurité alimentaire, développement économique des villes secondaires, emploi des jeunes.

6.2. Axe 1 : Aménagement et gestion de l'espace (ressources)

6.2.1. Nouveau projet 1 / composante 1 : Projet de renforcement de l'élevage pastoral / sécurisation de la mobilité pastorale

Le projet de renforcement de l'élevage pastoral entre à la fois dans le cadre de l'axe 1 « aménagement de l'espace » et de l'axe 2 de « Renforcement des capacités des acteurs du monde rural» du programme A+SA de la DDC au Tchad. Par simplicité il est cependant présenté d'un bloc dans l'axe 1.

a. Objectif du projet

L'objectif général du projet consiste à contribuer à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire par un renforcement de l'élevage pastoral.

Son objectif spécifique consiste à renforcer la résilience des élevages pastoraux par une sécurisation de la mobilité pastorale et un meilleur accès aux services (santé animale, compléments alimentaires).

Il est prévu pour se dérouler en trois phases de 4 ans pour un budget de 2,5 M CHF par an. Les trois régions du nord (Ennedi, Wadi Fira et Batha) sont concernées par le projet.

b. Résultats, effets et impacts attendus

Les résultats attendus à l'issue de la première phase du projet sont :

- Renforcement (réhabilitation et/ou construction) des infrastructures pour l'accès à l'eau et pour l'ouverture de nouveaux pâturages. Le maillage de points d'eau existants est maintenu.
- Développement des services aux éleveurs par des modèles (institutionnels et économiques) de services innovants. Les services concernés sont l'accès aux intrants vétérinaires, le développement d'aliments alternatifs locaux, le conseil.
- Renforcement de la gouvernance sectorielle locale.

Les effets et impacts attendus sont :

- Au niveau des familles de pasteurs, augmentation du niveau économique des unités familiales de pasteurs : augmentation / sécurisation des revenus et du capital, amélioration de la sécurité alimentaire des familles, sécurisation des noyaux d'élevages (jeunes femelles, laitières) face aux aléas.
- Au niveau des familles et de la filière : Limitation des pertes animales (mortalité mais aussi pertes de production) lors des déplacements et limitation de l'influence des épizooties et zoonoses sur les troupeaux. La filière dans son ensemble est plus productive.
- Limitation des conflits liés à l'accès aux ressources pastorales : Ralentir les départs vers les zones agricoles, modes de prévention et de gestion des conflits.

- La structuration du milieu rural est renforcée en articulant bien les organisations socioprofessionnelles des transhumants, les organisations plus formelles d'éleveurs, le reste du secteur privé et les instances déconcentrées et décentralisées.

c. Composantes

Le projet se déroulera en trois composantes :

- Composante 1 : Sécurisation de la mobilité pastorale (reliée à l'axe 1) ;
- Composante 2 : Amélioration de l'accès aux services (reliée à l'axe 2) ;
- Composante 3 : Développement de la gouvernance sectorielle locale (reliée à l'axe 2).

d. Pertinence de l'intervention

On privilégiera un renforcement des systèmes d'élevage existants plutôt que leur transformation (et leur fragilisation).

On constate des disparités interrégionales importantes (Batha, Wadi Fira et Ennedi). Ces trois zones n'ont pas les mêmes enjeux même si l'accès à l'eau reste une constante pour l'élevage (avec des problématiques diverses). L'intervention privilégiera tout d'abord le renforcement de l'accès à l'eau. Il s'agira de limiter les distances parcourues entre les points d'eau par l'intermédiaire de réhabilitations de puits. L'un des enjeux du projet consistera aussi à ouvrir de nouveaux pâturages dont l'accès est limité par l'insuffisance, voire l'inexistence, de points d'eau. Il est important que le projet puisse contribuer à conserver le maillage de points d'eau existant au travers de réhabilitations.

En fin de saison des pluies, les troupeaux ont tendance à se précipiter vers les zones agricoles mieux fournies en pâturages faute de pouvoir accéder à certains pâturages du nord (où les mares tarissent rapidement). Il s'agira pour le projet de contribuer à retarder les déplacements vers les zones agricoles grâce au sur-creusage de mares (qui augmenteront en capacité de rétention).

Les espaces agricoles et pastoraux se trouvent fortement imbriqués (place de l'agro-pastoralisme). Le projet attachera une grande importance à la prévention conflits. Des méthodes de prévention des conflits seront reprises sur des expériences passées à travers l'aménagement de l'espace (points d'eau...) mais aussi des aménagements spécifiques (balisage des couloirs de transhumance), impliquant de manière participative l'ensemble des acteurs.

Le renforcement de l'accès aux intrants vétérinaires est un point important visé par le projet : de plus en plus de pasteurs convaincus par les effets bénéfiques des prophylaxies cherchent à accéder à ces produits. Des appuis viseront à augmenter les processus d'information / formations à destination des éleveurs. Ces activités seront conjuguées à un travail sur l'accessibilité des intrants (en quantité et en qualité), via le renforcement d'initiatives privées.

Le renforcement de l'accès aux compléments alimentaires constituera une activité complémentaire. Il s'agira de compenser le déficit pluviométrique (et le manque de fourrages verts) en permettant une meilleure amélioration de la digestibilité des rations, par l'utilisation de complémentaires alimentaires. Ces activités seront reliées à un travail de recherche-action concernant l'utilisation d'aliments alternatifs locaux (nécessaires en cas de pénurie complète d'aliments).

L'ensemble de ce processus sera à relier à un renforcement de l'accès aux services et infrastructures. Il s'agira dans un premier temps de renforcer la dimension « conseil aux éleveurs ». Une autre dimension concernera le renforcement de l'accès aux aménagements (infrastructures de stockage des aliments pour le bétail, aménagement de marchés...). Il n'existe pas aujourd'hui au Tchad de modèle de dispositif de services aux éleveurs : plusieurs formes ont été testées mais à ce jour aucune de ces formes n'a donné satisfaction. Le projet devra donc nécessairement innover en matière de modèle de

services à l'élevage (modèle institutionnel et économique). Ces activités incluront donc nécessairement une grande part de recherche-action.

Enfin on renforcera la gouvernance sectorielle locale au travers d'appui aux CRA et aux OPE impliquées dans de la représentation et du plaidoyer.

e. Stratégie de l'intervention

Le projet sera composé de trois composantes indépendantes sur le plan opérationnel (pas de temps différents, approches maîtrisées pour la composante 1 / approches innovantes pour la composante 2). Répondant au même objectif spécifique, ces trois composantes seront liées à :

- Sécurisation de la mobilité pastorale (Composante 1) Il s'agira de réhabiliter des points d'eau pérennes, de construire des points d'eau neufs (puits ouverts), de baliser des tronçons potentiellement conflictuels d'axes de transhumance. L'animation et l'appui à la création de cadres de concertation en faveur de la prévention et de la gestion des conflits sera, en filigrane, une des activités de la composante. Cette composante combine des aspects hard (infrastructures) et soft (trop souvent négligés et pourtant essentiels). Il existe de nombreux référentiels au Tchad concernant ces aspects et des résultats rapides pourront donc être obtenus.
- Amélioration de l'accès aux services d'appui selon des modèles économiques et institutionnels innovants (Composante 2) Cette composante prend en compte deux ensembles thématiques majeurs : i) la santé animale (selon des modèles d'accès adaptés, prenant en compte la mobilité) et ii) l'appui à l'émergence de systèmes d'accès à la complémentation alimentaire. La dimension d'innovation institutionnelle pour élaborer, tester et répliquer des modèles de services sera essentielle. Il s'agira de travailler sur l'accessibilité à des intrants vétérinaires disponibles en qualité et en quantité suffisante. Ces intrants devront être disponibles au plus proche des besoins. Ce travail intégrera nécessairement une part importante d'innovation concernant le types d'interlocuteurs à privilégier/renforcer, la méthodologie et l'approche, notamment sur le plan de la pérennisation économique et sociale de l'activité. Un travail sera aussi orienté vers l'accès des animaux à des compléments alimentaires de qualité, pour contribuer à anticiper les crises pastorales. Ce travail sera complété par une réflexion sur le stockage d'aliments du bétail (et de céréales), et la recherche-action d'aliments « alternatifs »²². Cette démarche visant principalement un meilleur accès aux aliments complémentaires pourra être complétée par des activités de recherche-action sur le « report fourrager ». Une dimension « recherche » impliquant d'autres partenaires pourra être abordée (travaux sur la résilience des élevages, purge de la panse des animaux en période post-saison sèche, reprise du bétail après la saison sèche). D'autres activités pourront intégrer le renforcement des derniers maillons de l'amont de la filière et notamment le renforcement des marchés existants (points d'eau, appareils de contention des animaux...). Cet ensemble d'activités sera prolongé par un renforcement du plaidoyer (OPE et acteurs en lien avec l'activité).
- Développement de la gouvernance sectorielle locale (composante 3) au travers d'appui aux CRA et aux OPE impliquées dans de la représentation et du plaidoyer. Il s'agira d'appuis financiers (frais de fonctionnement) mais aussi d'appui techniques (réalisations d'études pour formuler des positions politiques). On facilitera la concertation.

6.2.2. Projets existants

- Projet seuil d'épandage

²² Utilisation de résidus de végétaux locaux, broyage de tiges de mil ou de céréales, arbustes ligneux (en prenant en compte la préservation des écosystèmes).

- Projet de cartographie de la ressource en eau

6.3. Axe 2 : Renforcements des capacités des acteurs du monde rural (multi-acteurs) / Renforcement des institutions et des organisations du monde rural

6.3.1. Nouveau projet 1 /composante 2 et 3 : Projet de renforcement de l'élevage pastoral / Amélioration de l'accès aux services d'appui + développement de la gouvernance sectorielle locale

Voir descriptif dans l'axe 1.

6.3.2. Nouveau projet 2 : Relance des filières semencières (zones Nord et Sud)

a. Objectifs du projet

L'objectif général est la sécurisation et l'augmentation de la production agricole des exploitations familiales.

L'objectif spécifique est la relance des filières semencières du Tchad.

Le projet interviendra dans les 6 régions (Ennedi, Wadi Fira, Batha, Logone Oriental, Mandoul, Moyen Chari) avec un focus plus fort pour les régions soudanaises et sahéliennes (la région Ennedi, non agricole en dehors des oasis, sera donc extrêmement peu touchée).

b. Résultats, effets et impacts attendus

Les principaux résultats attendus sont :

- Le cadre institutionnel est renforcé : existence d'une politique nationale semencière, des modèles institutionnels, techniques et économiques viables sont en place, le secteur est coordonné efficacement.
- Les acteurs institutionnels remplissent leurs mandats, l'Etat se concentrant sur ses fonctions régaliennes.
- Des opérateurs privés (individuels et / ou collectifs) produisent, stockent et distribuent des semences céréalières de qualité. Ils sont installés selon des bases économiques permettant leur pérennisation.

Les principaux effets et impacts attendus sont :

- Des filières semencières cogérées par l'Etat et le secteur privé fonctionnent selon des modèles institutionnels, techniques et économiques pérennes.
- Les exploitations familiales ont accès à des semences de qualité répondant à leurs besoins et augmentent / sécurisent ainsi leurs productions.

c. Composantes

- Composante 1 : Amélioration du cadre institutionnel national.

- Composante 2 : Renforcement des acteurs institutionnels (BNS, ITRAD, ONDR) pour remplir leurs mandats.
- Composante 3 : Renforcement des opérateurs privés (OP et individuels) de multiplication, de stockage et de distribution de semences.

d. Pertinence de l'intervention

Il n'y a plus aujourd'hui au Tchad de filière semencière véritable. Il n'existe que quelques initiatives de production de semences pas toujours de bonne qualité et les producteurs utilisent essentiellement de la semence reconduite. Or la semence est pourtant souvent considérée comme le 1^{er} intrant agricole par les producteurs/trices. Pour bon nombre d'entre eux c'est d'ailleurs souvent le seul intrant extérieur utilisé. Il y a donc une demande forte (et un besoin) de semence de qualité.

L'intervention visera donc à relancer les filières semencières au Tchad. Cela implique de (re)construire les modèles institutionnels, techniques et économiques des filières semencières. A ce stade, mais cela devra être confirmé par la mission de formulation, on visera dans un premier temps la production de semence de qualité (en grande quantité), puis dans un second temps la production de semences certifiées. Le projet se concentrera sur les semences céréalières et en priorité sur le mil, sorgho et maïs.

Une intervention sur la filière semencière peut concerner potentiellement un très grand nombre de bénéficiaires au niveau national. Dans le portefeuille A+SA c'est certainement le projet avec le plus grand nombre de bénéficiaires potentiels (dimension nationale du projet, impacts sur les agriculteurs producteurs de céréales...).

Une telle intervention présente également plusieurs intérêts au regard de critères de sélection de la DDC : Il s'agit typiquement d'une intervention sectorielle ; Une telle intervention est multi-niveau, du local (OP ou privés) au national (politique semencière) ; Relancer les filières semencières sera une intervention multi-acteurs permettant une collaboration ciblée avec les services de l'Etat, donc potentiellement assez efficace et efficiente quand même. On peut envisager la construction de partenariats publics-privés intéressants.

e. Stratégie d'intervention proposée

Le projet suivra des principes communément admis pour appuyer les filières semencières : Un recentrage de l'Etat sur ses fonctions régaliennes et une forte implication du secteur privé ; construire un modèle de filière semencière économiquement viable ; les modèles de multiplication seront adaptés aux variétés choisies ; différents niveaux de qualités seront reconnus ; la législation semencière doit être complète et sécurisante pour le secteur privé ; on favorisera la concertation au sein de la filière ; favorisera des échanges et valorisera les savoirs paysans en termes de semences.

Une intervention en plusieurs phases (à confirmer par la mission de formulation) est proposée

- Première phase de quatre ans permettant de Produire une grande quantité de semences céréalières (maïs, mil, sorgho) de qualité acceptable.
- Phase ultérieures : Suivant les progrès de la première phase plusieurs options sont possibles, ces options pouvant d'ailleurs se combiner : Faire un second saut qualitatif en allant vers la production de semences certifiées ; Etendre le projet à d'autres spéculations (riz, arachide, niébé, manioc par exemple) pour couvrir plus largement les systèmes de cultures ; Etendre le projet pour mieux prendre en compte les aspects de recherche variétale localement.

Ce phasage devra cependant être confirmé par la mission de formulation.

L'appui aux acteurs privés des filières sera conduit selon les mêmes modalités que le projet filière karité et arachide : entrée par des plans d'affaires, séparation des appuis techniques et des appuis financiers, mise en place d'outils financiers vertueux via des IMF.

6.4. Axe 3 : Développement économique local (économie)

6.4.1. Nouveau projet 3 : Projet de renforcement des OP dans les filières karité et arachide (zone Sud)

a. Objectifs du projet

Le projet de renforcement des OP dans les filières karité et arachide entre dans le cadre de l'axe 3 : « développement économique rural » du programme A+SA de la DDC au Tchad.

L'objectif général du projet est la promotion économique et sociale des producteurs et productrices par un meilleur accès au marché et contribuer ainsi au développement économique des territoires du Sud.

L'objectif spécifique visé par le projet est le suivant : « les producteurs et productrices sont structurés au sein d'OPA professionnelles renforcées, porteuses de projets économiques sur des filières, et évoluant dans un contexte de bonne gouvernance sectorielle locale ».

Le projet se déroulera dans les trois régions du sud (Logone Oriental, Mandoul et Moyen Chari) à travers plusieurs phases de 4 années chacune. Pour chacune des phases, le budget estimé sera de 1,5 à 2 M CHF par an.

b. Résultats, effets et impacts attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- Les producteurs et productrices sont structurés au sein d'OP professionnelles.
- Les OP portent des projets économiques axés sur des filières porteuses (arachides et karité dans un premier temps).
- Les dispositifs d'appui conseil technique (ONG), financier (IMF) et politique (OSC) sont renforcés pour accompagner de manière professionnelle les OP et leurs membres.
- La gouvernance sectorielle locale est renforcée pour permettre un développement économique et social des populations.

Les principaux effets et impacts attendus sont :

- Augmentation des revenus des producteurs membres des OP.
- Amélioration de la structuration du milieu rural : sur le plan économique via les OP et le développement de filières et sur le plan institutionnel via l'amélioration de la gouvernance sectorielle locale.
- Changements d'attitudes des acteurs qui se responsabilisent dans le processus de développement.

c. Composantes

Le projet sera géré par une cellule de coordination. Il se déroulera au travers 5 composantes :

- Composante 1 : Renforcement des OP dans la filière karité ;

- Composante 2 : Renforcement des OP dans la filière arachide ;
- Composante 3 : Formation / coaching / information / capitalisation des ONG et services de l'Etat ;
- Composante 4 : Renforcement des IMF et mise en place d'un dispositif vertueux de financement des OP ;
- Composante 5 : Développement de la gouvernance locale sectorielle.

d. Pertinence de l'intervention

Plusieurs filières présentent un bon potentiel de développement économique. L'arachide, le karité et le maraîchage pourraient servir de point d'entrée pour une action de développement.

En appuyant la commercialisation de ces produits par les OP on dynamisera la production ce qui influencera positivement la sécurité alimentaire. Les groupes les plus vulnérables (femmes et jeunes) pourront, par ces activités, acquérir « une parcelle d'autonomie » économique (revenus supplémentaires).

Des OP existent déjà sur ces filières. Il est envisagé de renforcer leur structuration autour de la commercialisation de ces produits. Cela permettra d'asseoir le modèle économique des OP, gage de leur durabilité. Il sera ensuite possible de diversifier les services de l'OP à ses membres vers d'autres services : l'approvisionnement (engrais, semences) et le conseil.

Afin de permettre une meilleure intégration des OP dans les filières des mesures d'accompagnement, en plus des appuis directs aux OP, seront nécessaires. Des activités viseront à renforcer la gouvernance sectorielle locale au travers des CRA, des OSC et des OPA pour créer une dynamique d'ensemble. On devra aussi appuyer les ONG et OSC afin qu'elles accompagnent efficacement les OP sur ces nouvelles thématiques (filières et plans d'affaires). Ce renforcement de capacités sera aussi à destination des services de l'Etat (ONDR notamment). Enfin on appuiera les IMF locales pour mettre en place des outils de financement vertueux.

e. Stratégie développée

Stratégie filières : Pour la filière karité les coopératives sont déjà bien impliquées à l'aval. Il est envisagé qu'un travail puisse déjà être fait principalement dans le Mandoul et le Moyen Chari sur une amélioration des process de transformation et de commercialisation par les OP. Pour la filière arachide l'étude de formulation du projet devra préciser quelle position rechercher pour les OP dans la filière (produits bruts ou transformés).

Stratégie de renforcement des OP : On accompagnera les OP (coopératives et unions de groupements) à élaborer / réviser / actualiser leurs visions long termes et leurs plans d'affaires à court et moyen terme. Il s'agira d'ancrer les OP dans une logique économique. Un panel d'outils de financement vertueux seront mis en place avec des IMF locales. Il s'agira de travailler sur les aspects « commercialisation » avant de renforcer l'OP de façon plus globale (conseil, formations...).

Stratégie de financement : Les outils de financement devront être vertueux et contribuer à changer les attitudes (attentisme) des individus et des OP. Autant que possible le financement devra donc passer par les institutions de financement. Ces outils de financement seront essentiellement des fonds de démarrage (visant au lancement du plan d'affaire des OP), crédit de commercialisation et fonds d'études.

Stratégie multi-acteurs : Le projet cherche à engager un processus de développement économique rural au niveau de la région. Cela implique l'investissement de l'ensemble des acteurs. Le développement des filières doit faire sens pour le territoire. Il s'agira d'accompagner le développement de filières par une dynamique collective multi-acteurs. Le projet contribuera aussi à

renforcer les instances actuelles de gouvernance sectorielle local que sont les CRA et à renforcer les OSC et les OP en charge de plaidoyer / de représentation.

Stratégie d'accompagnement des OP / dispositif de services aux OP : On renforcera les ONG nationales et services de l'Etat pour qu'ils constituent un dispositif professionnel d'accompagnement des OP. Cet accompagnement pourra être réalisé au travers de formations initiales, de coaching / accompagnement des ONG et services de l'état, informations et échange d'expériences, capitalisation.

6.4.2. Nouveau projet 4 : Projet de développement des filières maraîchères au Tchad

a. Objectifs du projet

Le Projet de développement des filières maraîchères au Tchad entre dans le cadre de l'axe 3 « développement économique rural » du programme A+SA de la DDC au Tchad.

Il est prévu que ce projet s'étale sur plusieurs phases de 4 années chacune, pour un montant de 1 à 1,5 M CHF par an (phases de 4 à 6 M CHF). Les interventions s'étaleront sur l'ensemble des 6 régions retenues par la DDC (Mandoul, Moyen Chari, Logone oriental, Batha, Wadi Fira, Ennedi).

L'objectif général du projet consiste à lutter contre la vulnérabilité des ruraux et contre la pauvreté.

L'objectif spécifique du projet consiste à renforcer les filières maraîchage pour améliorer la sécurité alimentaire des producteurs et contribuer au développement économiques des zones rurales et périurbaines.

b. Résultats, effets et impacts attendus

Les principaux résultats attendus à l'issue de la première phase du projet sont :

- Des aménagements sont rénovés, modernisés ou mis en place et sont adaptés aux contextes de chacune des zones.
- Les compétences des producteurs/trices sont renforcées et ils deviennent des « maraîchers experts » (itinéraires techniques, gestion de l'eau...).
- Des dispositifs privés (individuels ou collectifs) sont testés pour l'approvisionnement en intrants et la commercialisation.
- Les filières se développent permettant de créer des emplois agricoles et para-agricoles (conseil, transformation, autres) notamment pour les jeunes.
- Des référentiels technico-économiques sur les différents systèmes maraîchers et les filières sont capitalisés.

Les principaux effets et impacts attendus sont :

- Les revenus des producteurs/trices sont sécurisés et augmentés.
- Les filières maraîchères se développent permettant de créer des emplois agricoles et para-agricoles (conseil, transformation, autres) notamment pour les jeunes.
- La structuration du milieu rural (notamment sous forme d'OP et d'acteurs privés) se développe.
- Des dynamiques de développement économique rural se renforcent, notamment en zones périurbaines.

c. Composantes du projet

Le projet est divisé en trois composantes :

- Composante opérationnelle 1 : appui aux filières maraîchères des régions du Logone oriental, Moyen Chari et Mandoul (composante « sud ») ;
- Composante opérationnelle 2 : appui aux filières maraîchères des régions du Batha, de l'Ennedi et du Wadi Fira (composante « nord ») ;
- Composante transversale 3 : suivi-évaluation, échanges croisés, appuis méthodologiques et capitalisation.

Une place importante sera donnée à la coordination de l'ensemble de ces trois composantes.

d. Pertinence de l'intervention

Les activités portant sur le développement des filières maraîchères sont pertinentes par rapport aux enjeux et opportunités recensées pour le Tchad au cours des 10 à 12 prochaines années :

- Intérêt du maraîchage pour la sécurité alimentaire des ménages : Il s'agit d'une production sécurisée, en croissance, diversifiée, qui permet de dégager des revenus monétaires importants. Les actions seront bénéfiques, pour le développement économique de chacune des zones (limitation de l'exode en créant une activité en contre saison, création d'emploi agricoles et para-agricoles pour les jeunes et les femmes) avec une prise en compte importante des aspects « genre » et « jeunes ».
- Il existe des dynamiques porteuses et des opportunités pour développer ces filières : un marché urbain en expansion, des infrastructures routières, des initiatives existantes sur ces filières (individuelles ou collectives).
- Il existe des marges d'améliorations non négligeables tant en terme d'amélioration des compétences techniques des producteurs (devenir des « maraîchers experts »), que d'amélioration de la transformation ou de la commercialisation. Des référentiels existent dans la sous-région ce qui facilitera ces progrès.

Les systèmes maraîchers constituent donc un terrain idéal pour permettre une transformation progressive des systèmes de production et une « modernisation » de l'agriculture. Dans des systèmes maraîchers, on peut d'ailleurs facilement mettre en œuvre une « modernisation » raisonnée, durable, rentable selon des principes d'agro-écologie. La « modernisation » n'est ainsi pas réduite à l'intensification en intrants (qui augmente la dépendance énergétique, les coûts, les risques...).

En articulant problématiques techniques (itinéraires techniques, aménagements hydro-agricoles), économiques (économie des ménages, filières, création d'emplois), sociale (foncier, gestion de l'eau, place des femmes et des jeunes) ce projet constitue un projet de développement très important pour les territoires concernés.

e. Stratégie envisagée

Il faudra adapter les interventions à chaque type de système maraîcher : quatre grands systèmes maraîchers ont été identifiés avec des différences en terme de stratégie des producteurs/trices, de degré d'intégration aux marchés et d'opportunités de développement. Il n'existera donc pas de modèle unique d'appui aux filières maraîchères pour les 6 régions.

Intervenir de l'amont à l'aval. Les producteurs/trices ne seront qu'un type de bénéficiaire parmi d'autres.

- Au niveau de la production on accompagnera l'émergence de « maraîchers experts » ce qui nécessitera : Financer la réhabilitation de systèmes existants, leur modernisation ainsi que la construction de nouveaux systèmes. Former les producteurs sur les aspects de production et échanges d'expériences entre systèmes similaires. Faciliter la mise en place de dispositifs

d'approvisionnement en intrants via des privés ou des OPA. Enfin l'agro-écologie offre une bonne alternative pour les systèmes maraîchers et sera encouragée.

- Réfléchir aux stratégies d'intégration aval des filières : Suivant les systèmes différentes stratégies d'intégration dans les filières seront recherchées : plus ou moins forte intégration horizontale ou verticale des producteurs ? appui à l'émergence d'autres acteurs ? A priori en système périurbain on appuiera l'émergence de jeunes entrepreneurs sur des activités para-agricoles (unités de transformation).

Le maraîchage est envisager comme levier du développement économique local : On fait le lien ici avec la gouvernance locale, avec la création d'emplois... Il est possible que les aspects de production soient prépondérants dans la première phase du projet, puis au fur et à mesure que le projet progresse qu'ils deviennent secondaires devant les questions d'emplois, de formation professionnelle aux métiers para-agricoles, de l'emploi des jeunes.

Phase 1 du projet : innovation et capitalisation. Le projet sera exécuté selon deux rythmes. Les activités en appui au système oasien disposent de nombreuses références et on peut imaginer d'aller assez vite sur ce système. A l'inverse l'appui aux jeunes dans les systèmes périurbain va exiger un processus plus lent d'innovation : recherche action sur les modèles techniques, économiques et institutionnels. Une composante transversale spécifique est destinée au suivi-évaluation, aux échanges d'expériences, aux appuis méthodologiques et à la capitalisation.

Mettre en place des outils d'accompagnement et de financement vertueux. On se basera sur des démarches de plans d'affaires. Ces plans d'affaires seront alors financés grâce aux outils de financements vertueux mis en place par le projet au travers des IMF notamment. Les plans d'affaires devront ancrer les OP dans des logiques économiques.

Le maraîchage n'est pas que technique il est aussi organisationnel. On adoptera donc des démarches inspirées de la GSE (gestion sociale de l'eau) et des démarches DIRO (développement institutionnel et renforcement organisationnel).

6.5. Mise en perspectives

Cette section souligne quelques éléments complémentaires d'analyse et de mise en perspectives des projets identifiés.

6.5.1. Six projets ? Quatre projets ? ou plus à l'avenir ?

La mission d'identification avait initialement proposé six projets distincts. Quatre ont finalement été retenus. Les deux restant n'ont pour autant pas été abandonnés mais ont été fusionnés ou dissous dans les quatre autres. Les fiches d'identification de ces quatre projets se sont surtout concentrées sur la phase 1 des projets et les intitulés correspondent ainsi à cette première phase. Il ne faudrait donc pas considérer ces quatre projets comme intangibles pour les 10-12 prochaines années.

Au contraire, à l'issue de la phase 1 une reformulation sera certainement nécessaire et de nouveaux projets pourraient être nécessaires :

- Par exemple, à ce stade les activités en appui à la gouvernance sectorielle locale sont intégrées dans les projets élevage, arachide/karité et dans une moindre mesure maraîchage. Suivant l'avancée du processus de décentralisation un projet gouvernance sectorielle locale à part entière pourrait être nécessaire. A l'inverse si d'autres projets décentralisation émergent en cours de route cet aspect de gouvernance pourrait aussi être réduit. A voire dans quatre ans...

- De même le portefeuille DDC ne comporte plus de projet de structuration du monde rural à part entière. Les aspects de structuration à la base, et notamment des OPA et OPE, sont en revanche intégrés dans les quatre projets. A l'avenir, lorsque les OP seront renforcées sur des services technico-économiques à la base, un projet à part entière sur la structuration pourrait être nécessaire en incluant des appuis aux syndicats et plateformes nationales de producteurs ainsi que de appuis à la base. Au lieu de plusieurs projets régionaux sur les OPA et OPE, on pourra alors avoir un seul projet travaillant à la fois sur le niveau national et local. Là aussi à voire dans quatre ans...
- De même le projet maraîchage est aujourd'hui un projet « maraîchage national + jeunes périurbains ». A l'avenir on pourrait tout à fait imaginer que la dimension « jeunes périurbains » devienne le cœur du projet.
- Enfin le projet arachide/karité se concentre aujourd'hui sur ces deux filières avec une stratégie pro-OP (intégration des OP dans les filières). Dans les phases ultérieures d'autres filières devront également être couvertes (sésame, anacarde, miel, animaux, etc ?) et les stratégies pourraient évoluer. Il pourrait alors s'agir plutôt de « projets filières » que de « projets OP dans les filières ».

6.5.2. Plusieurs vitesses de processus de développement

Les projets identifiés et les composantes au sein de ces projets vont avancer à plusieurs vitesses selon plusieurs critères :

- Degré d'innovation Vs degré de maîtrise : Les activités de mise en place de services aux éleveurs, d'appui aux jeunes périurbains, de gouvernance sectorielle locale et dans une moindre mesure d'appui aux OP selon des logiques économiques vont faire appel à des processus d'innovations. A l'inverse la composante d'hydraulique pastorale fera appel à des démarches bien maîtrisées au Tchad par certains acteurs. Ainsi suivant leur degré d'innovation certaines activités progresseront plus lentement mais n'en restent pas moins essentielles.
- De même les activités avec un fort contenu d'ingénierie sociale, de développement institutionnel et de renforcement organisationnel progresseront plus lentement que les activités strictement techniques.
- Enfin dans le cadre du projet maraîcher, la fiche d'identification souligne qu'il y aura probablement un temps oasien, un temps sahélien et un temps soudanien.

L'existence de ces différents temps constitue un avantage : on pourra démontrer certains impacts assez rapidement, tout en conduisant des processus d'innovation sérieux en parallèle. La DDC devra cependant gérer ces différents temps au sein de son portefeuille.

6.5.3. Evolutions possibles des acteurs et des maîtrise d'ouvrages des projets

Un aspect transversal aux quatre projets est le renforcement des capacités des acteurs et ces capacités devraient donc évoluer significativement à l'issue de la phase 1.

Si pour la phase 1 la plupart des activités seront menées selon une « approche projet » étant donné le faible niveau de certains acteurs, il faudra probablement ensuite faire évoluer les maîtrises d'ouvrages pour responsabiliser le plus possible les acteurs nationaux. Les montages institutionnels devront donc être révisés pour les phases ultérieures.

6.5.4. Coordination de l'ensemble du portefeuille, échanges croisés et capitalisation

Les quatre projets vont répondre à certains problèmes communs et certaines démarches seront donc transversales aux quatre projets, notamment :

- Les quatre projets devront mettre en œuvre des outils de financement vertueux en passant par les IMF et séparer les fonctions de conseil et de financement. Il y aura cependant une différence importante entre le Nord (quasi absence d'IMF et de banques, principes de la finance islamique) et le Sud (existence de réseaux d'IMF et de banques plus développés).
- Les quatre projets vont travailler avec des OPA et des OPE et vont notamment encourager des approches économiques des OP. Attention cependant car le projet élevage devra aussi - et surtout - innover sur ces aspects pour notamment être capable d'articuler les organisations formelles et les organisations socioprofessionnelles des transhumants (qualifiées souvent « d'informelles »). Le projet arachide/karité va mettre en place une plateforme de formation / information / coaching / capitalisation sur ces aspects.
- Trois projets vont travailler sur les filières, soit avec une « approche filière ou chaîne de valeur » soit avec une approche « intégration des OP dans les filières ». Le projet arachide/karité va mettre en place une plateforme de formation / information / coaching / capitalisation sur ces aspects.
- Trois projets vont travaillés sur les aspects de gouvernance locale.

Il est donc évident que des échanges d'expériences seront nécessaires entre les quatre projets, notamment en termes de démarches, méthodes et outils.

Le BUCO devrait donc jouer un rôle important de coordination, de facilitation d'échanges d'expériences, de suivi évaluation et de capitalisation. Rappelons que le suivi évaluation et la capitalisation avaient été deux points faibles des projets menés avec les ONG ex-PDR.

Le BUCO pourrait aussi commanditer certaines études transversales et disposer d'un fonds d'études à ce titre. Il pourrait soit s'agir d'études utiles aux quatre projets, soit d'études pour répondre aux besoins formulés par les services techniques de l'Etat.

7. Annexe

7.1. Annexe 1 : Termes de Référence : Identification d'un portefeuille de projets pour le domaine "Agriculture & Sécurité Alimentaire" du programme de la DDC au Tchad

1. Introduction

Depuis les années soixante-dix, la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC), finance et développe au Tchad des programmes d'appui aux structures publiques et communautaires dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'économie rurale.

Dans ce dernier domaine, les programmes de la DDC ont porté essentiellement sur la meilleure maîtrise de la production agro-sylvo-pastorale par les éleveurs et les cultivateurs, avec comme corollaires l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits et comme mesures accompagnantes l'amélioration des équipements ruraux (équipements de transport, de production et de transformation), des infrastructures rurales (pistes, ouvrages antiérosifs et hydrauliques), ainsi que du financement.

Un bilan des activités du domaine « économie rurale » pour la période 2004 - 2011 a été réalisé en décembre 2011 (Cf. document de synthèse joint). L'étude n'a toutefois pas permis d'approfondir de manière suffisante les perspectives se présentant à la DDC pour la définition de son futur portefeuille de programmes et projets dans le domaine.

En mars 2012 s'est tenu un atelier de planification des nouvelles orientations stratégiques de la DDC au Tchad pour les années 2013 à 2016. A cette occasion, il a été décidé de renforcer la mise en œuvre coordonnée des trois instruments de politique extérieure de la Suisse (coopération régionale, aide humanitaire, politique de paix) et de développer des programmes d'orientation thématique / sectorielle, privilégiant une approche de soutien aux systèmes, multi-niveaux et multi-acteurs lorsque c'est possible. Pour les prochaines années, Il s'agira de travailler non seulement avec les ONG et les communautés mais aussi, dans la mesure du possible, avec l'Etat et ses démembrements pour renforcer la pérennité et l'impact de nos programmes. La DDC renforcera son alignement sur les politiques et stratégies sectorielles ainsi que sa coordination avec les autres partenaires au développement. Géographiquement, les interventions de la DDC seront concentrées sur six régions : Ennedi, Wadi Fira, Batha, Logone oriental, Mandoul et Moyen Chari.

Le domaine "Agriculture et sécurité alimentaire" (A+SA) a été confirmé comme domaine prioritaire pour la nouvelle stratégie (40 à 50% des moyens de la coopération régionale devraient y être consacrés). L'hypothèse de développement qui fonde ce choix est que dans un contexte fragile comme celui du Tchad, la mise en place de systèmes de production performants, au service des citoyens, contribue à réduire l'instabilité économique et sociale. L'amélioration de la production et de la sécurité alimentaire des

exploitations familiales, et plus largement des capacités de résilience aux crises des populations dans les zones d'intervention de la DDC, est l'objectif conjoint de la coopération régionale et de l'aide humanitaire dans un monde rural caractérisé par des systèmes traditionnels d'exploitation peu productifs et par les effets de plus en plus marqués du changement climatique et de l'accroissement continu de la population. Pour atteindre cet objectif, quatre axes d'interventions principaux ont été pré identifiés:

- amélioration des conditions-cadre des exploitations familiales, notamment (i) dispositifs d'appui-conseil, d'information et de formation ; (ii) accès aux intrants ; (iii) améliorations variétales et de races animales ; (iv) aménagement des espaces : établissement de bases de données, construction de seuils d'épandage, lutte contre l'ensablement des oasis, irrigation/hydraulique pastorale.
- organisation et structuration du monde rural (organisations paysannes, fédérations, etc.)
- soutien aux filières karité et cameline
- amélioration des capacités de résilience des populations face aux crises alimentaires, notamment (i) soutien aux dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires et à la coordination (ii) distributions de biens/vivres ou de cash (iii) renforcement des capacités de stockage des ménages et des communautés.

Actuellement la DDC au Tchad met en œuvre un certain nombre de programmes dans le domaine A+SA : depuis mars 2012 un projet de cartographie des ressource en eau du Tchad (UNOSAT / Ministère de l'Hydraulique), depuis juin 2012 un projet de gestion des eaux de ruissellement dans le Tchad sahélien par la réalisation de seuils d'épandage. Pour les trois prochaines années la DDC continuera aussi à soutenir financièrement la réalisation des programmes de certaines ONG locales issues de ses anciens programmes de développement régional où l'économie rurale occupe une place importante.

La DDC souhaite se faire accompagner pour définir le portefeuille de programmes et projets qu'elle mettra en œuvre pour la réalisation des orientations stratégiques mentionnées ci-dessus.

2. Contexte et antécédents

Pays sahélien et totalement enclavé, le Tchad couvre une superficie de 1'284'000 km² pour une population de 11'274'106 habitants (Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2009). 70% de cette population vit de l'agriculture et de l'élevage en milieu rural et près de deux-tiers d'entre-elle vit dans une situation d'extrême pauvreté. Avec un Indice de Développement Humain de 0.328 (PNUD, 2010), le Tchad reste un des pays le plus pauvres du monde bien qu'il dispose d'importantes ressources pétrolières et potentialités agropastorales et hydrauliques. Les populations rurales font régulièrement face à l'insécurité alimentaire et/ou à des famines dues aux aléas climatiques (sécheresse, irrégularité ou mauvaise répartition de la pluviométrie, inondation).

La Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SNCRP), mise en place pour la période 2008-2011, accordait une large place à l'agriculture et au développement rural. Des 5 axes d'interventions prioritaires retenus dans cette stratégie, au moins deux faisaient référence au développement rural et se déclinaient notamment dans les axes sectoriels suivants :

- Agriculture : interventions visant, prioritairement, à, (i) assurer la sécurité alimentaire des populations pauvres ; (ii) renforcer les capacités des acteurs (recherche,

vulgarisation, organisations des producteurs, ONG, privés...); (iii) favoriser l'émergence des filières porteuses.

- Elevage : interventions visant essentiellement à augmenter durablement la production animale et à accroître les revenus des éleveurs et des autres acteurs du secteur grâce à des programmes (i) de développement et de diversification des filières porteuses ; (ii) d'amélioration de la santé animale et (iii) de renforcement des capacités des acteurs non étatiques.

Pour la période 2012 – 2015, un Plan Stratégique de Développement (PSD) est en cours d'élaboration. Tout comme la précédente SNCRP, il met notamment l'accent sur le développement rural et la sécurité alimentaire.

Enfin, différents schémas et programmes sectoriels sont mis en œuvre dans le cadre du développement rural, notamment le schéma directeur de l'agriculture, le programme national de sécurité alimentaire, le plan national de développement de l'élevage.

Evolution du domaine économie rurale de la DDC au Tchad

Les premières actions dans le domaine de l'économie rurale ont commencé en 1964, avec les missionnaires suisses au sud du Tchad avant que la DDC ne s'engage en 1965 avec l'appui aux centres de formation professionnelle agricole (CFPA) dans la préfecture du Moyen Chari, sous la tutelle du Ministère de l'agriculture. L'objectif était l'amélioration des techniques agricoles et la commercialisation du coton.

La DDC a repris les activités au Tchad²³ en 1983 et s'est engagé avec la Direction de l'enseignement agricole du Ministère de l'Agriculture pour renforcer les capacités de pilotage du dispositif de formation rurale. En 1988, elle entreprend avec l'Office National de Développement Rural (ONDR), l'expérimentation des nouvelles formes d'appuis aux paysans dans le centre –sud, précisément à Melfi.

A partir de 1993, la DDC a choisi de redéployer ses appuis géographiquement en s'étendant progressivement à de nouvelles régions, notamment dans la zone sahélo-saharienne, et de rechercher plus de synergies, de complémentarités et d'articulation entre ses différents domaines d'intervention, à savoir l'économie rurale, l'éducation et la santé.

Ainsi, outre les contributions aux programmes des ONG ASSAILD, SAILD, APESS, APICA et au Centre de formation artisanale de Fianga, elle a financé des projets thématiques en éducation de base (T39), en formation rurale (T40) par la création progressive dans les 7 régions d'intervention, des centres de formation et des actions pilotes avec des producteurs (T38).

Ces projets thématiques ont été intégrés et se sont transformés en 7 programmes de développement régionaux (PDR) mis en œuvre directement par la DDC de 1999 à 2009. Le processus d'autonomisation de ces programmes prévu dès le départ s'est concrétisé en 2009 avec l'obtention de leur reconnaissance juridique en tant qu'ONG locales (9 ONG constituées).

Actuellement le programme de la DDC au Tchad dans le domaine de l'économie rurale comprend des contributions aux programmes et mandats à 10 ONG (9 nouvelles ONG issues des PDR et ASSAILD) qui mettent en œuvre des programmes en économie rurale ou comportant une composante d'économie rurale ; deux programmes en phase de démarrage : le programme de cartographie des ressources en eau et le programme

²³ Pendant les événements de 1979-1982, la DDC a gelé ses activités de développement pour les relancer avec des actions humanitaires

de construction des seuils d'épandage ; des réflexions en cours sur d'éventuels projets d'appui aux filières karité et caméline.

Principaux résultats des interventions de la DDC dans le domaine de l'économie rurale de 2004 à 2011 (extrait du résumé exécutif de la synthèse du bilan économie rurale de février 2012)

« Les PDR, devenus ONG, se sont engagés dans un appui pertinent des bénéficiaires, qui s'est traduit par un impact évident sur le terrain et une excellente image chez les bénéficiaires et les partenaires. La formation et le suivi dans différents thèmes de la production agropastorale constituent certainement la force principale des PDR/ONG. Les appuis en matériels et intrants, à la mise en place d'infrastructures, à la structuration des producteurs, ainsi qu'à l'élaboration de plans de développement locaux complètent ces activités et concourent à la bonne cohérence du programme. L'approche holistique, intégrée et systémique, basée sur la mise en œuvre du concept de « développement par le rêve », et l'intervention à la base (travail proche des populations rurales/cible) a permis la mise en place de fermes agricoles familiales viables (intégrées, diversifiées), l'amélioration du bien-être des ménages, et un certain développement de l'économie rurale dans les zones d'intervention. Malheureusement, l'insuffisance (parfois l'absence complète) de suivi-évaluation et d'analyses d'impacts entraîne une capitalisation déficiente des activités promues, ce qui empêche de tirer des leçons des résultats et expériences, d'adapter les stratégies et approches, et surtout de démontrer les impacts des activités de la DDC auprès d'autres acteurs et partenaires potentiels au développement. Les ONG sont conscientes que certains besoins de la population rurale ne sont pas couverts de façon adéquate d'une part, et que quelques pratiques et technologies proposées sont assez éloignées de la réalité du terrain et que leur rentabilité est discutable d'autre part. En plus, le nombre de bénéficiaires atteints n'est somme toute pas aussi important qu'un système de diffusion de type "producteurs/trices relais" pourrait le laisser espérer, et peu d'échange et de partenariats se sont développés entre les PDR/ONG et d'autres acteurs dans le domaine de l'économie rurale. »

3. Objectif et résultats attendus de la mission

L'objectif de la mission est d'identifier et d'étudier la préfaisabilité d'un portefeuille de nouveaux projets pour le domaine A+SA de la DDC au Tchad, tenant compte des nouvelles orientations 2013-2016 de la DDC au Tchad et des orientations spécifiques définies pour le domaine lors de l'atelier stratégique de mars 2012.

Les résultats attendus sont :

- Le potentiel des différents thèmes/axes pré identifiés par la DDC pour ses futures interventions dans le domaine A+SA est analysé, au regard du contexte tchadien, des stratégies et programmes en cours ou projetés, des expériences, capacités et moyens de la DDC et des partenaires nationaux. Les résultats de cette analyse permettent d'inflammer ou de confirmer la pertinence des différents thèmes/axes.
- En fonction du potentiel de chaque thème/axe retenu, un ou deux projets possibles par thème/axe sont identifiés, justifiés, et proposés à la DDC.
- Une étude de préfaisabilité est réalisée pour chaque projet sélectionné par la DDC. Cette étude servira de base pour l'élaboration par la DDC d'une entrée en matière (autorisation d'engager une nouvelle intervention) et devra donc fournir des informations sur les points suivants (cf. Directive DDC sur les entrées en matière) :

- Analyse et compréhension du contexte (information clé sur le contexte et la situation spécifique des régions concernées)
- Pertinence de l'intervention proposée (du point de vue du contexte, des acteurs, des autres donateurs, des expériences de la Suisse)
- Cadre stratégique du pays
- Objectifs (changements principaux envisagés, impacts, effets)
- Stratégie d'intervention proposée (et options éventuelles)
- Scaling-up, vision de fin de projet
- Bénéficiaires et portée
- Partenaires
- Durée et budget estimé
- Base de référence des principaux changements envisagés
- Risques.
- La prise en compte d'une approche différenciée selon les rôles genre aux différents niveaux d'analyse.

Ce travail se fera en étroite collaboration avec l'équipe de la DDC au Tchad, en tenant compte des spécificités du contexte tchadien, mais également des approches et expériences d'interventions comparables réalisées par d'autres partenaires au développement au Tchad ou dans la sous-région (ou dans le monde), ainsi que des moyens financiers et humains à disposition de la DDC au Tchad.

4. Questions clés

- Les quatre axes d'intervention pré-identifiés en mars 2012 par la DDC, ainsi que les thématiques spécifiques, sont-ils pertinents ? Faut-il envisager une autre structuration des interventions, d'autres axes, d'autres thématiques (justification) ?
- L'axe « amélioration des conditions cadre des exploitations familiales » est très englobant et très large. Il faut sélectionner quelques thèmes d'interventions de la DDC, selon leur potentiel en matière de sécurisation et/ou d'augmentation de la production végétale et animale des exploitations familiales. Convient-il de se focaliser sur l'appui-conseil (publics ou privés) ? ou sur l'accès aux intrants ? ou alors sur les améliorations variétales et de races animales ? ou bien encore sur le renforcement des capacités de stockage ? ou enfin sur l'aménagement des espaces dans ses différentes composantes (seuils d'épandage ? lutte contre l'ensablement des oasis ? irrigation/hydraulique pastorale ?) ?
- Les appuis aux filières karité et cameline sont-ils pertinents ? Faut-il se concentrer sur une seule filière ? Intervenir sur toute la filière ou uniquement sur certains maillons ? Soutenir d'autres filières (p.ex. apicole, anacarde) ?
- Est-il pertinent de considérer la structuration du monde rural comme un objectif en soi ? Dans l'affirmative quels sont les déterminants essentiels sur lesquels intervenir pour favoriser cette structuration?
- Les appuis envisagés par la DDC devraient bénéficier en priorité aux exploitations familiales. Les appuis envisagés satisfont-ils à cette exigence ?
- Comment les appuis envisagés prennent-ils en compte (i) la dimension de l'équité hommes – femmes et (ii) les conditions de la bonne gouvernance ?

5. Produits attendus de la mission

- Séances de briefing au démarrage de l'étude (à N'Djaména) pour établir une compréhension commune des attentes de la DDC et des tâches à réaliser ainsi que pour organiser la mission et en fixer les principales étapes (à partir des TdR et de l'offre des consultants).
- Atelier de présentation (max 1 journée, interne DDC N'Djaména) des résultats de la première étape : potentiels/pertinence des thèmes et axes, proposition d'un portefeuille de projets. Une note de synthèse sur ces points (max. 5 pages) sera rédigée et transmise à la DDC deux jours avant l'atelier.
- Rapport intermédiaire (max. 20 pages sans les annexes) sur les potentialités et la pertinence des thèmes/axes, ainsi que sur la proposition de portefeuille de projets, et intégrant les décisions prises lors de l'atelier.
- Rapport d'étude de préfaisabilité (max. 10 pages sans les annexes) pour chaque projet sélectionné lors de l'atelier (dates rapport provisoire et final à préciser)
- Séance de débriefing à N'Djaména

6. Déroulement de la mission

Acteurs et leurs rôles

- La composition de l'équipe en charge de l'étude, ainsi que les tâches dévolues aux différents consultants seront proposées dans l'offre technique. Toutefois cette équipe ne pourra excéder deux consultant/es internationaux/internationales et deux consultant/es nationaux/nationales. Un/e consultant/e international/e assumera la coordination de l'équipe et la responsabilité pour tout le processus d'identification d'un portefeuille de projets pour le domaine "Agriculture & Sécurité Alimentaire" du programme de la DDC au Tchad.

Les consultant/es sont responsable/s des études et analyses. Ils/elles recueillent et synthétisent des informations, guident les discussions, font des propositions, visualisent des résultats et élaborent les rapports conformément aux termes de référence.

- Le Bureau de la DDC à N'Djamena (Chargé/es de programme agriculture, Directeur suppléant, Directeur) agit comme source d'information, pourvoyeur d'idées et partenaire pour les discussions/réflexions et la revue des *drafts* des différents documents produits par les consultants. Il est aussi responsable pour la logistique et d'autres services de support.
- Le Desk Tchad à la Centrale de la DDC à Berne est un partenaire de revue des *drafts* des différents documents produits par les consultants. Les orientations stratégiques sont définies conjointement par la Centrale et le Bureau de la DDC à N'Djaména.

Calendrier indicatif

Activités	Nombre de jours Nombre de consultants
Revue documentaires en Europe (liste non exhaustive) : Rapport du bilan économie rurale, note conceptuelle Stratégie de coopération de la Suisse au Tchad 2013-16 et cadre de résultats,	À préciser selon offre technique

réflexion prospective des Programmes de Développement Rural, Documents des programmes de la DDC en cours (Cartographie des ressources en eau, Seuils d'épandage), documentation pertinente d'autres bailleurs, politiques, stratégies et programmes nationaux pertinents (p.ex. SDA, PNDE, PNSA, SDE, SNCRP)...	
Briefing et débriefing à N'Djaména	À préciser selon offre technique
Rencontre des autorités, bailleurs et partenaires à N'Djamena	À préciser selon offre technique
Visites de terrain : variable en fonction de la méthodologie proposée, mais au moins 10 à 15 jours par zone (nord et sud, en une ou plusieurs étapes selon offre technique).	20 à 30 jours au total
Atelier de présentation des résultats de la première étape à N'Djaména (préparation et réalisation) et rédaction de la note de synthèse	À préciser selon offre technique
Echanges avec les collaborateurs du Bureau de la DDC à N'Djaména en charge du domaine, éventuellement avec le Conseiller DDC développement rural de la région Afrique de l'Ouest et le Desk Tchad à la Centrale	À préciser selon offre technique
Rédaction rapport intermédiaire à l'issue de l'atelier	À préciser selon offre technique
Rédaction rapports des études de faisabilité (versions provisoires et finales (en Europe)	À préciser selon offre technique
Total	À préciser selon offre technique

Période de la mission

Il est envisagé d'effectuer la mission dans les 3 premières semaines du mois de septembre 2012.

7. Expertise requise et choix des consultants

- Qualification et expériences solides dans l'agriculture, l'élevage, le développement rural, les exploitations agricoles familiales, le genre et les thématiques prioritaires du programme de la DDC dans le domaine A+SA.
- Connaissance approfondie du contexte sahélien, connaissance du contexte tchadien est un atout.
- Expériences et compétences méthodologiques (cycle de projet, évaluation, planification stratégique, planification de projets de développement).
- Si possible, connaissance des processus, des outils et des instruments de la DDC.
- Langue maternelle français ou excellente maîtrise de cette langue, parlée et écrite.

L'équipe de consultants sera sélectionnée sur la base d'une offre technique et financière répondant aux présents termes de référence. L'offre technique comprendra notamment une description de la compréhension du mandat, une définition de la méthodologie et de

l'approche proposées pour la mission, les ressources humaines proposées pour la réalisation de la mission, ainsi qu'un calendrier (max. 5 pages plus annexes). L'offre financière sera faite selon le format DDC en annexe et se basera sur le calendrier indicatif du paragraphe 6, qui peut être modifié en fonction de la méthode et de l'approche proposée par les consultants.

7.2. Annexe 2 : Programme de mission

7.2.1. Programme prévu

Phases	Descriptif	Exp. Int 1	Exp. Int 2	Exp. Nat 1	Exp. Nat 2	Backstopping
Phase 1 : Bibliographie	Revue documentaire en Europe	1 J	1 J	1 J	1 J	
Phase 2 : axes d'intervention	Cadrage / briefing DDC	1 J	1 J	1 J	1 J	
	Rencontre « techniques » autorités / partenaires / bailleurs	3 J	3 J	3 J	3 J	
	Rencontre « officielles » DDC - Ministères	1 J	1 J	1 J	1 J	
	Réunions de présentation des axes d'intervention	1 J	1 J	1 J	1 J	
	Point d'étape n°1 DDC	½ J	½ J	½ J	½ J	
Phase 3 : terrain	Visite terrain (2 équipes)	10 J	10 J	10 J	10 J	
	Assemblage données terrain	2 J	2 J	2 J	2 J	
	Point d'étape n°2 DDC	½ J	½ J	½ J	½ J	
Phase 4 : restitution	Préparation atelier final / restitution	1 J	1 J	1 J	1 J	
	Atelier final / restitution	1 J	1 J	1 J	1 J	
Phase 5 : rédaction	Rédaction rapport intermédiaire	2 J	2 J	2 J	2 J	1 J
	Rédaction rapports étude de faisabilité	6 J	6 J	1 J	1 J	2 J
Total		30 J	30 J	25 J	25 J	3 j

7.2.2. Liste des entretiens à N'Djamena

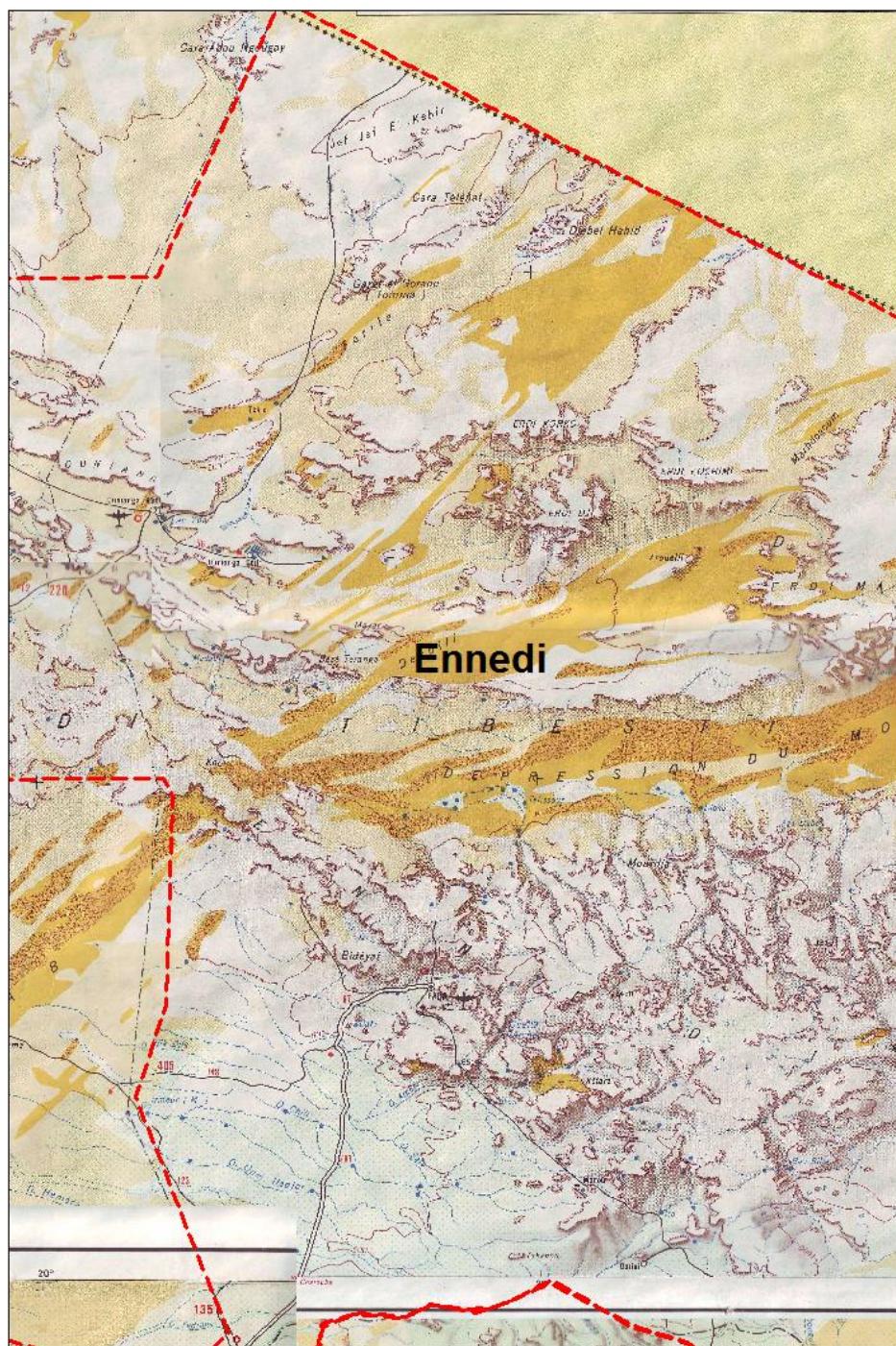
Dates / heures	Institution	Interlocuteurs/Position	Contacts téléphonique	Lieu / Dispositif	Observation	Equipe
Vendredi 7 sept.						
14h – 15h	BAD	Tangara Mamadou/Charge de Programme pays	22 52 49 96	BAD	RV confirmé	A/B
15h 30 – 16h 30	OXFAM	Emilio Huertas, chef de mission & Abakar Mahamat	66 31 56 96	OXFAM	RV confirmé	A/B
Lundi 10 sept.						
09h – 09h 45h	Union Européenne	M. Pierre Trilu, Chargé de programme	22 52 89 77	DUE	RV confirmé	A
10h – 11h 30	Ministère de l'Environnement et des ressources halieutiques	M. Dounia Sandjima, Secrétaire général	66 28 46 84	Ministère	RV confirmé	A/B
12h 00 - 13h 00	Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation	M. Aboubakar Ourdé, Secrétaire général et SGA	66 29 67 51	Ministère	RV confirmé	A
12h – 13h 00	Ministère de Développement Pastoral et des productions	Laboratoire de Farcha Pr Idriss Alfaroukh, Directeur général		Laboratoire de Farcha	RV confirmé	B
13h 30 - 14h 30	Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD)	Ibet Outhman, DG		ITRAD	RV confirmé	B
14h 00 – 15h 00	Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale	SGA	66 23 04 12	Ministère	RV confirmé	A
Mardi 11 sept.						
08h 30 – 09h 00	ONU	M. Thomas Gurtner	62 93 03 02	Résidence Gurtner	RV confirmé	A
08h 30 – 09h 30	Le Secours Catholique et Développement (SECADEV)	M. Stéphan Néhouakoro, Chargé de programme	22 52 44 53	SECADEV	RV confirmé	B
09h 30 – 10h	Organisation des Acteurs Non Etatiques du Tchad (OANET)	M. Moggahou, Coordonnateur M. Mouldide	99 23 00 66 66 29 35 31	OANET	RV confirmé	A

Dates / heures	Institution	Interlocuteurs/Position	Contacts téléphonique	Lieu / Dispositif	Observation	Equipe
12h – 13h 30	FAO	Germain DASYLVA, Représentant	66 20 26 38 62 93 03 60	FAO	RV confirmé	B
12h 30 – 13h 30	Collectif des Associations des éleveurs du Tchad (CASSET)	Moubachar	66 24 37 07	Buco	RV confirmé	A
15h 00	Ministère du Plan de l'Economie et de la Coopération Internationale	M. Bachar Brahim, Secrétaire général	66 26 27 87	Ministère	RV confirmé	A
15h 00	Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles (PADL-GRN)	Messieurs Moussa Ahmat et Danyio	25 18 919		RV confirmé	B
Mercredi 12 sept.						
09 h 00 – 10h 00	Projet d'appui au développement local (PROADEL)	Mme Eldjima Sanda, Coordinatrice	66 29 35 05	PROADEL	RV confirmé	B
11h 15 – 12h 15	Cellule Permanente	Abakar Souleymane, Coordonnateur	Mme Minganodji (66 27 26 77)	Cellule Permanente	RV confirmé	B
12h 30 – 13h 30	Ministère de développement pastoral et des productions animales	Dr. Adoum, SGA			RV confirmé	A
16h 30 – 17h 30	AFD	Jean-Marc Pradelle, Directeur	22 52 70 71	AFD	RV confirmé	Ch+Ch
Jeudi 13 sept.						
08h 30 – 09h 30	Office National de Développement Rural (ONDR)	Abdoulaye Mbodou, Chef de division technique	66 30 56 75 99 86 87 84	ONDR	RV confirmé	B
14h 00 - 15h 00	Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA)	Ali Adoum Djorou, DG	66 23 61 69	ONASA	RV confirmé	A
15h 30 - 16h 30	USAID	Les McBride	22 51 70 09	Amb.USA	RV confirmé	B
16h 30 – 17h 30	Action Contre la Faim (ACF)	Boukary Biri-Kassoum/Chef du département sécurité alimentaire	63 69 48 12 fsco@td.mission-acf.org .	AFC	RV confirmé	A
Vendredi 14 sept.						
14h 00 – 15h 00	Banque Mondiale	Jean-Claude Brou, Représentant	22 52 33 60	BM	RV confirmé	A

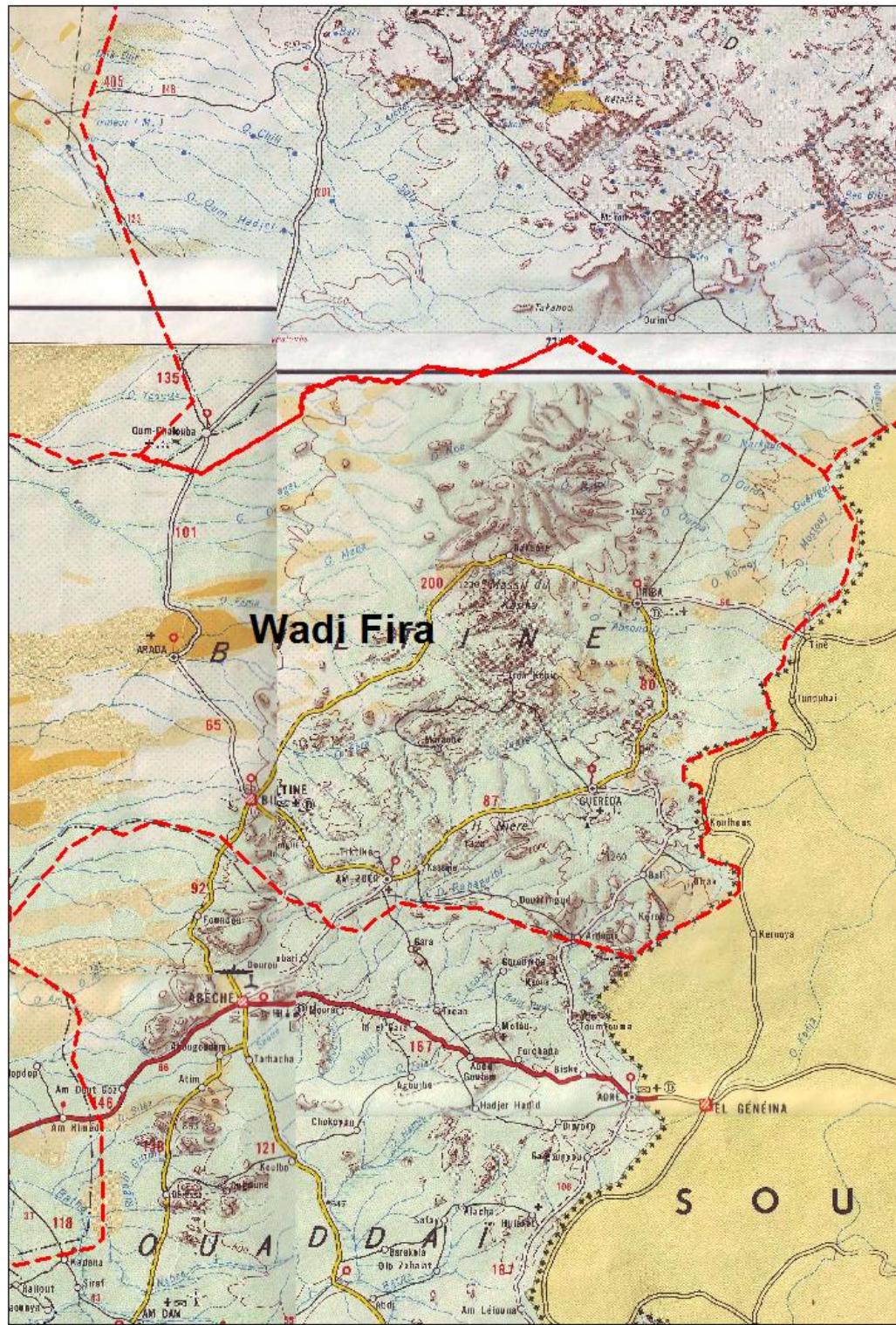
Dates / heures	Institution	Interlocuteurs/Position	Contacts téléphonique	Lieu / Dispositif	Observation	Equipe
15h 30 – 16h 30	Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC)	M Seyni Boukar Lamine, Directeur Général	22 52 70 25		RV confirmé	B
mercredi 26 sept.						
8h 30 – 9h 30	Plateforme des producteurs du Tchad/CNCPRT	Koliang/ en voyage Adef Anguy / Secrétaire général	66 31 91 61 95 52 91 91	CNCPRT	RV confirmé	
10h 00 – 11h 00	Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)	Yaya Mahamat Outman, chargé de suivi et évaluation	Mme Djimté (66 29 73 54)	PNSA	RV confirmé	
11h 30 12h 30	Bureau semencier (Direction de la production et de statistique)	Gon Zoulé, Chef de bureau	66 35 11 44	En face du Ministère de l'agriculture en construction)	RV confirmé	
16h 00 – 17h 00	FAO	Germain DASYLVA, Représentant	Keideur Constant 66 26 49 44	FAO	RV confirmé	

7.3. Annexe 3 : Cartes des 6 régions concernées

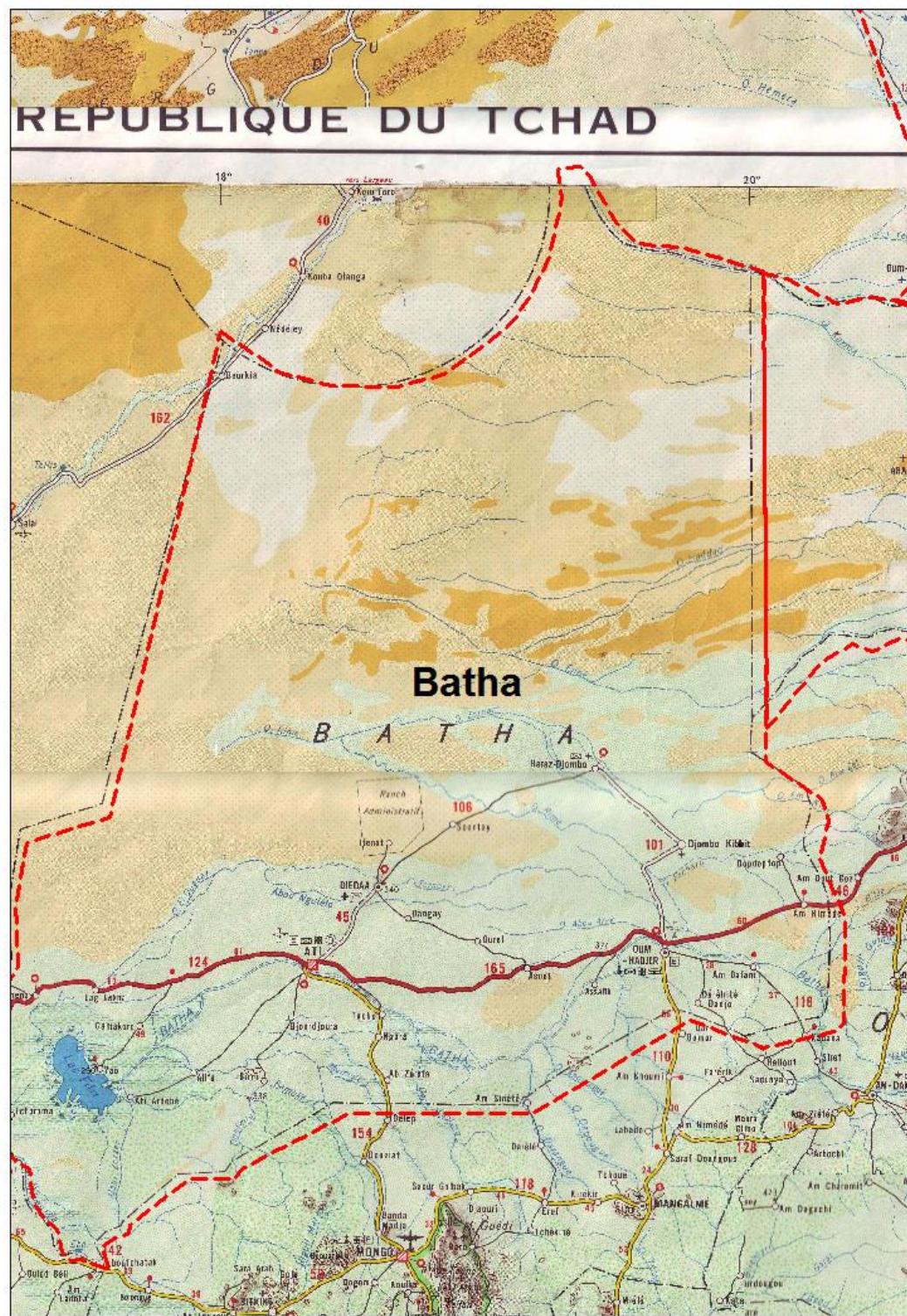
7.3.1. Situation de la région Ennedi



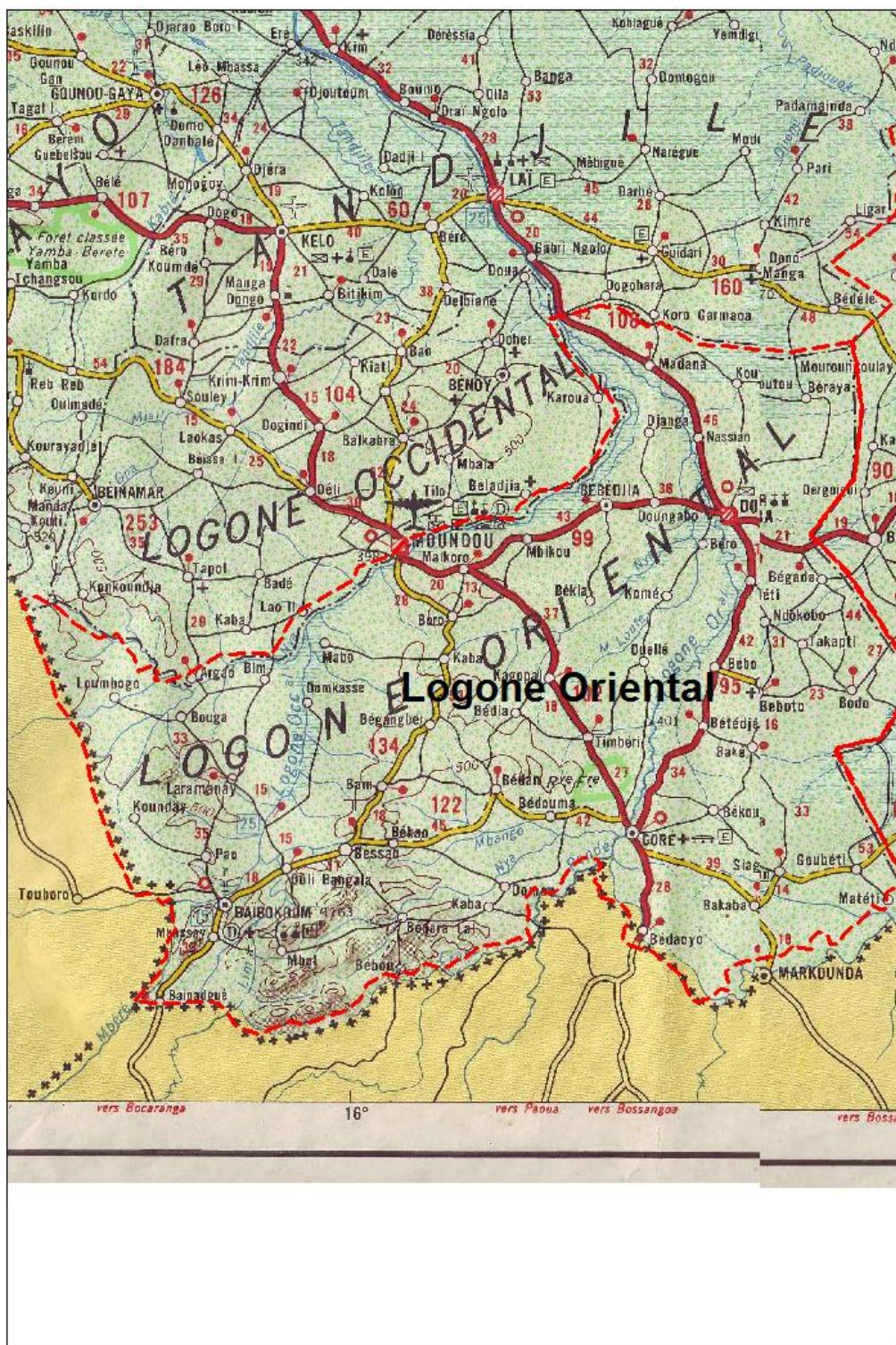
7.3.2. Situation du Wadi Fira



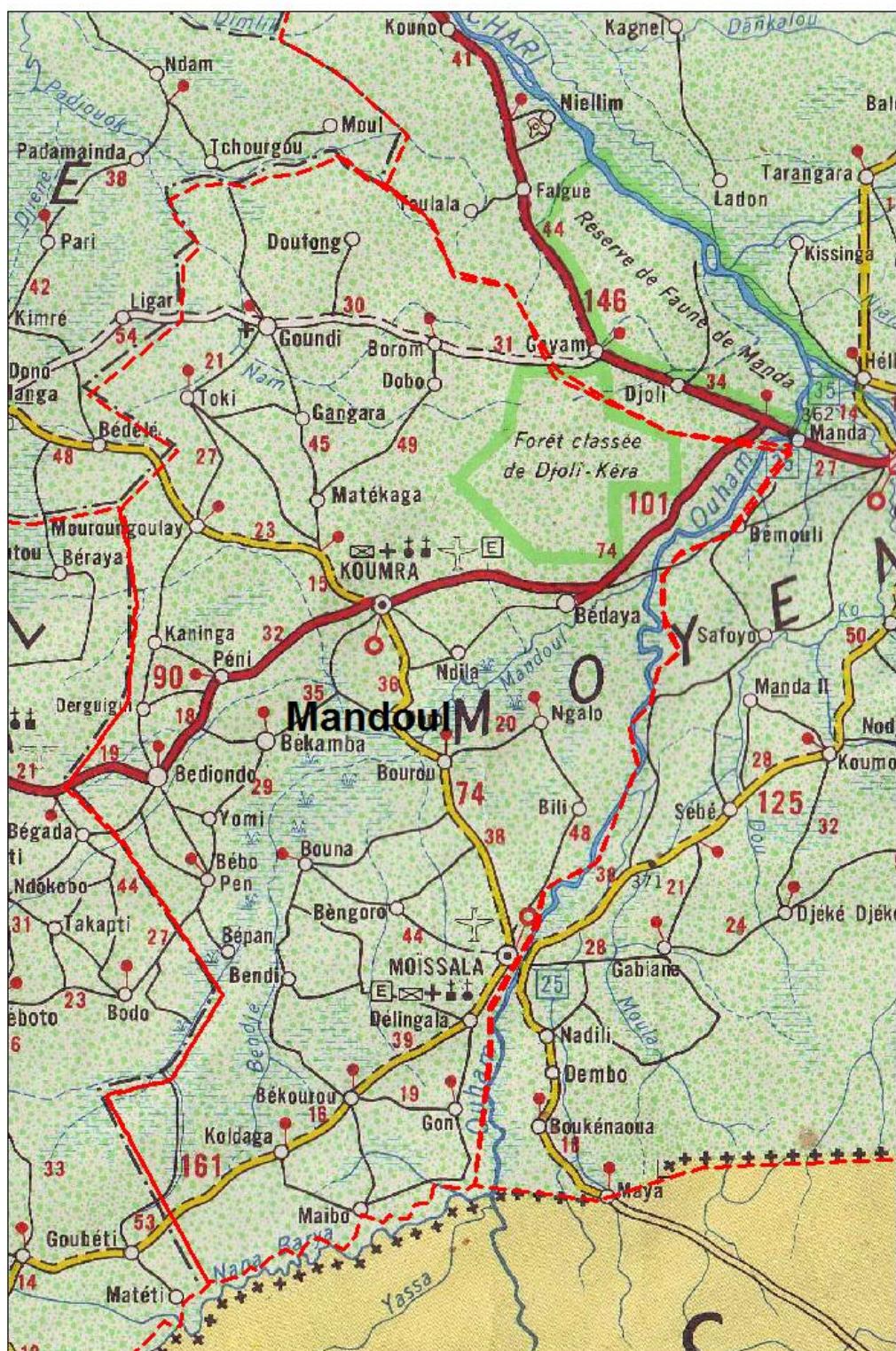
7.3.3. Situation du Batha



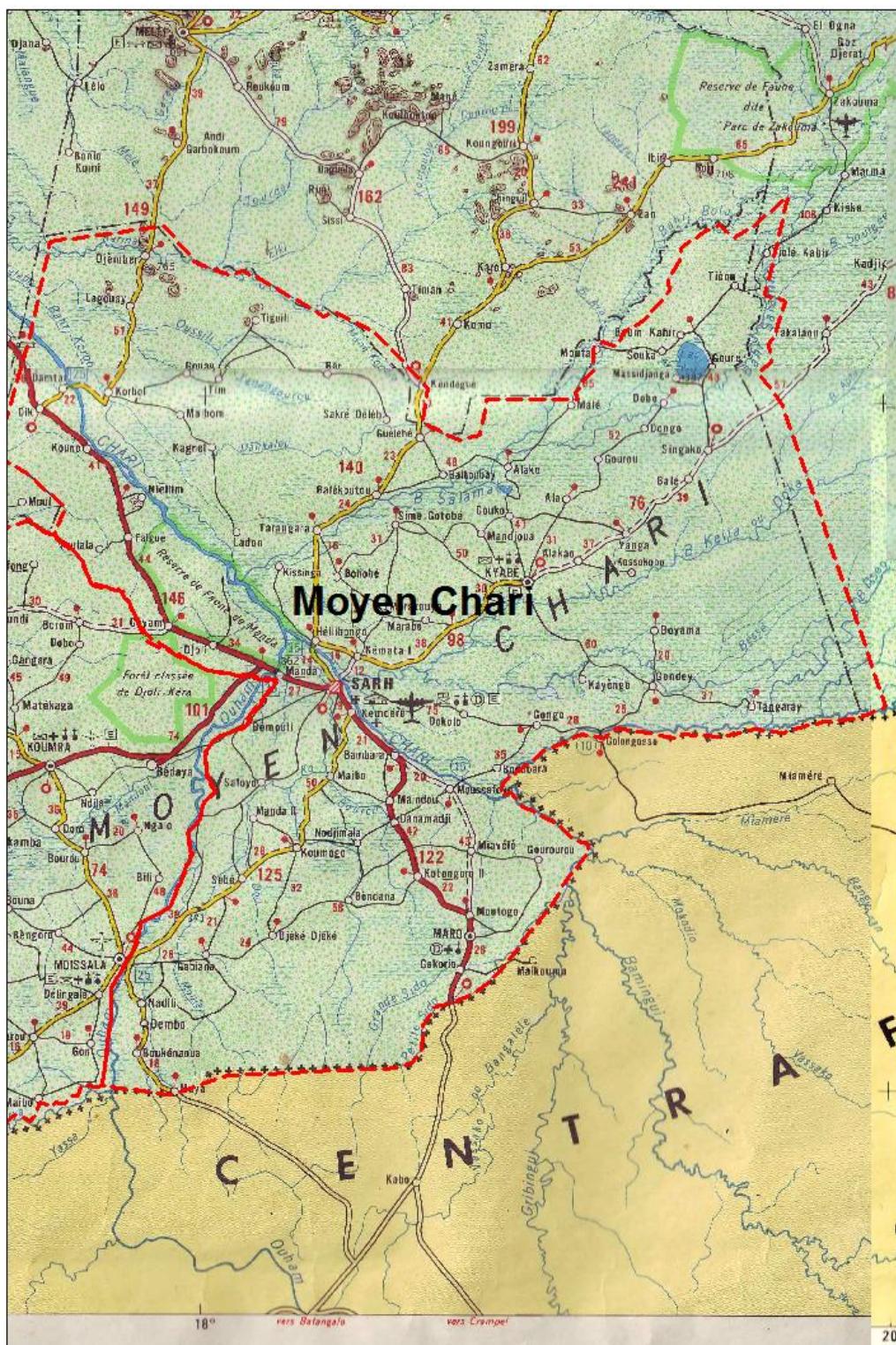
7.3.4. Situation du Logone Oriental



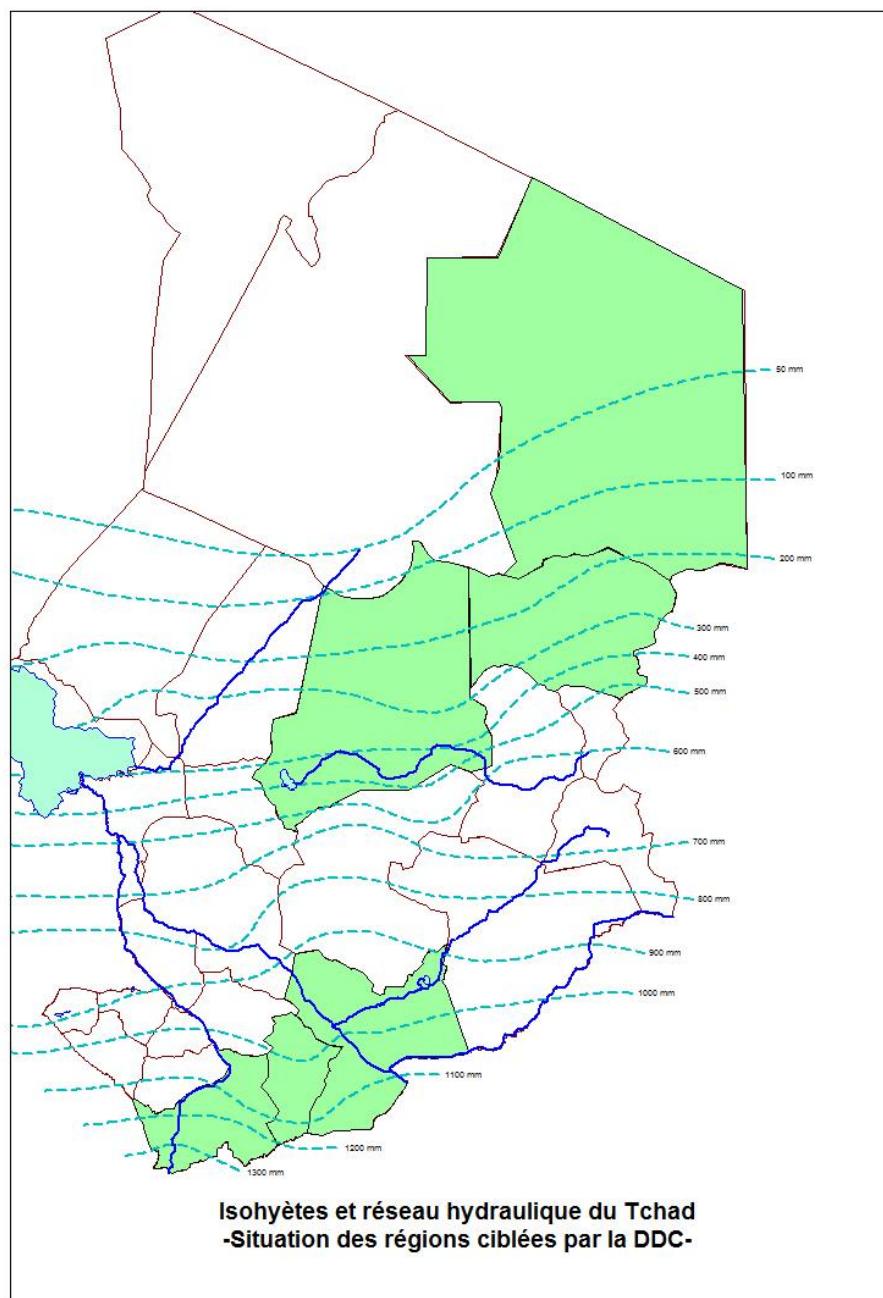
7.3.5. Situation du Mandoul



7.3.6. Situation du Moyen Chari

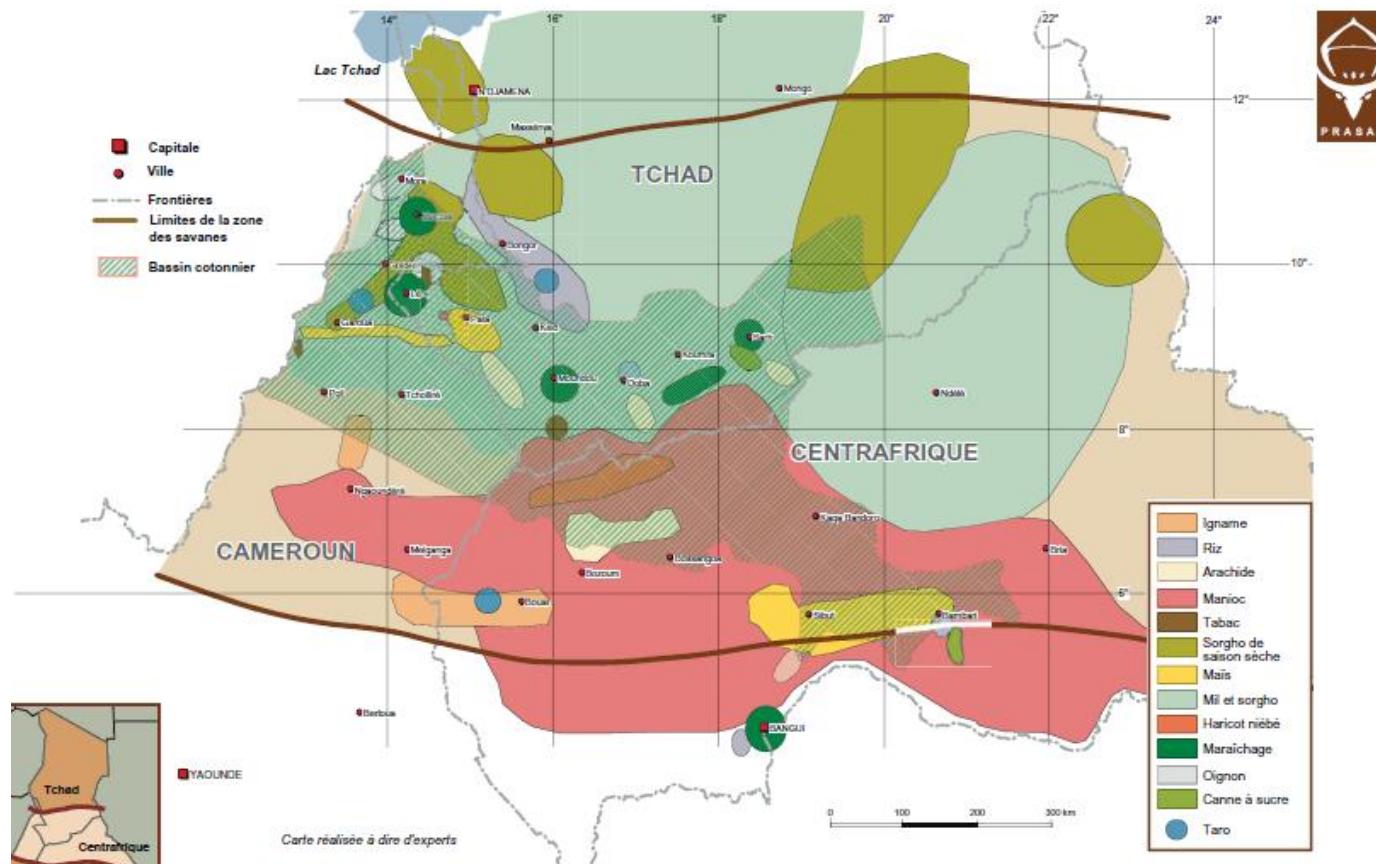


7.4. Annexe 4 : Situation agro-climatique des régions d'intervention



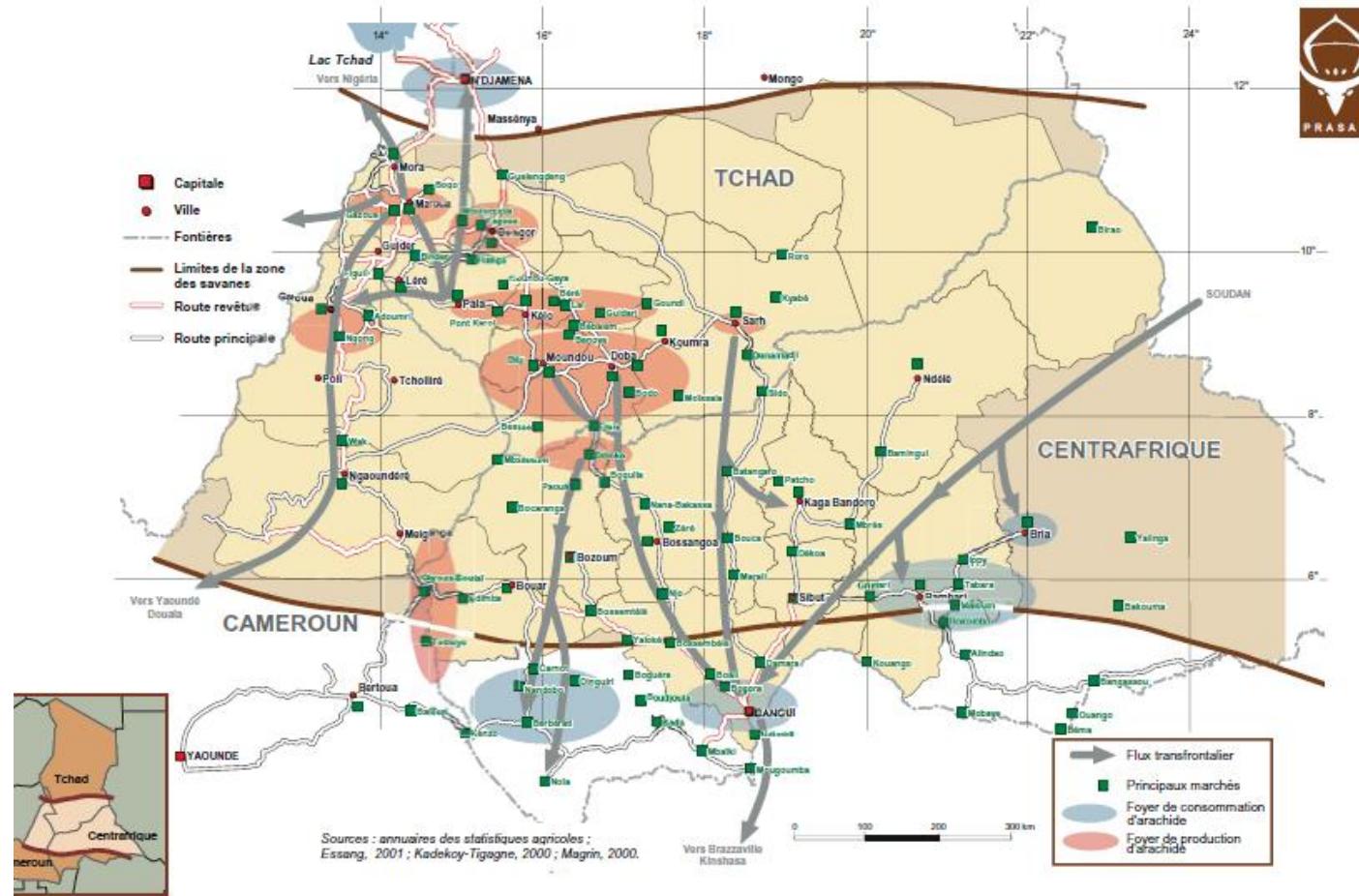
7.5. Annexe 5 : Cartes relatives aux systèmes de production au Sud

7.5.1. Les bassins agricoles spécialisés²⁴



²⁴ Source : Atlas : agriculture et développement rural des savanes d'Afrique centrale, PRASAC, 2003

7.5.2. Les bassins de production d'arachide²⁵

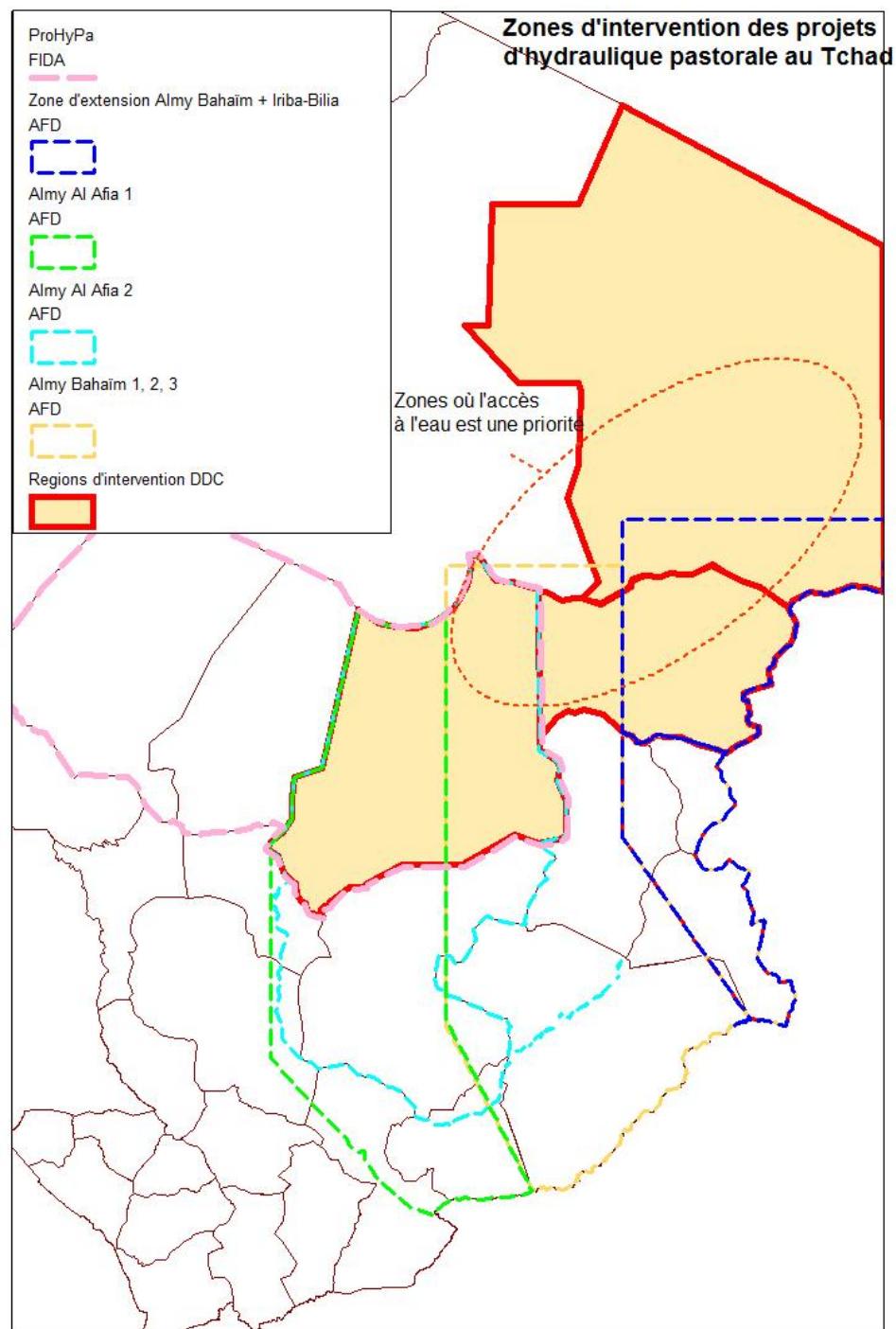


²⁵ Source : Atlas : agriculture et développement rural des savanes d'Afrique centrale, PRASAC, 2003

7.6. Annexe 6 : attributions des CRA, CDA et CLA

	Niveau	Attributions	Parties prenantes
CRA	Régional	<p>Etablissement des synthèses régionales périodiques ; préparation des réunions du Comité Régional d'Action (comptes rendus) ; Synthèse de l'exécution des programmes dans le secteur rural au niveau régional</p> <p>Coordination, harmonisation et mise en cohérence des opérations programmées</p> <p>Hiérarchisation des priorités d'intervention au niveau régional</p>	<p>Délégués Régionaux Ministères (secteur rural)</p> <p>Délégués Régionaux Ministères Plan, développement et coopération, santé, affaires sociales, économie, finances, industrie, commerce et communication, aménagement du territoire, urbanisme et habitat.</p> <p>Représentant des OP et communautés rurales</p> <p>Responsables des Unités Régionales de Gestion des Projets</p> <p>Représentants des ONG et Associations</p>
CDA	Départemental	<p>Suivi de toutes les interventions ; dresser les priorités départementales (objectifs et interventions) ; validation de la programmation des interventions au niveau départemental ; vérification de l'adéquation des interventions avec les priorités et les besoins et proposition de réorientations si nécessaire ; établissement de synthèses départementales (plans d'orientation et de programmation</p>	<p>Responsables des structures départementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de Développement rural (Agricole, Elevage, Environnement) ; -de la santé publique, de l'éducation, de la Communication, des affaires sociales, de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, du Plan, du Développement et de la Coopération -des ONG et des projets intervenants dans le développement rural -des organisations de producteurs et de communautés rurales
CLA	Cantonal	Collecte et suivi des interventions	Services sous-préfectoraux des ministères techniques du développement rural (agriculture, élevage, environnement), de la santé publique, de l'éducation, des affaires sociales, des Ong et associations, des projets.

7.7. Annexe 2 : Carte des interventions réalisées au Tchad dans le domaine de l'hydraulique pastorale



7.8. Annexe 8 : Mapping détaillé des PTF

7.8.1. Sécurité alimentaire

Nom du programme	Bailleurs / ancrage administratif	Thématique	Activités	Régions touchées	Etat de mise en oeuvre	Complémentarités / synergies	Montant	Régions d'intervention de la DDC concernées
PAFIB (10 ^{ème} FED)	Union Européenne Ministère des Ressources Animales	Appui à la filière Bovin Viande	Appui à la vente de bétail sur pied / Transformation et conditionnement de viande bovine / Appui à la filière cuirs et peaux	National, ciblé sur certaines régions (notamment sur Batha, Wadi Fira)	En cours d'exécution (2010-2013)	Méthodologie adaptée mise en place par le PAFIB Nécessité d'étendre les activités hors des zones pilotes	7,92 millions de FCH (6,6 millions EUR)	Wadi Fira, Batha
PAFGA (11 ^{ème} FED)	Union Européenne Ministère de l'Environnement	Appui à la filière Gomme Arabique	Appui à la commercialisation de la gomme arabique : production, transformation, conditionnement et exportation	National, ciblé sur les régions du Wadi Fira, Batha, Chari-Baguirmi, Guéra et Salamat	En cours d'exécution (2010-2013)	Commercialisation structurée mais qui nécessite un renforcement, un appui dans la durée (pas de seconde phase pour le PAFGA)	5,4 millions de FCH (4.5 millions EUR)	Wadi Fira, Batha
PNSA 2 ^{ème} phase	Etat Tchadien	Programme National de Sécurité Alimentaire	Infrastructures dans le domaine de la sécurité alimentaire	National	Activités reconduites jusqu'en 2015 (en cours de démarrage)			Ensemble des 6 régions
CASA	Banque Mondiale	Croissance Agricole et Sécurité Alimentaire	Appui aux producteurs par un renforcement des capacités de production, la diversification.	Dar Sila et Salamat (+ Guéra moyen chari et Mandoul)	En cours d'exécution	Possibilité de mener des actions conjointes : renforcement des capacités de production, renforcement des filières	25 millions de \$	Mandoul

7.8.2. Gestion des Ressources Naturelles / aménagement

Nom du programme	Bailleurs / ancrage administratif	Thématique	Activités	Régions touchées	Etat de mise en oeuvre	Complémentarités / synergies	Montant	Régions d'intervention de la DDC concernées
Appui au comité chargé du suivi des recommandations du colloque national sur le pastoralisme au Tchad	AFD Ministère des ressources animales	Appui à la définition de politiques publiques favorables au développement pastoral	Assistance technique auprès du bureau du CCSRCNPT + réalisation de 3 études	National	En cours (2012-2014)	Utilisation des résultats des études (résilience au changement climatique, appui juridique, stratégie pastorale). Interventions coordonnées	360 KFCH (300 K-euros)	Ensemble des 6 régions
Projet d'Hydraulique Pastorale dans le Tchad Central – phase II –	AFD Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale	Hydraulique pastorale	Sécuriser la mobilité des éleveurs transhumants et diminuer les conflits. Pont franchissement fleuve Batha, 40 puits neufs, 36 puits réhab., 300 km balisage + mesures accompagnement	Guéra et Batha	En cours d'exécution 2011-2014	Intervention dans le Batha. Historique de l'intervention et méthodologie développée	13,3 millions de FCH (11,0 M d'euros)	Batha
ProHyPa	FIDA	Hydraulique Pastorale		Kanem, Bahr al Gazal, Batha	En cours d'exécution 2011-2014	Interventions au Batha Articulations dans l'aménagement pastoral		Batha
Soutien à la gestion paisible des ressources à l'Est du Tchad	GIZ	Sécurité alimentaire et soutien à la gestion paisible des ressources auprès des réfugiés à l'est du Tchad	Construction de seuils d'épandage, magasins de stockage (groupes villageois et processus participatif). Distribution alimentaire	Est du Tchad (Ouaddaï, Wadi Fira)	En cours (2010-2013)	Construction de seuils d'épandages et de magasins de stockage : interventions au Wadi Fira	3,504 millions de FCH (2,92 millions d'euros)	Wadi Fira

7.8.3. Développement local / renforcement de la gouvernance locale

Nom du programme	Bailleurs / ancrage administratif	Thématique	Activités	Régions touchées	Etat de mise en oeuvre	Complémentarités / synergies	Montant	Régions d'intervention de la DDC concernées
PROADEL II	Banque Mondiale / état Tchadien	Développement local	Appui à la réalisation des activités programmées dans les PDL	National (accent mis sur les régions du Sud extension au nord en 2 ^{ème} phase)	2012-2017	Méthodologie et approche en terme de développement local (interventions sur la base des PDL)	21,96 millions de FCH (12 milliards de CFA BM ; 25 milliards de CFA Tchad)	
PADL II	Union Européenne (10 ^{ème} FED)	Développement local	Accompagnement des initiatives locales de conservation de l'écosystème, réhabilitation et valorisation du patrimoine naturel environnemental et de développement local	Ouaddaï, Wadi Fira, Sila, Salamat, Guéra, Moyen-Chari	En cours d'exécution (2011-2015)	Méthodologie développée (approche PDL)	16,8 millions de FCH (14 millions d'euros)	Ensemble des 6 régions
PADL-GRN	Union Européenne (10 ^{ème} FED)	Développement local, bonne gouvernance et sécurité alimentaire	Renforcement des dynamiques participatives de développement local. Appui institutionnel, concertation, mise en œuvre d'initiatives locales	12 régions dont Wadi Fira, Batha, Moyen Chari, Mandoul, Logone oriental)	En cours d'exécution (2010-2015)	Méthodologie développée (approche PDL)	32,4 millions FCH (27 millions d'euros)	Wadi Fira, Batha, Moyen Chari, Mandoul, Logone oriental

7.8.4. Appuis institutionnel / renforcement des capacités

Nom du programme	Bailleurs / ancrage administratif	Thématique	Activités	Régions touchées	Etat de mise en oeuvre	Complémentarités / synergies	Montant	Régions d'intervention de la DDC concernées
P-TSA	Union Européenne – FAO	Renforcement du SISA/SAP	Système d'information sur la sécurité alimentaire et Système d'Alerte Précoce	National	En cours d'exécution	Informations et analyses dans le domaine de la sécurité alimentaire		Ensemble des 6 régions
P-SIDRAT	Union Européenne (10ème FED) Ministère de l'aménagement du territoire	Système d'Information géographique	Système d'information pour le développement local et l'aménagement du territoire	Batha, Lac, Mayo-Kebbi ouest, Salamat	En cours d'exécution (2009-2014)	Information géographique et cartographie régionale. Interventions au Batha. Outils de planification et de développement local	9,6 millions FCH (8 millions d'euros)	Batha
Programme d'envoi d'Assistants Techniques au soutien du développement rural et de la société civile (AT DR/SC)	GIZ	Assistance technique auprès de 9 ONG	9 AT auprès des OP, associations de GRN, ONG locales améliorent leur fonctionnement et les soutiennent dans la mise en œuvre des projets financés par d'autres bailleurs	Régions du sud dont Mandoul		Expériences en terme d'appui au développement rural local (appuis auprès de petites Ong et OP)	1,236 millions FCH (1,03 millions d'euros)	Mandoul
Recensement National de l'élevage	BAD / FAO Ministère des Ressources Animales	Appui institutionnel	Recensement des activités liées à l'élevage	National	Démarrage en cours	Données actualisées / quantitatifs sur l'élevage		Ensemble des 6 régions

7.8.5. Projets clôturés

Nom du programme	Bailleurs / ancrage administratif	Thématique	Activités	Régions touchées	Etat de mise en oeuvre	Complémentarités / synergies	Montant	Régions d'intervention de la DDC concernées
Appuis au Code Pastoral	FAO Inter-ministériel	Appui institutionnel (pluri-ministériel)	Appui à l'élaboration d'un pré-projet de Code Pastoral	National	Achevé			Ensemble des 6 régions
PASEP	BAS, BADEA et OPEP	Appuis aux systèmes d'élevage pastorale	Réalisation d'infrastructures	National (sauf BET)	Achevé	Travaux pour la plupart inachevés		Ensemble des 6 régions (sauf Ennedi)

7.8.6. Actions en cours d'instruction

Nom du programme	Bailleurs / ancrage administratif	Thématique	Activités	Régions touchées	Etat de mise en oeuvre	Potentialités en complémentarités / synergies	Montant	Régions d'intervention de la DDC concernées
Programme sécurité alimentaire (11 ^{ème} FED)	Union Européenne	Activités conjointe dans le domaine du développement rural et local	Elaboration d'une stratégie opérationnelle et mise en place d'actions conjointes	National	En cours d'instruction	Activités axées sur le renforcement des systèmes pastoraux et agro-pastoraux. Interventions à l'Est privilégiées. Fortes complémentarités (notamment financières)		En semble des 6 régions
Projet de développement pastoral dans l'Est	AFD	Sécuriser la mobilité de l'élevage, améliorer les conditions de commercialisation, améliorer l'accès aux services de base pour les éleveurs, améliorer le dialogue intercommunautaire		Ennedi, Wadi-Fira, Ouaddaï, Dar Sila, Salamat	En cours d'instruction (recherche de co-financements)	Actions soumises à partenariats : recherche de partenariats financiers (partenariat non abouti avec la BM), recherche de synergies dans les approches / répartitions géographiques.		Wadi Fira, Ennedi

7.9. Annexe 9 : Données de base des 6 régions d'intervention

	Logone oriental	Mandoul	Moyen Chari	Batha	Ennedi	Wadi Fira
Population (2009)	796.453	637.086	598.284	527.031	173.606	494.933
Superficie (km²)	22.951	17.380	41.810	88.800		51.750
Densité (hab/km²)	34,7	36,6	14,3	5,9	2,3	9,6
Chef-Lieu	Doba	Koumra	Sarh	Ati	Fada	Biltine
Pluviométrie (mm/an)	900-1300	900-1200	800-1200	200-400	90-150	200-300
Régime pluviométrique	Soudanien	Soudanien	Soudanien	Sahélien	Saharien	Sahélien
Température (°C/an)	37	37	36	41	45	42
Systèmes de production dominant	Agriculture pluviale	Agriculture pluviale	Agriculture pluviale	Agro-élevage	Agriculture oasisienne + élevage	Agro-élevage
Principales cultures	Sorgho, pénicillaire, arachide, sésame, niébé, maraîchage, fruitiers.	Sorgho, pénicillaire, arachide, tubercules, sésame, niébé, maraîchage, fruitiers	Sorgho, pénicillaire, arachide, tubercules, sésame, maraîchage, fruitiers	Pénicillaire, sorgho de décrue, maraîchage.	Maraîchage, palmier dattier	Pénicillaire, maraîchage, arachide, fruitiers
Problématique de base	Dégénération des potentiels de production (sols, eau, végétation) et de l'environnement, Problème foncier, présence des organisations des producteurs	Pression élevée sur l'espace et les ressources naturelles, Cohabitation difficile entre agriculture et élevage, forte dynamique organisationnelle.	Pression foncière importante, conflit entre agriculteurs et éleveurs, dynamique organisationnelle remarquable,	Pluviométrie très aléatoire et déficitaire, problème d'accès à l'eau pour l'agriculture et l'élevage, ennemis des cultures, niveau de dynamique organisationnelle très variable,	Problème d'hydraulique pastorale, mobilisation de l'eau pour le maraîchage, absence d'ong et des services d'encadrement, sécheresse et ensablement.	Problème de valorisation des ressources en eau, Manque de pâturage en saison et difficulté d'accès aux services vétérinaires, Pression des ennemis de cultures, hydraulique pastorale

Vocation de la région	Agricole	Agricole	Agricole	Agropastorale	Pastorale	Agropastorale
Système d'élevage	Sédentaire	Sédentaire	Sédentaire	Sédentaire, semi transhumant et transhumant	Nomade	Sédentaire/ Semi transhumant et Transhumant
Campagne 2011-2012						
Superficie céréales (ha)	133 084	94 695	146 314	603 056		192 512
Production céréal. (t)	103 884	45 655	121 465	414 962		107 016
Bovins (2007)	129 806	194 711	584 134	1 042 542	0	191 083
Camelins (2007)	0	0	0	207 636	109 663	69 211
Ovins (2007)	156 682	42 435	127 302	503 731	51 304	195 278
Caprins (2007)	218 050	56 471	169 411	1 000 018	31 619	456 987
Volaille (2007)	3 911 139	3 063 609	2 760 615	2 323 373	223 056	1 675 080
Équins (2007)	8 705	1 554	4 663	37 301	746	6 216
Asins (2007)	0	0	0	47 622	4 973	93 253

NB : données 2007 estimées.